Nouvelle Série
N° 15
10e Année

Défense de l'Occident

Juillet — Août
1961

Revue mensuelle, politique, littéraire et artistique

SOMMAIRE

★

BULLETIN D'ABONNEMENT

Veuillez m'inscrire pour un abonnement de

à votre revue *DEFENSE DE L'OCCIDENT* à partir du N° ____

NOM ____

PRENOM ____

ADRESSE ____

____

Signature,

Prix numéro ordinaire : 2,25 NF

Abonnements. — 1 an : 20 NF.

Etranger : 1 an : 25 NF.

Propagande : 50 NF.

Paiement par mandat, chèque bancaire, ou virement postal adressé à « Défense de l'Occident », 58, rue Mazarine, Paris-6°, C.C.P. 65 35 - 65 Paris.

Maurice BARDECHE

ENQUETE SUR LE FASCISME

(suite)

Dans un précédent article, j'ai invité ceux qui, n'ayant pas peur des mots, veulent fixer leur jugement sur ce que furent les régimes fascistes d'avant-guerre, à réfléchir sur le caractère du fascisme italien. Cet article se terminait par quelques pages sur le national-socialisme, à la fin desquelles je promettais d'examiner les différentes caractéristiques fonctionnelles du national-socialisme pour reconnaître si elles étaient des parties constitutives essentielles du fascisme. C'est cette analyse qu'on trouvera ci-dessous.

Pour commencer, le parti unique, qu'on rencontre aussi bien dans les régimes communistes que dans les régimes fascistes, est-il un attribut fonctionnel du fascisme ? Cette question mérite d'autant plus d'être posée que le pseudo-fascisme institué en France par le régime gaulliste (1) a prouvé qu'on pouvait aboutir à la sup-

(1) L'apparition du *pseudo-fascisme* en France et le succès que cette formule bâtarde a rencontré dans une opinion qui se déclare généralement antifasciste est une des raisons qui m'ont amené à écrire la présente mise au point. J'ai consacré la aux différences fondamentales entre le fascisme et le *pseudo-fascisme* gaulliste une sorte d'avant-propos qui doit être placé en tête de cette étude et qui n'a pas été publiée jusqu'à présent.

pression des libertés essentielles sans avoir recours techniquement à aucun des appareils traditionnels du fascisme et en feignant, au contraire, de respecter les formes du mécanisme démocratique. C'était aussi la solution utilisée par les empereurs romains qui s'étaient bornés à proroger des pouvoirs exceptionnels et à les concentrer entre leurs mains.

Remarquons donc d'abord que le parti unique qui apparaît aujourd'hui comme la pierre de touche grâce à laquelle on constate l'absence de toute complaisance démocratique, n'a été inventé, dans les régimes fascistes comme dans les régimes communistes, que pour faciliter l'utilisation des institutions parlementaires existantes et pour maintenir les apparences d'un fonctionnement démocratique. Le pays est supposé s'être rallié tout entier au nouveau régime et ce ralliement global s'exprime par la fusion des différents partis désormais sans objet au sein d'un seul parti qui représente, unit et gère les aspirations symbolisées précédemment par tous les autres. En réalité, cette *nuit du quatre août* proclamée par les partis, n'est que la dernière des hypocrisies démocratiques. Le parti unique n'a, en fait, qu'une seule signification réelle sur le plan parlementaire. Son apparition signifie officiellement la fin des alternances qui font passer le pouvoir d'une clientèle à l'autre à l'intérieur de la stagnation démocratique. Mais quand le fascisme est institué, n'est-ce pas là une antologie ? Le fascisme n'a nullement besoin qu'on répète, par cette abdication spectaculaire mais superflue, que le pouvoir ne changera plus de main, puisque c'est là le trait fondamental et, pour ainsi dire, la définition de tout régime autoritaire.

A quoi sert donc le parti unique ? Il incarne une contre-vérité, à savoir que le pays est *unanime* derrière le régime au pouvoir. Nous savons très bien que cette unanimité n'existe pas, du moins dans nos pays d'Europe, pourris par cent ans de politicaillerie : que ce soit une

des tâches du fascisme de l'instituer, c'est autre chose. Mais ce mensonge initial ne profite à personne et, d'autre part, l'exemple de l'Allemagne prouve assez que le parti unique, largement ouvert à toute la population, se charge rapidement d'éléments stagnants, conformistes, débiles, qui n'illustrent rien d'autre que l'instinct moutonnier de la foule. Tout le monde en Allemagne faisait partie de la S.N.D.A.F., et lorsque vint la défaite du régime, tout le monde expliqua que cette adhésion ne signifiait rien. Le fascisme aura toujours assez de militants de cette espèce. En réalité, les pays communistes, bien plus expérimentés que les pays fascistes en cette matière, ont fait du parti communiste une organisation d'élite, résolument minoritaire, et c'est sous cette forme seulement que le parti unique est un instrument efficace. Il est évident que cette élite civique, instrument indispensable d'un Etat autoritaire moderne, n'a rien de commun avec le parti unique tel que l'Allemagne hitlérienne l'avait conçu, impressionnant par le nombre, mais inefficace, pesant, abritant tout, se superposant à tout et produisant finalement un pullulement d'abus et de mandarinats.

L'institution des SS correspond, au contraire, à une préoccupation permanente du fascisme. Mais il faut s'entendre ici sur ce qu'on veut dire. Les SS ont été d'abord un service d'ordre comme en ont tous les partis. Après la prise du pouvoir, ils ont fourni une garde prétorienne, puis ils ont été une élite du parti et ensuite de l'armée, enfin, dans une dernière phase, beaucoup plus tardive, ils sont devenus un Etat dans l'Etat, chargé notamment de la police politique.

Ces différentes fonctions successives des SS ne sont pas également intéressantes pour la définition du fascisme. La fonction prétorienne des faisceaux ou sections d'assaut est une fonction normale avant et après la prise du pouvoir. Pas plus que le parti unique, d'ailleurs, elle n'est spéciale au fascisme : ces prétoriens, on les retrouve par-

tout, et notamment dans les partis et les régimes communistes. Les démocraties elles-mêmes ont adopté cette garde-du-corps du régime. Il n'y a donc rien à dire sur cette fonction purement marginale et occasionnelle des SS.

La véritable fonction des SS est toute autre. Ils furent conçus originellement comme une élite chargée d'*incarner* l'idée fasciste. Cette élite *vit* le fascisme, elle est à la fois le volant qui entraîne le régime et le bras qui le réalise. Elle représente ce qu'il y a de meilleur dans le peuple parce qu'elle groupe les éléments physiquement les plus sains, moralement les plus purs, politiquement les plus conscients de l'intérêt de la nation. Etant l'émanation de ce qu'il y a de meilleur et de plus vigoureux dans la nation, cette minorité se substitue valablement au peuple lui-même, c'est-à-dire qu'elle a pouvoir d'approuver à sa place et de réaliser en son nom. Cette existence d'une élite à laquelle le régime lui-même confère une fonction propre dans l'Etat est le signe auquel on reconnaît les Etats modernes, quels qu'ils soient, car elle est la négation la plus vivante et la plus frappante du *credo* démocratique fondé sur la toute-puissance du nombre. Notons ici que dans les régimes communistes, la tâche dévolue au *parti* est à peu près celle que nous venons de décrire comme la fonction originelle des SS.

La fonction de l'élite couvre une triple tâche, toute inspirée par la conviction que les multitudes suivent, mais sont impuissantes à créer. D'abord, les idées nouvelles doivent être *portées* au commencement par les forts : eux seuls peuvent provoquer la rupture des habitudes et des intérêts, eux seuls peuvent accomplir ce dur travail des pionniers. Et c'est leur première tâche. Mais ensuite et chaque jour, la multitude a besoin d'exemples. Car elle est perfectible, mais ne peut être perfectionnée que par l'exemple. C'est pourquoi toute idée, comme toute religion, a besoin de vies exemplaires qui

l'incarnent. Et c'est la deuxième tâche de *ceux qui portent l'idée.* Et enfin, un pouvoir fort, justement parce qu'il est fort, a toujours besoin d'agents sûrs, fidèles, désintéressés, qui lui indiquent ses erreurs, ses omissions, ses ignorances et qui, en revanche, fasse comprendre ses objectifs et ses décisions. Et c'est la tâche proprement politique de l'élite, qui est de contrôle et d'instruction. Ces trois tâches correspondent aux trois principes du pouvoir que la célèbre théorie de Montesquieu séparait, mais qui en réalité sont réunis dans tous les Etats complets et sains. A la première tâche, correspond la *crainte,* car aucun Etat ne peut se passer de discipline. A la deuxième tâche correspond *l'honneur,* car aucun Etat ne peut se passer d'idéal. A la troisième tâche correspond la *vertu,* car aucun Etat ne peut se passer de désintéressement. Et à ces trois principes correspondent aussi les trois vertus cardinales de l'action qui sont celles du prêtre, du militant et du soldat, le *courage* dans la confession de la foi, le *sacrifice* dans la pratique de chaque jour, l'*amour* dans la vocation qu'on donne à sa vie.

Bien entendu, je n'ai pas l'intention de soutenir que les SS ont accompli sans défaillances ces trois tâches propres à l'élite, et ce n'est d'ailleurs pas ce qui importe. Je crois, mais ce n'est qu'une opinion personnelle, ce n'est pas une conclusion d'historien, que, dans la pensée de Hitler, c'était là les tâches véritables de la SS, comme, dans la pensée de Lénine c'étaient celles du parti communiste. Je suis convaincu que pour un grand nombre de militants du parti communiste, c'est ainsi qu'ils voient leur mission, et que ce fut le cas aussi pour beaucoup de SS.

C'est dans l'utilisation de cette élite que l'Etat national-socialiste a commis de très graves erreurs. Par un contresens politique complet, il a laissé la direction des SS se fourvoyer dans des besognes de police et de garde-chiourmes, qui, dans tous les autres Etats sont réservées à des

corps spécialisés que les régimes se réservent le droit de désavouer à leur guise. Les nationaux-socialistes ont précisément fait le contraire. Ils ont versé dans les SS d'autorité, sans aucune formation, sans autre vérification qu'une prise de sang, tous les effectifs de la police et de l'administration pénitentiaire, qui comprennent, comme on peut le présumer, beaucoup de gens que leur naturel et leur passé ne prédisposent pas spécialement aux vertus héroïques. Cela ne leur suffit pas. L'administration boulimique des SS incorpora, en outre, pendant les dernières années de la guerre, des territoriaux et des laissés-pour-compte de la mobilisation, variété militaire analogue à celle de ces valets qui suivaient au 16ᵉ siècle les armées combattantes et qu'on précipita pêle-mêle dans les tâches les plus inattendues.

Cette conduite ahurissante eut les résultats qu'il fallait attendre. L'élite que le régime voulait constituer comprenait en 1939 quelques dizaines de milliers d'hommes qui formèrent ces divisions de choc dont tout le monde connaît le nom. Mais, à la fin de la guerre, la direction des SS commandait à des millions d'hommes utilisés à n'importe quelle besogne et qui n'avaient de commun avec les SS que le sigle qu'ils portaient au col et la satisfaction d'avoir quatre grands-pères aryens. C'est exactement le contraire qu'il fallait faire. L'histoire du national-socialisme doit nous apprendre que les charges et les insignes de l'élite ne se distribuent pas comme des feuilles d'impôts, que le dépôt qui est ainsi remis est trop précieux pour qu'il tombe entre n'importe quelles mains. Et elle nous apprend aussi cette leçon grave, et plus grave pour ceux qui se disent fascistes que pour tous autres : c'est que l'élite qu'un pays se donne, la nation doit toujours lui garder les mains propres, *quelles que soient les circonstances.* Ce devoir les expose, je le sais. Mais elles sont faites pour être exposées. De telles troupes d'élite, si elles avaient le courage *civique*, lorsqu'elles sont frap-

pées lâchement dans le dos, de ne pas répondre par des exécutions et des représailles, quelle image ne laisseraient-elles pas, non seulement de leur guerre, mais de leur notion du métier de soldat ?

Le parti unique, l'institution des SS sont des pièces très importantes du mécanisme national-socialiste : mais ce ne sont que des pièces, auxquelles on peut substituer plus ou moins des équivalents. Au contraire, le *führer-prinzip* est le moteur même du régime. Il est la source, le fondement de toute la structure nationale-socialiste. Et c'est à ce titre qu'il a été frappé d'une réprobation officielle que nous avons également à examiner.

Etonnons-nous d'abord qu'un *principe* répande tant de terreur : c'est prendre la philosophie bien au sérieux. Puis, mesurons-en l'empan épouvantable.

Si le *führer-prinzip* est l'affirmation d'une unité de direction, quel homme d'Etat peut le réprouver ? Il exprime une évidence. Il est la règle d'une saine gestion des affaires, privées ou politiques, en tout temps. S'il veut dire que le subordonné doit obéir à l'ordre donné *perinde ac cadaver*, il est le principe de discipline qu'on retrouve à la fois dans les ordres religieux et dans les armées en campagne. En ce sens, ce principe n'est pas spécialement l'expression du fascisme : il est la règle de tout état de crise et de toute entreprise difficile, loi des pionniers, des hommes en péril, de l'état de siège. Si le *führer-prinzip* veut dire, en outre, que le chef *seul* décide et que l'obéissance lui est due quand il a été décidé, n'est-ce pas ce qui se passe partout, en fait ? Une direction collective ne se distingue d'un pouvoir personnel que parce qu'elle remet à la majorité d'un bureau cette décision après laquelle la discussion doit cesser. Et, en fait, elle remet presque toujours, comme c'est le cas dans les pays communistes, les pouvoirs nécessaires à l'exécution de cette décision entre les mains d'un seul homme qui a la confiance des autres.

Ce n'est pas seulement cela, répondent les docteurs irrités, et vous savez très bien où est l'abomination. Les docteurs dressent ici un index grave : il y a le serment, le serment par lequel on abdique toute volonté, toute conscience devant l'ordre du führer, ce serment à double tranchant qui fait de chacun un autocrate quand il le reçoit et un esclave quand il le prête. Voilà ce qui offense la dignité humaine, voilà ce qui est la figure même de la Bête, car il n'est pas plus raisonnable d'exiger une obéissance sans condition que de se soumettre à la subir. Ici, les docteurs prennent une voix attristée : qu'un peuple soit assez fou pour renoncer à sa liberté, pour se donner un maître, l'histoire nous apprend que ce n'est pas impossible, mais, voyez-vous, ce qui est intolérable, ce qui doit révolter et ce qu'on doit maudire, c'est que des hommes s'arrachent leur conscience, se châtrent de leur conscience, ne soient plus que des eunuques, de la vie morale, des janissaires sans entrailles et que *le régime leur fasse de cela une obligation.*

Cette indignation des docteurs n'a qu'un point faible : c'est que jamais, aucun fasciste ne s'est fait du *führerprinzip* cette conception extravagante. Le fascisme ne repose pas sur la contrainte, comme le croient la plupart de ses adversaires : il a pour objet de faire naître une volonté collective de discipline et les mécanismes de cette discipline ne sont qu'un *style* qui varie d'un pays à l'autre. Le serment, à l'intérieur du fascisme, n'est donc pas un emprisonnement, encore moins une abdication des consciences. Il constate simplement un accord, il affirme solennellement cette volonté libre de servir et de se dévouer, il en est la consécration, pour ainsi dire, rituelle. Par le serment, le responsable fasciste et aussi le militant fasciste déclarent leur appartenance à une communauté qui travaille pour eux et ils déclarent en même temps leur volonté de lui apporter en échange toutes leurs forces et toute leur loyauté. Les limites de ce serment sont

fixées par chaque conscience et la loyauté seule est imprescriptible. Nul n'est tenu d'être fasciste dans un pays fasciste. Ceux qui ont le malheur de se sentir hors de la communauté nationale, on ne leur demande rien d'autre que de ne pas entraver et de ne pas prendre part. Ils sont hors du serment comme ils sont hors du régime. Ils suivent avec leur vie privée, à leur pas, et suivant leur mode, l'armée en marche à laquelle ils n'appartiennent pas. La persécution systématique des Juifs a été, à cet égard, une erreur d'Hitler, car elle est une mesure située hors du contrat fasciste. Il y a des *sans-parti* dans un régime fasciste, comme il y a des spectateurs sur le parcours d'un défilé. S'ils se tiennent tranquilles, pourquoi les ennuyer ? Bien plus, dans une nation fondée sur un serment librement prêté, l'*objection de conscience* devrait avoir son statut. Dans tout pays fasciste, il y aura toujours une minorité qui ne sera pas fasciste : un des objectifs politiques du fascisme est de rallier cette minorité en lui montrant les résultats du fascisme, mais si ce ralliement ne se produit pas, une des préoccupations de l'Etat fasciste doit être d'établir des rapports normaux et stables entre ceux qui veulent participer à la marche en avant de la communauté nationale et ceux qui restent à l'écart.

Il est donc faux de voir dans le *führer-prinzip* une morale politique nouvelle qui change les rapports traditionnels des hommes entre eux. Le serment de servir avec loyauté et désintéressement ne contient rien qui n'ait existé déjà dans nos anciennes monarchies. Le *führer-prinzip* n'innove pas en doctrine : mais ce qui est inquiétant, c'est ce qu'il peut devenir dans la pratique, sous la pression de certaines circonstances dramatiques. Ce qui est inquiétant dans cette pratique du *führer-prinzip*, c'est le fait qu'*un seul homme* puisse prendre, sans consulter personne, des décisions graves, parfois dramatiques qui engagent dangereusement l'avenir d'une nation.

Je doute que cela se passe ainsi réellement. Il me semble que, même dans la *pratique* du national-socialisme, la plupart des décisions graves ont été étudiées en conseil. C'est dans le rétrécissement abusif de ce conseil que réside le danger. Et là, en effet, tout est dans la *pratique* du pouvoir et les régimes à direction collective peuvent aisément commettre la même faute. Ce qui est souhaitable dans la pratique de toute direction autoritaire, c'est que, dans les limites d'une même doctrine et d'une même volonté, des tendances diverses puissent être confrontées. Il n'est pas mauvais non plus que des personnalités différentes examinent les aspects d'une décision, l'analysent et la critiquent selon leur optique propre : à condition que, la décision une fois prise, chacun collabore loyalement et avec discipline à son application. Le régime national-socialiste a-t-il tiré sa force du *führer-prinzip* ou est-il mort de l'abus du *führer-prinzip ?* Il est difficile de décider cette question. Les risques de guerre qui furent pris successivement pour l'Anschluss, pour les Sudètes, pour la Pologne furent-ils pesés par Hitler seul ou par un groupe de dirigeants ? Une direction collective dans le même cas serait-elle plus sage ? Le reproche capital qu'on peut faire à Hitler, c'est d'avoir fourni l'occasion de la guerre. Si l'Allemagne avait été dirigée par un politbüro, la guerre eût-elle été évitée ? Qui peut le savoir ?

Et quand une nation est en pleine guerre, et dans une guerre si dramatique, si difficile, comment juger de la valeur d'un *principe*, alors que tout est dans le caractère des exécutants ? Assurément, on peut finalement être effaré des conditions dans lesquelles Hitler a conduit la guerre pendant les derniers mois de la résistance allemande. Cet homme épuisé, vieilli, abruti de piqûres, déplaçant sur ses cartes d'une main tremblante des bataillons dont il ne sait pas s'ils existent dans un terrain dont il ne sait pas comment il est fait, maître de tout, projetant

dans les milliers de canaux de la nation allemande au combat le fluide de sa volonté sans que rien l'assure que ce corps énorme obéit à ses impulsions, confiant à un traître le fonctionnement capital des services secrets, remettant auveuglément à un lieutenant la responsabilité terrible des camps de concentration, trouvant moyen de tout commander dans le détail et d'abdiquer en même temps des secteurs immenses de son immense pouvoir, est-ce là l'image d'un chef calme, lucide et dominant avec souveraineté l'ensemble des tâches accablantes de la guerre ? Est-ce seulement l'image d'un généralissime que le fantôme de la défaite affole et paralyse et qui ne se souvient plus des lois du commandement ? Le *führerprinzip* à ce moment-là tourne à vide, happe n'importe quoi, il n'est plus qu'un moteur grippé. Et c'est justement ce qu'on lui reproche, sa facilité à se gripper ainsi. Et cet empereur hagard, si la folie l'enveloppe de ses voiles noirs, s'il devient Caligula ? Si ses ordres sont aberrants, impossibles à exécuter, s'il frappe aveuglément sans voir, sans entendre, les naseaux sanglants d'une nation fourbue ?

Je ne puis voir sans pitié, sur les images des dernières semaines cet Hitler, hâve, tendu, anxieux, son regard encore plein de lumière, dissimulant de sa main valide la main tremblotante, la main de vieillard qui le trahissait. Cette course au désespoir, ce suicide auquel il a mené l'Allemagne, quelle folie, quelle condamnation d'un système de gouvernement ! L'héroïsme est la vocation d'un homme ou d'un groupe d'hommes. Mais qui a le droit d'imposer cet honneur des guerriers aux mères, aux enfants, aux vieillards, aux infirmes nés de la guerre, à tous ces faibles qui sont *aussi* le peuple ? De quel droit leur dire qu'ils n'ont pas mérité de survivre, puisqu'ils n'ont pas été capables de vaincre ? Parole d'intellectuel, maxime de tragédien : un conducteur de peuple doit *voir* ce peuple qu'il conduit comme s'il était sa propre chair.

L'application du *führer-prinzip* met en pleine lumière une des difficultés les plus graves du pouvoir. Commander, c'est d'abord écouter, c'est même ausculter. On ne peut commander sans prendre conscience de ses forces, comme le cerveau lorsqu'il commande au corps, même si l'on veut les outrepasser. Le chef d'un Etat doit percevoir constamment cette respiration de la nation. Tout l'art du gouvernement consiste à laisser cette respiration de la nation se faire librement : et par conséquent à tenir compte du freinage et des oppositions qui s'expriment ainsi, sans qu'ils puissent jamais devenir une menace pour le pouvoir. Le *führer-prinzip* ne tient pas compte de cette hygiène du pouvoir. Combiné avec le parti unique, il forme un couple qui détermine à lui seul le fonctionnement de toute la machine. Alors on n'entend plus rien, on ne sent plus rien. On finit par commander dans le vide à un pays qui obéit, en effet, comme une machine. Mais on ne sent plus les pulsations et l'euphorie, ou les crampes, la fatigue, enfin la vie même de la nation accordée à celui qui la conduit.

●

Laissons ces excès : le désespoir en inspire de semblables à toutes les religions en danger de mort. Qu'ils nous avertissent seulement d'un danger grave et permanent du fascisme : il est lié trop souvent à la santé d'un homme, à son équilibre intellectuel, à la sûreté de son jugement. Les cerveaux les mieux faits s'encrassent, les nerfs les plus fermes peuvent céder. Mais quel remède ? Dans toute crise grave, les nations sont toujours à la merci d'un homme. Et l'on ne peut que souhaiter que ceux qui reçoivent de tels pouvoirs sachent partager leur puissance et prendre conseil. Encore tout cela ne vaut-il que ce que vaut l'homme. Gamelin était un fort bon fonctionnaire. Il y a des jours où il faut accepter les inconvénients du génie.

Le fascisme sera toujours un pari. Mais la vertu du fascisme est dans cette confiance de toute la nation en un homme dans lequel elle se reconnaît. Le principe de discipline du fascisme, loin de le regretter et de le renier, nous devons donc, au contraire, le proclamer comme une des lois les plus nécessaires des temps modernes. Nos nations d'Europe meurent de la maladie de la discussion et de la défiance, de l'esprit de dénigrement qui s'est installé dans la pratique de la vie parlementaire. Le civisme n'est plus dès lors qu'une obéissance réticente et souvent purement formelle à la volonté provisoire d'une majorité fragile. Ces régimes où tout le monde louvoie, évite les responsabilités, écoute sa Loge, sa conscience, suppute, spécule, se réfère, ils rendent hommage eux-mêmes au fascisme dans leurs moments de crise en conviant le pays à suivre aveuglément pendant un temps quelque providentiel sauveur. Mais quel coup de baguette transformera un marécage en terrain solide ? Le principe de l'obéissance et le respect du serment restituent à la loyauté sa place naturelle dans la cité. Une nation n'est saine que si chacun s'y regarde comme un homme et s'y conduit comme un homme, non regardant derrière soi, ni prenant le vent, ni rongé de peur, ni jaune d'ambition, non tendant la bouche à la gourmette de quelque trahison, mais fidèle à sa parole d'homme, à l'engagement avec lequel il est entré dans la vie, à la promesse faite non seulement à celui qui guide et dans lequel on le reconnaît, mais à travers lui à tous les camarades de travail et de combat. Telle est l'image à travers laquelle le fascisme voit les rapports de celui qui obéit à celui qui commande. Et il n'y a pas de raison que nous renoncions à cette image.

(A suivre.)

Maurice BARDÈCHE.

B. COLLIN DU BOCAGE

VOYAGE AU MOYEN-ORIENT

Beyrouth, le 5 *mai* 1961.

Pour un Occidental, aborder le Moyen-Orient est bien difficile. Tout y est complexe, mélangé, à l'état d'ébauches ou de questions sans réponse immédiate.

Géographiquement, le Moyen - Orient appartient à l'Asie, géologiquement à l'Afrique, politiquement au monde arabe (sauf Israël naturellement) tourné vers l'Ouest (Liban, Jordanie) ou vers le Tiers Monde (Syrie, Province nord de la R.A.U. Irak).

Vieille terre où les civilisations les plus diverses se sont succédées, épanouies, transformées — Hittite, Egyptienne, Phénicienne, Romaine, Musulmane, etc... — le Moyen-Orient, bousculé entre ses traditions et les mondes occidental et oriental, demeure un carrefour pour les hommes et les idées de l'Histoire moderne.

●

Lorsque l'avion survole Beyrouth, tous les immeubles et maisons sans toit, avec terrasses seulement, ont l'air de milliers de cubes posés sur la terre rouge. Partout, des constructions ultra modernes se dressent, qui sont réalisées en quelques semaines et dont les prix de revient sont fantastiques : dix millions de livres par exemple, soit un milliard et demi de nos anciens francs, pour un immeuble au centre de la ville.

En fait, le Liban regorge d'argent. Les sheiks et nababs du pétrole du Golfe Persique investissent sans mesure et l'on trouve des banques jusque dans les moin-

dres villages. Beyrouth, en 1961, a sans conteste supplanté Tanger et les mouvements de capitaux y sont énormes. La balance commerciale du Liban est très curieuse, les importations n'étant balancées par presqu'aucune exportation. A l'ambassadeur soviétique qui proposait, contrairement aux nations occidentales, un échange export-import et demandait ce que le Liban pourrait exporter, le ministre des Affaires Etrangères réfléchit quelques instants et répondit : « Des curés ». Le nombre des couvents est en effet très important au Liban. A Beyrouth, ville de 500 000 habitants — le Liban en compte 1 500 000 en tout — il y a dix-huit évêques, Beyrouth étant sur ce plan la première ville du monde après Rome. Dans tout le Moyen-Orient, d'ailleurs, la religion tient dans les rapports sociaux une place prépondérante. Il est bien rare, surtout s'il est chrétien, qu'un homme qui se présente n'annonce sa religion dès les premières minutes d'entretien.

La pauvreté économique de la Syrie contraste fâcheusement avec la richesse du Liban. Au Liban, on ne cotoie pratiquement jamais la misère, sauf dans les camps de réfugiés (mais c'est là un problème politique qui est entretenu soigneusement) : les manœuvres sans spécialité, par exemple, sont dans leur majorité des Syriens.

En Syrie, en effet, la misère est présente partout. A l'emprise politique égyptienne est liée une crise économique permanente, dûe d'ailleurs en partie à la sécheresse qui sévit depuis trois ans, mais que l'homme de la rue n'est pas loin d'attribuer à Nasser. En outre, l'Egypte exporte de la main-d'œuvre en Syrie qui n'en a guère besoin. Le gouvernement de la R.A.U. tente naturellement de remédier à cette crise, notamment en aménageant Lattaquié pour remplacer Beyrouth qui, jusqu'à présent, avait servi de port commercial à la Syrie.

En Jordanie également, la misère est grande, d'autant plus qu'une bonne partie de la population bédouine est incorporée dans la Légion Arabe, fidèle soutien du Roi Hussein. Sans l'aide financière et technique de la Grande-Bretagne, il est probable que la Jordanie aurait déjà basculé.

●

Politiquement parlant et en simplifiant — il le faut bien — on peut affirmer que le Liban et la Jordanie de-

meurent fidèles à l'Occident, la Syrie étant résolument contre depuis qu'elle a été annexée par l'Egypte.

Le Liban, c'est la France, par son accueil bienveillant, sa culture, sa deuxième langue — bien que la langue américaine fasse des progrès de géant. —

Beyrouth, ville moderne survolée sans cesse par des « jets », est naturellement très occidentale, sauf le quartier un peu bigarré du port : Immeubles neufs, magasins de luxe, banques, restaurants, boîtes de nuit, bowling, un casino futuriste à 25 kilomètres de la ville... Le journal *L'Orient*, c'est pratiquement *France-soir*, avec « les potins de la commère », « le crime ne paie pas » et « les amours célèbres ». Si les Libanais apprécient les pièces françaises — la Comédie-Française présentera *Britannicus*, cette année au Festival de Baalbeck, — ils ont été très sensibles au succès que Paris a réservé à leurs Ballets dans le cadre du Théâtre des Nations, et la presse y a consacré de larges articles.

Cependant, si elle demeure optimiste, la République Libanaise tremble de tomber sous le joug égyptien. La lutte des influences qui ne cessent de peser sur la vie politique du pays est illustrée, par exemple, par l'importance que les Libanais attachent à l'existence de leurs diverses Universités : Université française, dirigée par les Jésuites, Université américaine, Université libanaise et, fer dans la plaie, Université égyptienne. La décision prise par l'Université de la R.A.U. d'ouvrir une chaire de Droit a déclenché immédiatement et *sine die* une grève du barreau beyrouthin, grève qui a mis en péril l'existence même du gouvernement.

La Jordanie, elle, se tourne plus volontiers vers la Grande-Bretagne. Menacée à la fois par Israël, par la R.A.U. et par l'Irak (à influence politique chinoise), elle est d'une façon permanente sous les armes. La Légion Arabe est est présente partout, surveillant à la fois les frontières et l'intérieur. Dans sa capitale d'Amman, qui, en dix ans, est passée de 40 000 à 400 000 habitants, le roi Hussein s'entoure de précautions extraordinaires, décidé farouchement à conserver son indépendance.

L'exemple de la Syrie, qui a perdu sa liberté, ne peut que le confirmer dans son désir de lutte. L'emprise égyptienne est terrible et beaucoup sont les Syriens qui regrettent le mandat français. Dès la frontière franchie, le touriste même prend conscience du totalitarisme poli-

tique : Barrages et contrôles policiers sur les routes, interdiction de photographier, arcs de triomphe et calicots dans les villes, voitures de propagande dans les rues et hauts parleurs dans les endroits publics, portraits de Nasser obligatoires dans chaque boutique (dans les souks, où les échoppes sont côte à côte, la répétition des photos de Nasser devient hallucinante)... A Damas, capitale et quatrième ville sainte de l'Islam, chaque fonctionnaire syrien est doublé d'un fonctionnaire égyptien.

La fierté naturelle des Syriens souffre certainement de cette emprise. A mon étonnement de voir un poste de police dans chaque village, un chauffeur de taxi répondit : « Ils ont peur ». En Syrie, comme souvent ailleurs, il semble qu'un divorce profond s'est créé entre le Pouvoir et la population, divorce qui pourrait bien déboucher sur une révolution. La crise économique, par ailleurs, n'est pas là pour arranger les choses.

Il ne faudrait pas dire pourtant que le régime n'a pas ses supporters ni que les idées anti-occidentales ne trouvent pas de nombreux échos. A l'extérieur, en Jordanie et au Liban, les espions qui complotent pour faire basculer ces deux pays dans la R.A.U. ne manquent pas non plus.

●

Il y a aussi Israël, problème toujours présent, cause d'innombrables et colossales haines, concrétisé par l'Etat d'Israël lui-même et par l'existence de 200 000 réfugiés arabes au Liban et 800 000 en Jordanie, vivant misérablement dans des camps soigneusement maintenus par les Gouvernements pour entretenir la plaie. Ce million réfugiés — ils étaient 600 000 en 1948, mais se sont accrus depuis — ont quitté Israël et ne peuvent plus y pénétrer. Les terres qu'ils cultivaient sont maintenant propriétés israéliennes et les Etats Arabes ont toujours systématiquement refusé les indemnités offertes.

Cette affaire d'Israël, véritable obsession du monde arabe, devient, dans la presse, prétexte à commentaires pour tout événement politique. C'est ainsi qu'à propos de la lamentable intervention américaine à Cuba, le *Progrès Egyptien*, édité en français au Caire et diffusé en Syrie, écrivit das son édition du 22 avril :

« Le Président américain entreprend une action insensée qui, loin de redorer le blason des Etats-Unis, n'a fait

que le ternir. La stupide agression par personne interposée à laquelle il s'est livré contre Cuba s'est soldée par un échec cuisant qui constitue peut-être le coup le plus sévère porté à la renommée américaine depuis 1948, date à laquelle un autre président démocrate, Harry Truman, se faisait non point seulement le complice mais éaglement l'instigateur de la plus grande iniquité des temps modernes que constitue l'usurpation d'une partie du territoire palestinien pour le donner aux sionistes agresseurs. »

Il est sans doute inutile de préciser qu'au sujet du Procès Eichmann, les réflexions de la presse arabe sont bien différentes de celles que nous pouvons lire dans la presse occidentale. Par exemple, extrait du « *Hayat* » :

« Il est évident que le crime d'extermination des humains est un crime impardonnable quelle que soit la forme qu'il revête. Il ne s'agit donc pas pour nous de prendre la défense d'Eichmann. Mais nous devons quand même mettre l'accent sur certains points qui nous intéressent particulièrement, nous les Arabes.

« Une première réalité à constater, c'est que ceux qui prétendent aujourd'hui représenter la justice dans l'affaire d'Eichmann ont commis le même crime que lui contre les Arabes. Ils ont suivi l'exemple de celui qu'ils cherchent à condamner aujourd'hui, en massacrant et en pourchasssant les Arabes, sans que toutefois cette peine du talion puisse humainement être appliquée contre nous.

« Ceux qui jugent aujourd'hui Eichmann parce qu'il est coupable des massacres de l'Europe Orientale, n'ont jamais envisagé de demander des comptes à ceux qui ont perpétré les crimes de Deir Yassine, de Koubbié et autres lieux en Palestine.

« Ils se sont octroyé généreusement le droit d'exercer la Justice au nom de l'Humanité, alors que le bourreau ne peut jamais être en même temps juge.

« Il y a lieu de souligner par ailleurs que les Israéliens avaient marchandé avec le Gouvernement allemand sur la liquidation des massacres des Juifs durant la guerre, obtenant ainsi des réparations considérables que l'Allemagne verse depuis dix ans et qu'elle versera jusqu'à la fin de l'année prochaine. Il était normal qu'Israël tournât la page en échange de ce compromis.

« Le Gouvernement allemand a appliqué et applique

consciencieusement son accord avec Israël, subissant sans protester les conséquences de sa politique et entendant sans récriminer les accusations lancées contre lui.

« Mais Israël n'a jamais cessé de prendre à partie l'Allemagne en tant que Gouvernement et en tant que peuple.

« Israël transforme le procès d'Eichmann en un festival international dans le seul dessein de compromettre l'Allemagne nouvelle et de lui faire assumer la responsabilité d'actes auxquels cette Allemagne est complètement étrangère.

« Nous avons là un nouveau témoignage du reniement par Israël de ses engagements. La chose ne nous étonne pas, nous Arabes. Elle devrait servir de leçon au Chancelier Adenauer et aux dirigeants de la politique extérieure de Bonn. »

Par ailleurs, dans « *L'Orient* » du 4 mai, on pouvait lire cet extrait d'une dépêche de l'Agence France-Presse qui précise assez bien le sentiment du gouvernement égyptien à l'égard du procès Eichmann en particulier et d'Israël en général :

« Le Caire, 3 mai. — Il est faux que Hitler et les Nazis aient jamais massacré six millions de juifs européens », a déclaré, devant l'assemblée nationale de la République Arabe Unie, leministre adjoint des Affaires étrangères, M. Hussein Zulficar Sabri, répondant à l'interpellation d'un membre de l'assemblée, M. Sayed Galal, sur les mesures que le gouvernement entendait prendre pour protester contre la mise en jugement d'Adolf Eichmann.

Le ministre a affirmé que la R.A.U. ne soulèverait pas l'affaire Eichmann devant les instances internationales « étant donné que cette intervention pourrait être interprétée comme une reconnaissance implicite d'Israël en tant qu'Etat obligé de respecter cetains principes du droit international ».

L'intervention du ministre ne s'est pas limitée à l'aspect juridique de la position de la R.A.U. sur le plan international concernant Eichmann.

Répondant dans son exposé aux accusations formulées par le procureur général contre Eichmann, Hitler et le parti nazi, il a affirmé : « Les Israélites, d'après les statistiques juives, étaient en 1939, 11 millions. En 1948, ils étaient 16 millions, soit une augmentation en neuf ans de cinq millions ».

« Hitler, at-il déclaré, permettait aux juifs d'émigrer, moyennant le paiement d'une certaine somme. Quant aux pauvres, il les réunissait dans des camps afin de négocier avec les représentants du sionisme pour obtenir les fonds et l'équipement dont il avait besoin pour poursuivre son effort de guerre. »

D'après M. Zulficar Sabri, « les sionistes firent des promesses, mais ne les tinrent jamais, pour obliger Hitler à commettre des crimes et créer une légende permettant d'aboutir, finalement, à la création « d'Israël ».

« Eichmann a été mis en jugement alors que le véritable criminel, Ben Gourion, n'est pas jugé, nn seulement pour les crimes dont on accuse Eichmann, mais pour le massacre des Arabes à Deir Yassine, Kibia, Gaza et Rafah », a dit encore le ministre.

« Nous n'interviendrons pas devant les organisations internationales à l'occasion de l'affaire Eichmann, a poursuivi M. Sabri, mais nous entendons employer tous les moyens d'information dont nous disposons pour révéler au monde les crimes du sionisme et d'Israël.

« Tout ralentissement de notre pression sur Israël aurait pour résultat de lui permettre de chercher à étendre encore ses frontières vers le Nil et l'Euphrate », a conclu le ministre.

Personnellement, je me souviens de la fierté d'un chauffeur de taxi jordanien me montrant entre Jéricho et la Mer Morte, des débris de tanks : « Ce sont des chars israéliens détruits par les Arabes ». (J'ai su, après, que c'était en réalité de vieux tanks anglais servant de cibles pour les exercices de tir).

L'absurdité des mauvaises solutions politiques est illustrée, à Jérusalem, par le mur qui coupe en deux la ville. Malgré les « observateurs » de l'O.N.U. qui patrouillent en jeeps blanches, il est certain que l'Etat d'Israël représente en permanence une bombe, amorcée au cœur du Moyen-Orient.

Bertrand COLLIN DU BOCAGE.

Liliane ERNOUT

L'ANGOLA

une des clefs de la défense de l'Occident

Chaque jour l'Occident recule. Chaque jour le colosse soviétique avance ses pions sur l'échiquier international. Au nom d'un soi-disant libéralisme, d'un certain sens de l'Histoire, le monde occidental cède pas à pas et attend d'être acculé le dos au mur pour le coup de grâce final.

L'Europe ne peut vivre sans l'Afrique, ni l'Afrique sans l'Europe, car l'une et l'autre sont liées par le même destin. Si l'une tombe sous l'emprise bolchévique, l'autre subira bientôt le même sort. C'est la logique des faits : l'histoire aime les règles mathématiques et se défie des improvisations de dernière heure et des miracles. Elle aime aussi qu'on ne la laisse pas aller au gré des vents et des tempêtes mais que les hommes lui construisent des barrages et des digues. Elle aime l'intelligence des hommes, leur industrie, leur force patiente, leur prévoyance, et elle ne pardonne pas aux faibles et aux lâches.

Dans ce combat engagé pour la défense du monde occidental, le continent africain est le levier indispensable : le sort des peuples de l'Europe se joue en Afrique. Les soviétiques l'ont compris, qui mènent dans ce continent, depuis plusieurs années, une lutte acharnée, exaltant les nationalismes pour mieux ensuite les asservir à leurs fins impérialistes.

Combien de temps la France et le Portugal amputés de leur province d'Afrique et de l'Angora, pourront-ils tenir face aux assauts de « l'Empire de la peur » ? — Devant l'Assemblée Nationale Portugaise, le Président Salazar n'a-t-il pas déclaré : « Quand en Afrique on affaiblit la France, la Belgique, le Portugal, c'est la défense de l'Occident qu'on diminue. »

Le drame algérien touche à son aboutissement ; il ne dépend plus des hommes mais du miracle qui peut seul éviter à notre

province le chaos et la mort. Depuis plusieurs mois, le drame de l'Angola est commencé et la subversion use envers le Portugal des mêmes procédés qui ont conduit l'Algérie au bord de l'abîme. Dans le monde entier, et en particulier dans les pays de l'Europe occidentale, dans les assemblées internationales, on assiste à un vaste mouvement de propagande contre cette « sombre puissance colonialiste » que serait le Portugal. La sensibilité populaire s'émeut au récit des massacres, de la répression fomentée par l'armée portugaise. La conscience universelle se révolte. Mais, si on analyse ce gigantesque mouvement de désintégration, on s'aperçoit en dénouant les fils de l'intrigue que l'on aboutit au Kremlin ou dans certains bureaux de Wall-Street. Une fois de plus, banquiers de l'Internationale de l'or et marxistes tissent les fils de la conjuration anti-occidentale.

La terminologie est la même que celle employée pour l'Algérie. On parle de « guerre d'Angola », des « nationalistes angolais », de la formation d' « un gouvernement provisoire de l'Angola ». On assiste dans le monde à la création de comités, d'associations, de ligues pour la défense du « peuple angolais ». Mais l'Angola est depuis cinq siècles une province portugaise dans laquelle il n'y a qu'un peuple : le peuple portugais. On crée des centres d'hébergement pour les réfugiés angolais comme pour ceux du F.L.N., centres où ils s'entraînent militairement et où ensuite on les arme afin qu'ils reviennent vite massacrer et semer la terreur. Les meneurs sont des cadres entraînés dans des écoles de Tchécoslovaquie et d'U.R.S.S.

La presse occidentale s'attendrit-elle sur les massacres de femmes et d'enfants commis par les terroristes qu'elle qualifie de nationalistes ? Par contre, elle en appelle à la conscience universelle devant la « cruelle répression de l'armée portugaise ». Alors que cette armée, placée en état de légitime défense, lutte pour sauvegarder l'intégrité du territoire national et pour protéger les populations d'un massacre généralisé. Le peuple portugais tout entier s'est levé pour défendre sa province menacée et les manifestations de violence populaire dirigées contre l'Ambassade des Etats-Unis à Lisbonne, après leur vote à l'O.N.U. contre le Portugal, montrent combien la nation se sent atteinte dans son Unité.

Jose GILMORE, le leader de « l'Union des populations de l'Angola » (U.P.A.) a déclaré récemment à des journalistes qu'il était en rapports constants avec le F.L.N. et que celui-ci lui donnait des conseils de caractère politique et militaire. Jose GILMORE voyage d'ailleurs beaucoup de New-York à Pékin en passant par Prague et Moscou, se faisant appeler tantôt Rui VENTURA, tantôt Roberto HOLDEN. Le siège de l'U.P.A. est à Léopoldville.

Un autre mouvement, « le mouvement populaire de libération de l'Angola » (M.P.L.A. - siège à Conakry) est dirigé par

Mario de ANDRADE qui fait également des voyages fréquents à Pékin et dans les pays situés derrière le rideau de fer.

Ces deux chefs terroristes organisent de nombreuses conférences à l'étranger où ils ne manquent pas de faire appel à tous les peuples épris de liberté pour soutenir la libération de l'Angola. La première conférence a eu lieu à Casablanca, le 19 avril 1961. Y assistaient : le « Parti africain d'indépendance de la Guinée portugaise et du Cap Vert », « l'Union démocratique nationale de Mozambique », « la Ligue de Goa » et le « Comité de libération de Sao-Tomé ». Des observateurs attentifs assistaient à cette conférence, ceux de l'U.R.S.S. et de la Chine Populaire.

Le 3 mai, au cours d'une conférence de presse à Tunis, Gimore lançait un appel aux jeunes soldats portugais en leur demandant de déserter.

Le 13 mai, José Gilmore et Mario de Andrade déposaient à la conférence de Monrovia une motion demandant que tous les Chefs d'Etats Africains qui avaient appuyé la cause de l'Angola libre à l'O.N.U. leur apportent une aide diplomatique et matérielle. N'oublions pas que cette conférence demanda des négociations directes entre le gouvernement français et le G.P.R.A.

Le 28 juin, commençait à Winneba, au Ghana, sous la présidence de N'Krumah, une conférence secrète qui devait durer plusieurs jours et dont l'objet principal était l'Angola. Cette conférence réunissait les « représentants des territoires africains n'ayant pas encore accédé à l'indépendance » et, naturellement, les dirigeants « nationalistes angolais » y participaient.

Quelques jours plus tard, N'Krumah s'envolait pour Moscou où, accueilli avec tous les honneurs, il recevait sa promotion de « camarade » et saluait en Khrouchtchev un « ami sincère des peuples du monde entier ». Il devait faire à K... un rapport confidentiel sur cette conférence et prendre les consignes du Kremlin en vue d'une intensification de la guerre civile en Afrique et d'une coordination plus parfaite entre tous les mouvements nationalistes africains.

Le voyage de N'Krumah va durer deux mois, car il doit ensuite visiter les pays satellites, Pologne, Hongrie, Tchécoslovaquie, et sans nul doute, les écoles de cadres spécialisées dans la formation des agents terroristes africains. On peut donc s'attendre pour les mois qui viennent à des explosions de terrorisme multipliées, à une intensification et une généralisation des guerillas, tant dans les provinces portugaises d'Afrique qu'au Congo, au Kenya, en Rhodésie, dans le Sud-Ouest Africain et en Union Sud-Africaine.

L'Afrique va devenir un véritable « chaudron de sorcières » qui risque de faire exploser l'Occident.

Mais les associations, les comités, les ligues qui soutiennent

la cause des fellagha en Algérie et organisent les réseaux d'aide au F.L.N. sont les mêmes que ceux qui soutiennent Jose Gilmore et Mario de Andrade, que ceux qui veulent, à travers l'Algérie et l'Angola, détruire les dernières positions de l'Europe en Afrique pour mieux liquider ensuite ce qui restera du monde occidental.

Ces associations, ces comités, ces ligues font partie des réseaux soviétiques qui les utilisent, en dehors des questions purement d'espionnage, pour aider les mouvements de « libération » africains.

C'est à Francfort que se trouve le groupe de travail « Angola libre », dont la fondatrice est Mme Irngard BOUVIER, femme du président de la société germano-ghanéenne Rudolph BOUVIER. Rudolph Bouvier appartient au bureau de presse de l'Ambassade du Ghana à Bad Godesberg et dirige la revue « Ghana Outlook » qui paraît en trois langues. Il collabore également aux deux journaux suivants : « Franckfurter Rundschau » et « Gemeinschaft und Politik » dont le directeur est le Dr. HINDER, un neutraliste qui participa au congrès des neutralistes de 1958 à Heidelberg.

Le groupe « Angola libre » diffuse entre autres deux brochures : « Le procès des cinquante », par Marcel LEVAUX, et « la Vérité sur les Colonies portugaises d'Afrique », par Abdel Djassi. Cette brochure a été éditée par « l'Union of démocratic control ». Cette association axe toute sa propagande en faveur de la paix et l'anti-colonialisme, après s'être signalée autrefois dans la défense des rouges espagnols. Un certain nombre de députés travaillistes font partie du Comité de « l'Union of Démocratic Control », parmi lesquels : Fenner Brockway, Frank Allun, Konni Zilliacus, Révérend Michaël Scott, Frank Warbey, Stephen Swingler. Ces parlementaires anglais déploient une intense activité qui n'a qu'un seul but : défendre dans le monde les intérêts soviétiques.

Mais une autre plaque tournante de soutien aux soviétiques dans leur politique de subversion de l'Occident est le P. E. N. Club. Un article paru sous la plume de BOUVIER dans « Gemeinschaft und Politik » intitulé « L'Afrique de l'Ouest sans le centre P.E.N. » se termine ainsi : « Sans les noms des principaux écrivains de l'Afrique du monde noir, le P.E.N. international n'est pas vraiment international. »

Arnold ZWEIG, le président du P.E.N. allemand Est-Ouest, se définit lui-même comme un socialiste sioniste. Des réunions du P.E.N. Club à Hambourg et à Munich ont été interdites par la police. Dans certains milieux, on murmure que le P.E.N. Club allemand ne serait en réalité qu'une organisation de camouflage communiste.

Les sessions de la « Société Germano-Ghanéenne » et du groupe de travail « Angola libre » ont lieu à Francfort dans la maison de l'écrivain Erika de BARY. Cet écrivain est en liaison

avec les « Amis de présence africaine » de Bruxelles et avec « Présence Africaine » de Paris. En collaboration avec ces organisations subversives Erika de BARY aurait l'intention de fonder une branche allemande du « Comité mondial pour les noirs ». Elle a récemment traduit du français : « Jean-Joseph Rabearivelo et la mort », livre paru aux éditions Progress que dirige Johan FLADUNG. Johan Fladung a été député communiste au Reichtag et toutes les œuvres qu'il édite tendent à répandre les idées marxistes. Il publie aussi la Revue « Geist und Zeit » (Esprit et Temps), revue orientée vers l'Est et qui joue un rôle très important dans le pourrissement des milieux intellectuels de la République Fédérale Allemande.

Rudolph et Irngard BOUVIER sont en relations constantes avec un groupe d'intellectuels de Liège qui gravite autour du secrétaire des Jeunesses Communistes belges, Marcel LEVAUX. Celui-ci diffuse actuellement le livre de Lumumba « Les mésaventures de Stanleyville ». Autour de Marcel Levaux on trouve Jean GODIN, président du « Comité pour la paix en Algérie », comité crypto-communiste. Jean Godin est en contact à Cologne avec le « Groupe de travail des amis de l'Algérie » dont le responsable est le conseiller municipal PERTH. Un de ses collaborateurs, le professeur liégeois LAPERCHE a été assassiné l'année dernière. La presse occidentale a fait une large publicité à cet assassinat et en a rejeté la responsabilité sur l'organisation secrète anti-F.L.N., « la main rouge ». Jean Godin est également en rapport avec le frère de l'écrivain catholique de gauche Heinrich BOELL, qui ne cache pas sa sympathie pour « Jeune Résistance ». Il collabore à la revue française catholique progressiste « Esprit ». Son intention serait de préparer un congrès de parlementaires de l'Ouest pour le soutien du F.L.N. Enfin, notons en passant que les armes trouvées sur les terroristes en Angola sont des armes en provenance de la fabrique nationale d'armes de guerre de Herstal, près de Liège.

En Angleterre, l'action de propagande contre le Portugal est menée principalement par le député travailliste Fenner BROCKWAY et ses amis du Labour Party. Fenner Brockway dirige plusieurs associations et en téléguide beaucoup d'autres. Il est président du « Mouvement pour la liberté coloniale » (dans les bureaux de ce Mouvement se trouve une autre association « Non Conscription Council » (contre le service militaire). Le secrétaire du Mouvement pour la liberté coloniale est un certain EBER qui est également président du « Comité Grande-Bretagne - Malaisie ». EBER est en liaison avec la ligue trotskiste « Socialist Labour League ». Fenner BROCKWAY est aussi président de « l'amitié socialiste Grande-Bretagne - Asie et Outre-Mer » dont le président adjoint est David PITT qui collabore au journal F.L.N. « El Moudjahid ». PITT fait partie du « Comité britannique pour les réfugiés algériens » et est le secrétaire de « la société contre l'esclavage ». A son

adresse privée se trouve, comme par hasard, le « Comité des organisations africaines », le « Comité anti-Aparthed » et la branche anglaise de « Présence Africaine ». Dans un de ses articles, il écrit notamment : « le Mozambique et l'Angola sont baptisés en même temps que le Congo Belge la zone de silence. Zone de la mort serait une meilleure définition. Car les frontières n'y ont jamais laissé passer aucun souffle de liberté ».

Un autre personnage, le Révérend Michaël SCOTT, mène une intense activité de propagande tant en faveur du désarmement que contre le service militaire. Il est directeur de la revue « Peace News » et le responsable pour l'Angleterre de l' « internationale des adversaires du service militaire ». Scott ne soutient pas seulement les mouvements nationalistes portugais ; il s'intéresse aussi au « Sud-Ouest Africain », attaquant la minorité d'origine allemande qui y est implantée. Des troubles sérieux risquent donc de se déclencher dans ce territoire sous mandat Sud-Africain.

En 1959, il fut arrêté à Londres en raison de sa campagne contre les bases de fusées atomiques. C'est lui qui organisa en été 59 la réception, agrémentée d'une conférence, de l'écrivain soviétique Ilja EHRENBURG.

Ainsi, il est bien évident que les fils de ce théâtre sanglant sont tirés par les mêmes acteurs, derrière lesquels se profile l'ombre des prophètes du Kremlin et de Wall-Street.

« Les peuples d'Algérie et de l'Angola versent leur sang dans la lutte pour la libération nationale ». Mais derrière ces paroles trompeuses de Khrouchtchev à N'Krumah, les images de millions d'hommes asservis attendent derrière le rideau de fer leur libération du joug bolchevique.

A ces paroles nous n'opposerons que celles si simples, si émouvantes, de ce portugais luttant pour sauvegarder l'unité de sa Patrie : « L'Angola appartient à chaque Portugais au même titre que le Portugal d'Europe. La plupart d'entre nous sont nés ici et nos ancêtres y sont depuis 1450. Nous y resterons. Nous n'abandonnerons pas ce pays qui est le nôtre. »

Chaque jour des Français prononcent des paroles semblables. C'est grâce au courage, à la volonté, à la ténacité de ces milliers d'hommes que le monde occidental pourra encore être sauvé.

L'histoire aime aussi les sacrifices des hommes et le sang des justes sera le prix de la victoire de l'Occident.

Liliane ERNOUT.

La question de Palestine

FAITS ET TÉMOIGNAGES

ISRAEL EN PALESTINE

I. — *La confiscation des propriétés arabes.*

Le leader sioniste Chaim Weizumann a déclaré : « ...Le but du sionisme est que la Palestine devienne aussi profondément juive que l'Angleterre est anglaise ». Nous allons immédiatement voir les moyens pratiqués par le sionisme pour atteindre ce but, en ne faisant aucun cas des droits légitimes des minorités.

Les divers plans et projets qu'Israël est en train de réaliser pour se débarrasser de la population arabe qui vit sur son territoire comprennent entre autres ceux qui ont pour but de déposséder les Arabes de leurs terres et domaines.

Les statistiques que nous donnons ci-dessous présentent un aspect caractéristique de cette politique. Les chiffres sont approximatifs et les localités se trouvent dans la zone de territoire connue sous le nom de « Triangle », cédée par la Jordanie aux Juifs par suite des clauses de l'armistice.

A *Umm Al-Fahm*, village de 7.000 habitants arabes et d'une étendue totale de 140.000 dunumes Helunum : 1.000 m2, il en a été saisi 110.000 et on en a laissé que 30.000 aux Arabes (dont 20.000 de montagne). *Jett*, 1 450 h., 12.000 d., 10.400 saisis, restent pour les Arabes 1.600 ; *Tirah* : 4.000 h., 30.000 d., 21.000 saisis ; restent 9.000 ; *A'ra et A'ra'ra* : 2.500 h. , 30 000 d., 20.000 saisis ; restent 10.000 ; *Kalansowah* : 2.000 h., 18.500 d., 12.070 saisis ; restent 6.780 ; *Taybah* : 4 500 h., 36.000 d., 26.000 saisis ; restent 10.000 ; *Kafr Kar'a* : 1.870 h., 14.000 d., 13.700 saisis ; restent 300.

A Umm Al-Fahm, 20.000 dunumes de terrain d'irrigation sont possédés par des Juifs ; les Arabes, qui sont environ 7.000, ne possèdent que 20 000 d. de montagne et 10.000 de terre cultivable sur les 120.000 d. de culture qui leur appartiennent légalement.

Jett possède 12.000 d. de plaine favorable à la culture sans irrigation, parmi lesquels ne restèrent aux quelque 1.450 habitants arabes que 1.600 d. (1.200 d'oliviers et autres arbres et 400 de culture sans irrigation). Des 5.000 dunumes de terre irriguée de Tirah, 4 400 ont été saisis par les Juifs, 600 seulement étant laissés aux propriétaires légaux qui en possèdent également 8.400 de terrain non irrigable. De la surface totale du village, les autorités juives ont laissé 9.000 d. aux Arabes qui sont environ mille ; de ce fait, 3.000 habitants restent sans terre. Le maire (mukhtat), avec une famille de 11 personnes possédait 250 d. et un jardin potager ; son traitement s'élevait à 1.500 livres palestines. Maintenant on ne lui a laissé que *2* dunumes ; le reste a été saisi...

Muhammad Abdel Razzak el Iragi, de Tirah, avec une famille de 9 personnes, possédait 150 dunumes, dont une partie de jardin potager. Les Juifs lui ont saisi 147 d. y compris ce potager. Cet homme, qui était un puissant commerçant, n'est plus maintenant qu'un simple contremaître.

Il faut mentionner également le cas de Selim El Hadj et de sa famille de 10 personnes, à qui, de 50 d. de terre arable on n'a laissé que 5 ou 6 d. (d'après un extrait du Mémorandum présenté le 14 octobre 1952 par l'avocat arabe Elias Kousa au Président du Parlement isréalite (Kuesset) et aux chefs des partis politiques d'Israël à propos de la loi d'expropriation des terres à laquelle nous nous reportons ci-dessous). En décembre 1953, la « Gazette officielle » d'Israël a publié 45 décrets du Ministère des finances au sujet d'expropriations de terres d'une surface totale de 300.000 d. dans 45 localités de la Palestine du Nord.

Les dispositions prises pour donner un aspect légal aux confiscations de propriétés légitimes appartenant à des arabes sont les suivantes :

A) *Loi d'Emergence.* — Elle autorise la confiscation des terres arabes situées en zone militaire, sous prétexte que ces zones sont indispensables à la sécurité de l'Etat. D'après le décret de 1949, ces zones sont situées à la frontière, 80 % des habitants sont arabes. Ces zones comprennent : *a*) la Galilée ; *b*) le Négels ; *c*) le « Triangle », zone cédée par la Jordanie d'après l'accord d'armistice et où vivent quelque 30.000 arabes.

B) *Loi des terres de Maat* (à propos de la culture des terres abandonnées) qui accorde au Ministère de l'Agriculture le

droit de mettre sous séquestre les terres arabes abandonnées et de les distribuer aux colons juifs.

Apparemment, une telle loi semble juste si l'on tient compte de leur désir de punir la négligence et d'encourager la production agricole ; mais, en réalité, elle est injuste, étant donné que l'on ignore que les Arabes possesseurs de ces terres se trouvent pratiquement enfermés dans leurs villages, puisque la loi d'Emergence et de « distribution du reste », en vigueur dans le « triangle » et en Galilée (c'est-à-dire là où vivent concentrés les Arabes), leur interdit de se déplacer d'un district à un autre et même d'un village à un autre, s'ils ne possèdent un permis délivré par le gouverneur militaire de la zone considérée.

La possibilité d'obtenir un tel permis est toute théorique puisque, outre la série de formalités ennuyeuses qu'il exige, il est la plupart du temps refusé Ainsi les propriétaires arabes sont privés de l'accès de leurs propriétés agricoles, et la loi est appliquée avec toutes ses conséquences, mettant les terres sous séquestre et les donnant aux Israélites.

En outre, ces mêmes propriétaires se trouvent dans l'impossibilité — pour les raisons citées plus haut — de se mettre au courant de l'avis comminatoire et du délai auquel il a été fait allusion, puisque celui qui se trouve dans la propriété en question n'est pas en rapport avec l'intéressé.

C) *Loi sur les propriétés des Arabes absents*, qui dit que : « toute propriété et toute terre située en Israël ou dans des zones occupées par Israël et possédées ou sous contrôle d'un propriétaire absent, toute terre où ils ont résidé doit être mise à la disposition du gouverneur ou d'un garde nommé par le gouverneur à cet effet.

Il faut comprendre par « propriétaire absent » tout propriétaire arabe qui, le 29 novembre 1947 — date de la Proclamation de l'accord de partage de la Palestine — était citoyen du Liban, de l'Egypte, de la Syrie, de l'Arabie Séoudite, de la Transjordanie, de l'Irak ou du Yemen et qui vivait dans l'un de ces pays ou dans une partie de la Palestine non incorporée à l'Etat d'Israël ou bien qui, étant citoyen de Palestine, a quitté son domicile sans autorisation. En outre, toute compagnie ou société dont la moitié des membres ou du capital se trouvait hors d'Israël, est considérée comme absente. L'arbitraire de cette loi se manifeste surtout par le fait que de nombreux Arabes qui vivaient à cette date en des lieux non attribués par le Partage d'Israël, mais qui furent par la suite occupées par les Hébreux et, par conséquent, leurs propriétés ont été saisies. Les 30.000 Arabes du petit « triangle » que la Jordanie a dû céder à Israël par l'accord d'armistice ont été considérés comme étant absents et ont perdu quelque 200.000

dunumes, qui ont été donnés par le Garde général aux colonies juives voisines. Ceci constitue en soi-même une violation flagrante de l'accord de Rhodes d'avril 1949 qui stipule la sauvegarde des droits de propriété des Arabes dans cette région du « triangle ».

D'autres exemples : le journal de Tel-Aviv, Haaretz, le 23 janvier 1954, a déclaré que « les habitants du village de Ramah (360 habitants) ont été considérés comme absents bien qu'ils aient été enregistrés comme citoyens israélites et bien qu'ils ne fussent jamais sortis de leur village ».

Le quotidien *Dauar*, le 18 février 1954, a déclaré que les habitants de Kafar Birem, ont présenté à Ishag Ben Zvi, président d'Israël, une pétition demandant leur rapatriement, qui a été repoussée.

Il faut préciser ici, en outre, que les biens confisqués de la sorte aux Arabes ont été l'objet d'une malversation des hauts fonctionnaires juifs. En effet, le quotidien sioniste *Haboker* a déclaré dans son numéro 1065 du 13 février 1951, que les administrateurs des finances du gouvernement d'Israël affirment dans leur Mémoire de 1950, avoir découvert dans les comptes des biens arabes séquestrés de nombreux cas de malversation atteignant une somme de 3 millions de livres sterling.

D) *Loi sur l'expropriation des terres (1952)*. — Elle met fin aux difficultés rencontrées par le gouvernement juif — naturellement — en raison de l'opposition des propriétaires arabes, bien qu'il sanctionnât la confiscation des terres dans un but militaire et pour la fondation de colonies. Il suffit que le ministère affirme que telle propriété avait été utilisée à de telles fins au cours de la période comprise entre le 29 novembre 1947 et la date de promulgation de la loi, pour que la confiscation soit assurée « légalement ».

E) *Loi sur la possession des terres*, conforme à celle qui stipule que, au cas où les propriétaires des terres ne les posséderaient pas personnellement, le Ministère des Finances peut ordonner leur annexion à l'Etat à la demande du gouvernement pour la défense ou la colonisation, en les inscrivant sur le registre comme propriétés de l'Administration de la Reconstruction et de la Réhabilitation. Ceci équivaut à ce que toutes les terres arabes — dans les villages où l'on applique la loi d'Emergence, en particulier en Galilée, dans le « triangle » et dans le Négeb — peuvent être saisies définitivement, simplement si le gouverneur militaire refuse aux propriétaires arabes le droit de sortir de leur village ; la loi peut être appliquée sans délai. Les décisions à ce sujet ne sont sujettes à aucune juridiction des Tribunaux. De cette façon, le gouvernement juif a confisqué des centaines de milliers de dunumes de terre arabe.

Il a été établi une sorte d'indemnité par dunume dont le montant n'atteint même pas la valeur de la récolte fournie par cette étendue de terre.

F) *Le ministère d* *et de la Construction* auquel toutes les terres et possessions arabes confisquées par l'Etat selon la loi précédente ont été confiées, a le pouvoir de céder le surplus de ces propriétés à des Juifs d'Israël ou de l'étranger.

Des informations de 1956 rendaient compte du fait que toutes les propriétés arabes jusqu'alors administrées par le Garde de la propriété des absents, avaient été transférées à ce département ; de même une grande partie de ces propriétés était en vente et la majorité était cédée à des simulacres de coopératives juives. Ceci constitue la consécration du dépouillement. L'expropriation s'étend aussi bien aux possessions de la minorité arabe en Israël qu'à celles des Arabes déclarés absents.

Voici maintenant quelques faits éloquents qui proviennent pour la plupart des journaux israélites eux-mêmes :

D'après le journal juif « The Business Digest », la Commission de Séquestre des Biens des absents a vendu aux Israélites les biens immobiliers des Réfugiés arabes évalués à 10 millions de livres sterling pour une somme de 2.800.000 livres.

Le quotidien *Herut* a informé que les propriétés arabes en Palestine sous mandat comprenaient 4.400.000 dunumes de terre arable et 4.500.000 de terres boisées (parmi lesquelles 10.000 dunumes d'oliveraies). En outre, il existait 388 entités de population exclusivement arabe et 940 autres composées en majeure partie d'Arabes. Ceux-ci possédaient, selon les dires d'un journal juif, 73.000 maisons et 7.800 magasins de commerce (la superficie de la Palestine sous le mandat britannique était de 27.000 km2, soit 27.000.000 de dunumes). Aujourd'hui, Israël occupe 21.000.000 de dunumes, tandis que la terre possédée par les Sionistes en 1946 ne dépassait pas 6.000.000, ce qui démontre clairement qu'Israël s'est emparé de 15.000.000 de dunumes arabes, en plus des maisons, des immeubles dans les villes et villages et d'une grande quantité de marchandises, de magasins, de boutiques, d'entreprises, etc... Des experts neutres et impartiaux ont évalué les richesses arabes en Palestine à environ 2.000 millions de livres sterling, étant inclus les 6.000.000 stockés dans les Banques palestiniennes et le million bloqué dans les Compagnies d'Assurances. Le 6 avril 1954, le quotidien juif *Haaretz*, informe que les autorités israélites avaient vendu 3.000.000 de dunumes de terre appartenant à des réfugiés arabes à la « Israël National Fund Company » et quelque 373.000 dunumes à diverses autres fondations sionistes au prix de 20 livres israélites le dunume (3 livres sterling) ; on notera que ces terres valaient en 1946, 200 livres sterling le du-

nume... *Haaretz* indique que les autorités sionistes avaient exproprié de la même manière un million de dunumes de terres arabes dans les zones urbaines, pour les entreprises publiques et il note le transfert d'un second lot de 8.000.000 de dunumes dans le Négeb. Ce même journal explique que, conformément à la loi sur l'acquisition des terres, un Arabe vivant en Israël n'a pas le droit d'utiliser plus de 10 dunumes de son terrain et dans le cas où celui-ci se trouve dans une zone de contrôle militaire, on lui échangera ses 10 dunumes contre l'équivalent dans une autre région vers laquelle il se verra forcé de se déplacer — s'il veut cultiver personnellement sa propriété ainsi discriminée. D'autre part, l'Arabe qui possède une propriété en ville n'a pas le droit de recevoir plus de 10 % de la rente qu'elle lui procure. Ainsi que le pose ce journal juif, la population arabe d'Israël cultive seulement une étendue de 300.000 dunumes, c'est-à-dire 2 par personne (moins en réalité, car on évalue le chiffre des Arabes en Israël entre 170.000 et 184.000) alors que le reste des biens arabes a été soit vendu, soit retenu pour un long délai.

Ceci révèle la véritable intention du gouvernement de Tel-Aviv : confisquer définitivement toutes les terres arabes. Les autorités israélites ont déclaré qu'elles étaient prêtes à dédommager les propriétaires de telles terres dans la proportion de 20 livres le dunume alors que le prix de cette unité varie entre 800 et 2.000 livres. Sur le bénéfice obtenu par les Israélites sur les biens arabes qu'ils se sont appropriés, nous allons donner quelques exemples extraits d'une étude du docteur J. Khoury.

Des 370 colonies nouvelles établies entre 1948 et le début de 1953, 350 l'ont été sur les terres des Arabes « absents ». Plus du tiers des habitants juifs vit sur les propriétés des réfugiés et 250.000 (presque le quart des nouveaux immigrants) vivent dans les villes situées sur des terres appartenant aux Réfugiés arabes. Villes, telles que Jaffa, El Ludd, Ramleh, Saint-Jean-d'Acre (Akka), Bissan et El Magdal ; de même des centaines de villages et petites villes dans lesquelles il n'y avait pas un habitant juif, sont maintenant peuplés par des Israélites. Les sionistes exploitent à leur bénéfice les cultures arabes : orangeraies, oliveraies, terres agricoles, etc... Selon des sources juives, les orangeraies appartenant aux Arabes — une superficie de 33.000 dunumes — ont donné en 1951-52, 1.252.000 caisses de fruits, ce qui représente approximativement la moitié de ce qu'Israël exporte au cours de la saison, soit près de 29 % des devises étrangères obtenues dans les exportations.

Des informations, elles aussi d'origine juive, prouvent que les biens mobiliers arabes saisis ont allégé les charges financières de l'Agence juive d'un haut pourcentage par année et par habitation.

« Ces mêmes sources — écrit le docteur Khoury — ajoutent que les demeures arabes ont joué un rôle important dans la

vie des Israélites puisqu'elles ont aidé dans une large mesure les autorités à vaincre le problème le plus ardu qu'elles aient affronté, à savoir l'installation des immigrants qui arrivaient en grand nombre. Vers la fin de Juillet 1950, leur nombre atteignait 170.000. D'autre part, 40.000 Juifs ont pu se procurer un abri et ceci en dehors des 7.000 locaux de commerce que les immigrants ont loué au Séquestre des Biens des Absents.

De l'auteur lui-même : « Les Israélites s'emparèrent également de 12 villes arabes, à savoir : Jaffa, Haïfa, Saint-Jean-d'Acre (Akka), Safad, El Ludd, Ramleh, Tibériade, Bissan, Samagh, El Magdal, Bir Sabee, Shefa, Amf, ainsi que de tous les districts arabes de la Nouvelle Jérusalem, avec tout ce que ces villes et districts renfermaient d'édifices modernes, immeubles luxueux et établissements très importants, sans compter plus de 700 villages arabes avec leurs édifices et leurs propriétés ».

II. — *Traitement de la minorité arabe en Israël.*

Aux mesures prises par les autorités pour se débarrasser des Arabes, de cette façon, il faut ajouter d'autres moyens visant le même but, compris dans le traitement infligé aux minorités arabes musulmane et chrétienne. Nous présentons brièvement au lecteur une série de faits et de témoignages — susceptibles tout d'abord d'être amplifiés — pour qu'il se fasse une idée précise de la question.

A) — *Villes détruites.* — Voici quelques cas très éloquents et quelques témoignages allégués par diverses personnalités et divers journaux : Monseigneur George Hakim, archevêque catholique dans la partie de la Palestine dominée par Israël, a publié dans la revue *Ar Rabita,* de Nazareth, la liste de 198 villes arabes totalement ou partiellement détruites. Nous signalons parmi les plus importantes : Kafr Burum, Ikait, Omm El Farag, El Magdad, Al Qubat, Kafra, Zakaria, Ebdess, Al Falonga, Hetti, Semsem, Hoj, Abuzerekh, El Mansi, Jabouk, Nasir El Din, Hamam El Walid, etc... Seules 7 villes parmi ces 198 ne furent pas entièrement détruites et parmi elles Haifa, Jaffa...

Le 25 décembre 1952, les Juifs ont fait sauter à la dynamite le village de Ikrit, à la frontière libanaise, y compris l'église. Les autorités israélites n'ont pas autorisé les habitants à se réfugier dans des villages voisins arabes et la majorité a émigré au Liban. Le 16 septembre 1953, Kafr Bur'um a connu le même sort. Les Juifs ont détruit le monastère et l'église, brûlé les récoltes, volé le bétail, la volaille et l'argent. Les 650 habitants, dépouillés de tout, furent emmenés de force dans le village voisin de Al Yash et enfin on les obligea à émigrer au Liban. Deux jours après leur départ, les matériaux, le fer et le

bois du village détruit ont été transportés en milieu proche afin de servir à la construction de maisons juives.

La colonie juive de Ben Amii a été fondée sur les décombres du village arabe El Farag, près d'Acre. Les faits se déroulèrent de la façon suivante : Les autorités juives essayèrent de persuader les Arabes de El Farag de laisser leurs terres et leurs maisons et d'émigrer. Les 25 familles du village refusèrent de se soumettre. Alors on leur coupa la canalisation d'eau et on leur interdit l'accès des autres villages. Comme ils résistaient à ce moyen de pression, un détachement militaire attaqua le village, détruisant les demeures et brûlant les récoltes. Ceci se passa en août 1953 et le quotidien juif *Dwar Hayum* le publia le 1er septembre 1955. En septembre 1953, le village de Rehaniya, y compris sa mosquée, fut détruit et pillé et les habitants durent s'enfuir en Syrie.

B. — *Expulsion des habitants.*

Le quotidien londonien « The Standard Observer » a publié un télégramme envoyé par son correspondant Philip Toynbec, de Beyrouth, le 11 juin 1950, communiquant l'expulsion d'une centaine d'Arabes qui furent maltraités et transportés dans la terrible vallée de Araba, contrée aride et sablonneuse où pullulent les serpents. Les quelques rescapés furent conduits par les Bédouins qui les trouvèrent au poste frontière jordanien le plus proche. M. Toyubee signala qu'il avait parlé séparément avec 9 ou 10 de ces malheureux et qu'il avait recueilli de chacun d'eux la même description des souffrances qu'ils avaient endurées : « J'ai, de mes propres yeux, dit-il, vu les blessures et les marques des coups de fouet qu'ils avaient reçues en prison. Leurs pieds étaient brûlés et boursouflés. L'un d'eux avait les ongles arrachés. »

Le 12 juin 1950, le quotidien *Al Ahram* informa que des forces armées jordaniennes cherchaient 160 Arabes expulsés de chez eux par les Juifs et abandonnés en chemin dans le désert du Négeb, privés de nourriture et d'eau. Seuls 80 furent sauvés. Le gouvernement jordanien informa dans un Bulletin Officiel qu'Israël avait expulsé 15.000 Arabes de la Palestine occupée, les avait obligés à passer la frontière jordanienne. Un grand nombre d'entre eux mourut dans le désert.

Le 15 Juin 1950, les Israélites ont obligé 15.000 Arabes des tribus à se réfugier dans le désert du Sinaï. 31 d'entre eux moururent dans des circonstances tragiques. 2.000 autres durent franchir la frontière en direction de Herbron et 17 furent fusillés.

Le quotidien juif *Kol Ha'am* a publié le 1er septembre 1953 cette note : « Les autorités juives ont exécuté à la mitraillette 16 jeunes Arabes choisis dans la population du village Ailabun,

dans la région de Nazareth. D'autres jeunes gens furent évacués et expulsés par la frontière jordanienne. Seuls les vieillards et les invalides restèrent au village. Toute la famille de Al Zureik du même village, fut brûlée vive dans sa propre maison pour terroriser les Arabes et les obliger à émigrer ».

En août 1953, les Arabes de Al Jamala, dans la région occidentale de Jeneen, furent expulsés, leurs maisons ayant été dynamitées et les 4.500 oliviers de leurs propriétés ayant été arrachés. Un groupe de Juifs de la colonie voisine de Kibbutz Lahvatjib a occupé le village et, bien que la Cour Suprême de Tel-Aviv ait prononcé un jugement favorable aux Arabes dans le procès qu'on leur avait intenté, les agresseurs revinrent dans le village envahi et détruit et furent soutenus par les autorités juives.

La loi contre l'infiltration tente de justifier l'expulsion des Arabes de la Palestine occupée et, en même temps, développe une telle expulsion grâce à une série de mesures « ad hoc » parmi lesquelles se détache en premier lieu la rétroactivité de la loi. D'après celle-ci, tout habitant qui ne possède pas la citoyenneté ou dont la citoyenneté est douteuse, est considéré comme « infiltrant ». Les « infiltrants » sont jugés par des tribunaux militaires « non obligés d'observer les normes de la procédure judiciaire régulière ». Les preuves ajoutées pour la défense de l'accusé pouvant ne pas être considérées. On peut leur infliger une amende de 500 livres israélites et 5 ans de prison qui peuvent être suivis de déportation. En cas de récidive de « l'infiltrant », la peine de prison peut atteindre 7 ans et l'amende 700 livres. Les personnes qui abritent chez elles un « infiltrant » ou qui l'aident à résider en Israël, peuvent être condamnées à 5 ans de prison et payer une amende de 5.000 livres comme peine minima et être condamnées à 15 ans de prison et payer une amende de 10.000 livres comme châtiment maximum. Cette loi est rédigée clairement pour donner aux expulsions un caractère légal et elle est en accord avec les restrictions rencontrées par les Arabes en Israël pour acquérir la citoyenneté ; elle constitue une menace perpétuelle pour la minorité arabe.

Si un Arabe désire obtenir la citoyenneté pour résider en Israël, il doit prouver qu'il en a déjà été citoyen, le 1er mars 1952 ; qu'il a été recensé comme habitant de Palestine à cette date et qu'il a vécu alors en Israël ou qu'il a été légalement admis comme résidant au cours de la période située entre le 4 mars 1948 et la date de promulgation de la loi de citoyenneté. Etant donné que, généralement, les Arabes ne possèdent pas les documents nécessaires exigés pour démontrer qu'ils sont citoyens d'après la loi, soit parce qu'ils les ont perdus au cours de la guerre, soit parce que ces documents ont été détruits ou confisqués par les autorités militaires israélites, on

peut leur appliquer les dispositions de la loi contre « l'infiltration ». Des villages entiers, comme Arab Al Aramshah, ont été en pratique « ignorés intentionnellement » par les autorités juives quand les patrons ont rédigé les lois sur la résidence). Par contre, on accorde la citoyenneté à tous les Juifs qui arrivent dans le pays.

C) — *Aspects de la vie arabe en Israël.*

L'atmosphère dans laquelle vit généralement la minorité arabe dans la région qu'occupent les Juifs en Palestine est tragique. A la vue des faits et des témoignages que nous allons citer, le lecteur, sans que nous ayons besoin de faire les commentaires qui s'imposent, tirera les conclusions de la simple exposition des faits.

Le 21 septembre 1953, la Presse arabe de Jérusalem a publié le texte d'un télégramme envoyé par les bureaux des Nations-Unies que voici : « Un prêtre catholique revenu d'Israël après y avoir passé un mois pour étudier les conditions, a envoyé au Cardinal Spellman une note dans laquelle il souligne le fait que les Juifs traitent la minorité arabe d'une manière étudiée dans le but d'exterminer la race arabe d'Israël. Parangonnés à leurs frères qui vivent en Israël, les Réfugiés arabes sont virtuellement capitalistes. La visite du prêtre a été motivée par les appels que les catholiques arabes résidant dans la zone occupée ont envoyé au Cardinal Spellman. Ce prêtre a été obligé de cacher son prénom pour ne pas être victime des Juifs d'Amérique. »

Un haut fonctionnaire du Ministère des Affaires Etrangères d'Israël a écrit une brochure publiée par la « Middle East Journal Company » de New-York dans laquelle il déclare que la minorité arabe en Israël est l'objet de persécutions et que certains membres de la population juive sont au courant mais ne peuvent rien en dire, étant soumis à la pression du gouvernement israélite.

La journaliste anglaise, Miss Ellen Travis, a écrit un article publié dans le journal « Great Britain and the Middle East » dans lequel elle disait : « Venez avec moi à Nazareth, la ville du Christ, vous la trouverez aujourd'hui dans un état déplorable. La pauvreté et le désespoir y sont rois. Vous ne trouverez plus ici la joie et les cérémonies traditionnelles de Noël La liberté est étouffée et les cœurs sont dans l'ignorance de la paix ». — « La population de Nazareth est de 25.000 habitants dont 6.000 sont arrivés pendant la guerre de Palestine, car le retour dans leur foyer leur a été interdit ». « (...) ».

Même pendant la nuit, les gens ne sont pas tranquilles puisque les Tribunaux Militaires dictent chaque jour des sentences oppressives, imposant des pénalités très sévères aux réfugiés et

aux citoyens arabes qui tentent de se déplacer de leur résidence forcée. Au cours de ma visite — selon la même journaliste — un jeune « limpiabotas » me dit, en faisant briller mes chaussures : « Voulez-vous quelques bananes, Madame ? » Je n'ignorais pas que les bananes étaient rares à Nazareth et qu'une ration insuffisante de ce fruit n'était accordée, en Galilée, qu'aux enfants. Ceci me fit penser que ce jeune garçon voulait me vendre ses bananes au lieu de les manger pour pouvoir se procurer d'autres aliments ».

Un témoignage de grande importance est celui qu'offre l'attitude de M. Etheridge, ex-président de la Commission de Conciliation pour la Palestine. Le « New York Times » du 7 mars 1951 annonça que Mr Etheridge avait attaqué sévèrement Israël, au cours d'une conférence de Presse à son retour à New-York, condamnant l'expulsion de la population arabe de Palestine, population qui vivait là depuis des siècles. Il condamnait également l'usurpation des biens et possessions des Arabes. Le journal déjà cité ajoutait que Mr Etheridge « avait abdiqué sa charge, profondément indigné par la grande injustice subie par les Arabes dans le désastre de Palestine.

Le journal israélite *Haarf* du 14 mars 1954 publia un article du docteur Israël Karlbakh qui est un témoignage de grande valeur et, au surplus, d'un Hébreu.

« Viens avec moi, ma fille — écrit le Docteur Karlbakh — en Galilée. Vois-tu ces champs et ces villages détruits ? Ils ont toujours été habités par des dizaines de milliers d'habitants, mais nous les avons usurpés à leurs propriétaires légitimes par des moyens diaboliques. Les terres de beaucoup d'Arabes restés en Israël ont aussi été usurpées, bien que nos tribunaux aient décrété qu'ils en étaient les propriétaires légitimes. Mais le gouvernement n'a pas tenu compte de la décision des tribunaux (...). Ton avenir m'inquiète beaucoup, car c'est toi qui payeras. Ma fille, vois-tu cet établissement sioniste élevé sur une terre usurpée ? C'est — oh ! ironie — le foyer culturel de la Fondation qui porte le nom de l'un des pionniers de la fraternité entre les nations et on y donnera une conférence sur le héros de la race blanche qui combattit pour l'émancipation des Noirs.

Le journal israélite *Haaretz* du 12 avril 1955 se reportait à la situation misérable des Arabes à Jaffa, expliquant que, sur les 100.000 habitants arabes qui demeuraient dans cette ville, seuls 6.000 purent rester (2.600 musulmans et 3.400 chrétiens) ; encore ont-ils été obligés de vendre leurs biens à des émigrants juifs à un prix dérisoire. L'idiome arabe a été remplacé par le yiddish Ce journal a fait allusion au témoignage du voisin arabe, et senor Saïd El Habbat, au sujet de la pauvreté immense qui règne parmi les Arabes de Jaffa, qui sont privés d'assistance médicale, accablés par l'amertume, bien qu'ils n'aient jamais adopté le communisme.

Au sujet de l'éducation et de l'enseignement de la minorité arabe, nous dirons simplement qu'il existe environ 20.000 enfants privés d'assistance dans les écoles — dont la plupart ne réunissent pas les conditions minimas convenables — bien que les Arabes doivent payer en Israël un impôt spécial destiné théoriquement à l'éducation de leurs enfants, qui couvre 40 % du budget total destiné à l'éducation arabe. Cet impôt représente entre 20 et 25 livres israélites (1956) et il est obligatoire pour tout Arabe âgé de plus de 12 ans, les Juifs en étant exempts. La discrimination s'applique également à l'enseignement secondaire et universitaire et nous pourrions signaler des faits très éloquents au sujet de cet aspect. D'autre part, nous possédons d'autres exemples à propos de la vie des Arabes dans la Palestine usurpée et au sujet des restrictions qu'on leur impose dans le commerce et l'industrie.

Ouvriers et employés arabes reçoivent des traitements inférieurs sur tout le territoire et les produits agricoles arabes sont l'objet de taxes nombreuses et sont vendus à des prix souvent inférieurs au coût de la production, sans que les propriétaires terriens et les commerçants arabes aient un moyen quelconque d'échapper au contrôle juif sur cette question.

Enfin, dans ce résumé, nous ne pouvons passer sous silence les mauvais traitements que reçoivent les Arabes dans les prisons israélites, qui n'ont rien à envier aux procédés employés par la répression bolchévique (dont nous connaissons assez la facture, malheureusement, en Espagne). Elle est tristement renommée, la prison de Shatta, comme un député juif l'a fait remarquer au Kuesset, en envoyant un mémorandum le 25 novembre 1954 au Ministre de la Police, Bakhout Shakrit.

Les prisonniers arabes sont principalement ceux qui sont condamnés pour le délit « d'infiltration », c'est-à-dire pour être passés dans une terre appartenant en fait aux Arabes.

III. — *Destruction et profanation de Lieux Saints.*

Voici quelques faits très éloquents à ce sujet : Le cimetière historique musulman de Maaman Allah à Jérusalem où 7.000 martyrs morts en 1099 ont été enterrés quand la ville fut prise par les Latins et qui renferme également de nombreux savants et religieux, a été confisqué par Israël, partagé en 350 dunumes, distribués pour servir à l'édification de maisons et de boutiques. Egalement à Jérusalem, le seul cimetière chrétien de la ville, situé sur le Mont Sion, a été occupé par les Juifs. De nombreuses tombes ont été pillées, des marbres, des mosaïques et des pierres tombales transportés en d'autres endroits pour les utiliser comme matériel de construction. De même, sur le Mont Sion, de nombreux monastères et églises ont été occupés, les objets d'or et d'argent qu'ils renfermaient étant volés et ces édifices saints transformés en casernes.

Le 1er Juillet 1954, quand les prêtres chrétiens étaient en train de faire leurs dévotions sur les Lieux Saints à Jérusalem, ils furent exposés au feu incessant des sionistes. Dix-neuf obus de mortier furent envoyés contre le monastère arménien, huit contre l'église du Christ de la Communauté protestante et même un contre le Saint-Sépulcre.

Le monastère orthodoxe russe fut également la cible du feu des canons juifs. Ce jour-là, les Israélites s'étaient retranchés dans l'église catholique de Notre-Dame utilisée par eux comme caserne et, de là, dirigèrent leur attaque contre les citoyens pacifiques, les prêtres et les églises. Le 16 avril 1954, Vendredi-Saint, les Israélites attaquèrent le cimetière catholique d'Haifa, détruisirent les sépultures et répandirent partout les croix qui les ornaient. L'outrage produisit une grande et naturelle indignation parmi les membres de la Communauté catholique et l'archevêque, Monseigneur Akim, demanda personnellement à l'Inspecteur de Police principal et au Commandant de la Place de prendre les mesures opportunes contre les auteurs de ce sacrilège. Les protestations dirigées contre ce sacrilège et d'autres outrages indignants qu'élevèrent différentes Communautés chrétiennes, au Président et au Ministre des Affaires étrangères restèrent sans réponse. Au cours de la nuit de Noël (25 Décembre 1952) les Juifs firent sauter à la dynamite au milieu des autres édifices du village, l'église d'Ikrit, en Palestine septentrionale et, à l'automne suivant (1953) l'église de Kafr' Bur'um, dans la même région, subit le même sort. La mosquée de Hassan Bey, à Jaffa, a été transformée en bordel. A Acre, la mosquée Al-Jazzar a été transformée en magasin pour l'armée et celle de Al Istikhal, à Haifa, en poste de Police.

La mosquée du prophète David, sur le Mont Sion à Jérusalem, a été transformée en synagogue. Le Lieu-Saint des musulmans à Hittin, a été employé par les Israélites pour loger les émigrants des plus basses classes.

De même, la plus grande partie des mosquées et des Lieux Saints de la Palestine occupée ont été transformés en « music-halls », en bordels et en casernes.

Les Israélites se sont immiscés jusque dans les cités religieuses musulmanes. De même le journal juif *Haaretz* déclare que le gouverneur militaire israélite Adon Yusif, avait interdit aux habitants musulmans de Abu Ghosh, dans le district de Jérusalem, de réaliser le sacrifice rituel des agneaux pendant la grande fête « El-Adha ». Selon ce même journal, le gouvernement a menacé les intéressés de suspendre leurs rations alimentaires pendant 4 mois s'ils n'obéissaient pas à cet ordre. On applique aussi aux musulmans des lois civiles opposées à leurs libertés religieuses et à leurs pratiques traditionnelles.

Nous citons les lois qui imposent à la femme musulmane le

service dans l'armée d'Israël et de fixer leur photo sur un carnet d'identité. D'autres lois juives s'opposent aux dispositions islamiques au sujet du mariage, du divorce et d'autres rites religieux. Quant aux chrétiens, ils ne subissent pas un meilleur traitement en ce qui concerne leurs libertés civiques et religieuses. Et non seulement au sujet du respect dû à la minorité arabe mais aussi à ce que les milieux israélites essayent d'obliger les Juifs eux-mêmes qui se sont convertis au christianisme à abjurer. Après la seconde guerre mondiale, au moins 400 Juifs hongrois et polonais (d'après lagence Fidès) se marièrent avec des chrétiennes et, quand un grand nombre d'entre eux émigra en Israël, il arriva aussi de nombreuses femmes et de nombreux enfants chrétiens. Les milieux sionistes s'opposèrent dès le début à ce qu'ils demeurent au sein du christianisme. Les réclamations des chrétiens contre les attentats et les profanations et contre la confiscation des immeubles et des terres appartenant aux églises chrétiennes sont restées sans réponse officielle.

Sur Teilhard de Chardin

Il vient de paraître un remarquable petit livre sur l'auteur du « Phénomène humain ». Il est de N. M. Wildiers (*Editions Universitaires,* 36 *pages,* 3,50 *nouveaux francs*).

Depuis sa mort, survenue voici six ans, Teilhard de Chardin est entré au *Petit Larousse,* qui le présente ainsi : « (Le R.P. Pierre), paléontologiste, théologien et philosophe, jésuite français, né à Orcines (1881-1955). Il a découvert le Sinanthrope et élaboré une philosophie hardie qui fait concorder les données de la science et de la religion ». C'est bref, mais clair et significatif. En marge, une petite photo du Père, en buste, la tête noble et longue au-dessus du col romain, le visage mince d'une extrême régularité de lignes, équilibré sous le front magnifique.

Ce personnage est néanmoins l'un des plus célèbres de ce temps. On le cite à tout propos, et hors de propos, comme Kierkegaard, il y a quinze ans, lors de la vague de l'existentialisme. Mais, comme pour Kierkegaard, neuf personnes sur dix qui le nomment et se pâment à l'évocation de son œuvre, n'ont jamais lu plus de quelques lignes au hasard de la publication, dans certains hebdomadaires de lettres inédites. Ceux-là, pourtant, pourraient pallier leur ignorance en approchant l'œuvre du Père par le biais de quelques ouvrages critiques, notamment le plus récent, qui est de N. M. Wildiers. Théologien et philosophe, il fut l'ami de Teilhard de Chardin. Il a préfacé ses principaux ouvrages publiés et, avec une rare lucidité, a entrepris de préciser la portée et les limites de la phénoménologie chardinienne.

Il considère l'œuvre — les dix ouvrages parus en librairie de 1955 à 1960 et les quarante essais encore inédits — comme un « exemple de la recherche et de la pensée d'innombrables chrétiens ». Exemple sans doute, mais le plus haut, car cette intention d'expliquer le monde « aussi parfaitement que possible dans sa totalité et son orientation interne par la voie de l'expérience scientifique », qui est toute l'œuvre, n'est permise qu'à un homme de haute culture, un homme de sciences doublé d'un théologien sûr.

Sûr ? Sans doute, encore qu'un décret du Saint Office, daté du 6 décembre 1957 ait pu faire croire que la pensée du Père était suspecte aux gardiens de l'orthodoxie romaine. Il n'en est rien : la mise en garde en question avait pour but de préciser que seuls des esprits mûris, avertis, pourraient aborder l'œuvre de Teilhard de Chardin sans risquer quelques regrettables erreurs d'interprétation : c'est pourquoi la lecture en était déconseillée, selon ledit décret, dans les séminaires et établissements religieux. Pourquoi cette réserve ? En raison des obscurités de l'expression, dira-t-on, à condition d'admettre que ces obscurités ne sont pas des insuffisances, mais qu'elles procèdent de la modestie de l'écrivain et, précisément de son respect de l'enseignement de l'Eglise. D'une scrupuleuse honnêteté, il a précisé : « qu'on ne cherche pas ici une explication dernière des choses, une métaphysique », et encore : « notre science est troublée... » Décrivant l'évolution de l'univers, tentant de percer le « trouble » de nos connaissances, il incite sans doute à une curiosité qui peut conduire à certaines approximations le lecteur trop enthousiaste, ce dont lui-même se garde bien, car il est un homme de sciences.

On lui reproche donc, en somme, une prudence et une réserve qui sont rarement le fait des chercheurs parvenus à leurs fins. Pourtant, il n'est que de rappeler ses travaux de paléontologue et d'anthropologue, sa formation et ses ouvrages scientifiques, pour convenir que sa pensée est singulièrement bien étayée par une connaissance prodigieuse des sciences naturelles ainsi que par son extraordinaire faculté d'assimilation. Son champ d'action fut autrement large, par exemple, que celui d'un Leconte du Nouy dont quelques observateurs superficiels voudraient le rapprcher. Philosophe, géologue, physicien, du noviciat d'Aix-en-Provence où cet arrière-

arrière-petit neveu de Voltaire entre à dix-huit ans en 1899, jusqu'au terme de voyages innombrables — l'Egypte dans les années 1905-1908, la Chine de 1923 à 1937 (où il découvrit le Sinanthrope) avec variantes à Java, dans l'Inde septentrionale, avec l'intermède des guerres (le front français de 1914 à 1918, prisonnier des Japonais en Chine de 1941 à 1945) — partout il a passé en chercheur actif, convaincu, débordant de conviction, de croyance en sa mission, soutenu par une foi d'une rigoureuse solidité, poussé par un goût du savoir toujours aiguisé et une étonnante réceptivitié.

Des censeurs pointilleux blâment les formules prudentes dont il assortit ses réflexions : « Nous ne saurons probablement jamais... » — Ils sont rares, pourtant, parmi les critiques, les exégètes et les curieux qui ont écrit Parmi ceux-là, il faut citer M. Claude Cuenot et son sur lui, et sa pensée emporte généralement l'adhésion. livre « Pierre Teilhard de Chardin. Les grandes étapes de son évolution » (1) que N.M. Wildiers considère comme l'ouvrage de base et dont la bibliographie comporte plus de 380 numéros. Or, tous ces titres, témoignages, études, articles, tournent autour d'un même point : l'éthique du Père, c'est l'ensemble des grandes lignes de force qui assgnent à l'homme sa place dans le cosmos et orientent son évolution dans le sens d'une re-création, telle qu'elle est voulue par Deu dans un univers magnifié.

Du « Phénomène humain » aux « Nouvelles lettres de voyage », en passant par « L'apparition de l'homme », « La vision du passé », « Le milieu divin », « L'avenir de l'homme », « Le groupe zoologique humain », « Construire la Terre », « Réflexions sur le bonheur », et « Lettres de voyage », la pensée de Teilhard de Chardin ouvre la voie vers un néo-humanisme chrétien.

L'excellent petit livre de N.M. Wildiers dit tout cela, et certes davantage. Il réalise ce tour de force de tracer en peu de pages l'histoire d'une vie et celle d'une œuvre dont on n'a pas fini de rechercher le sens prophétique et la haute contribution qu'elle a apportée à la connaissance de la vérité sur l'homme.

W.P. ROMAIN.

---

(1) Plon, 1958.

Antoine de Rivarol

Pierre Dominique va bientôt faire paraître : « Les polémistes français depuis 1789 », *la présentation, avec d'abondantes citations, qui permettront de juger de la manière de chacun, d'une trentaine d'hommes, combattants de la plume, qui utilisèrent le journal ou le pamphlet, de Mirabeau à Céline. Voici l'un des plus importants : Antoine de Rivarol.*

Il y avait, sous la Révolution, deux groupes de polémistes : les uns qui étaient dans le mouvement et qui, d'ailleurs, se détestaient ferme, mordant ou griffant le confrère, en attendant de lui faire couper le cou. Preuve : ce que dit Camille Desmoulins, de Mirabeau, de Brissot, d'Hébert, de Marat, de Linguet qu'il traite d'hypocrite. Ce qui dit Marat, lui, de tout le monde, à commencer par Camille qu'il appelle gentiment « *le Paillase de la Liberté* ». En face combattait une assez fameuse équipe où figuraient avec Peltier, Champcenetz et le jeune Suleau. Celui-ci fut massacré le 10 août, sur la terrasse du Bord de l'eau par une bande d'assassins qu'excitait Théroigne de Méricourt, une demi-folle qui devait finir chez les fous, après que les « collets noirs », plus tard, l'eussent fouettée en public. Il s'y joignit aussi, mais jouant le jeu feuillant et menant son combat particulier, André Chénier, chez qui le poète fait ombre au polémiste, lequel était de grande classe et singulièrement courageux. Mais le maître, dans ce camp-là supérieur en talent à tous, révolutionnaires et contre-révolutionnaires, fut Rivarol qui, sans doute sous l'effet de l'événement, alors qu'il n'était d'abord qu'une plume aiguë et cruelle, s'affirma grand écrivain.

Fort bel homme, causeur admirable, comme les aimait le siècle, honoré de quelques amis et de beaucoup d'ennemis parce qu'il ne respectait rien ni personne, Rivarol n'était peut-être pas né pour la polémique politique. Homme de salons, de cercles littéraires, aigre plutôt qu'amer et paresseux comme une loche, des temps plus doux ne lui auraient sans doute offert que des baudruches écrivassières à dégonfler. De fait, cet incorrigible railleur, ce parodiste, ce sarcastique avait, avant la Révolution déjà, écrit un *Petit Almanach pour grands hommes de* 1788, mais il ne s'en prenait qu'aux écrivains; et encore, n'ayant pas signé, il s'était mis dans le lot ; il montrait de l'esprit, du ton, du style, le goût de la fortune frappante ; il savait peindre ; quand il s'en prenait à un homme, il ne se contentait pas de l'égratigner et, n'étant pas bon de nature, il le dépiautait avec un tour de main inimitable.

Toutes qualités de polémiste. Quand éclata la tempête révolutionnaire et qu'il fallut prendre parti, Rivarol obéit à son dégoût du désordre. Il était voltairien et comme un diable — Voltaire, s'il avait vécu jusque là, aurait-il été révolutionnaire ? Royaliste, alors ? Pourquoi pas ? Voltaire eut bien de la chance de mourir avant la Révolution. Rivarol fut moins aimé des dieux. L'homme d'esprit dut apprendre que l'esprit ne suffisait pas à sauver une tête. Mais en 1789 il n'en était pas encore à craindre pour sa tête. Tout croûlait autour de lui ; il voyait périr un monde. Il se mit à se battre, non pour le sauver — combat d'arrière-garde perdu d'avance — mais pour marquer le coup. « *Personne,* a-t-on dit, *ne pouvait s'attendre à voir un homme si avisé tourner le dos à la fortune et un homme si désabusé se consacrer à une cause perdue.* »

Or, Rivarol n'était pas un homme avisé — intéressé si l'on préfère — mais, sous des apparences légères, un grand esprit, au moins par certains côtés. Il disait par exemple : « *Nous sommes le seul animal qui soit surpris de l'Univers et qui s'étonne tous les jours de n'en être pas plus étonné.* » Eh bien, c'est du Pascal.

Ce grand esprit pouvait accepter d'être contredit, combattu, méprisé ; il n'entendait pas se soumettre. Politique sûrement, mais pas à la façon de Laclos qui payé par Orléans, a la conspiration dans le sang. Rivarol, lui, fut — sous l'action du feu révolutionnaire qui

transforma sa nature — le grand esprit que j'ai dit qui voit loin et qui sait qu'il n'y a pas de révolution sans contre-révolution, et que plus l'une est vaste, profonde et ravageuse, plus l'autre, si lointaine qu'on l'imagine, ne saurait manquer de se produire avec bien des chances d'être décisive. Il travaillait pour un avenir imprévisible, ce qui est très honorable, mais de peu de rapport.

***

Il aborda la polémique dès 1789, dans le *Journal politique national* qu'avait fondé l'abbé Sabatier de Castres, et dont le premier numéro parut le 12 juillet, à l'instant même où Breteuil prétendait faire son coup d'Etat et le manquait. La réaction des révolutionnaires fut, on le sait, le pillage des Invalides dans la matinée du 14 et la prise de la Bastille dans l'après-midi. Fâcheux début pour Rivarol. Il partageait la besogne avec l'abbé qui, lui, n'a pas laissé grand nom. C'était une discussion sur tout ce qui se disait, se faisait. Rivarol, en homme du XVIIIe siècle, précis, clair, tranchant, toujours au-dessus de son sujet, multipliait les critiques, les commentaires, passait au crible les événements, les propos, les écrits. Il notait aussi bien les fautes de la Cour que celles de l'Assemblée. Il trouvait des formules à répéter dans ce qu'il restait de bonne compagnie : « *Launay*, disait-il, du gouverneur de la Bastille, *avait perdu la tête avant qu'on la lui coupât* ».

Il dénonçait la populace, la canaille, l'esprit de la place de Grève, et de fait, qu'est-ce qui suit donc Camille, qui fait cortège à Danton, à Marat ? Rivarol voit monter non pas une classe, mais une horde. Il annonce il prédit. Nouvelle Cassandre, il n'est pas écouté et ne s'en étonne guère. Il assiste le 6 octobre 1789, au retour de Versailles, la populace mêlée aux gardes nationaux de La Fayette, ramenant le roi et sa famille, « *le boulanger, la boulangère et le petit mitron* ». Reportage qui a valeur de polémique écrasante, bien qu'il ne soit nullement chargé.

« *On vit d'abord défiler le gros des troupes parisiennes : chaque soldat emportait du pain au bout de sa bayonnette. Ensuite parurent les poissardes, ivres de fureur, de joie et de vin, tenant des branches d'arbres ornées de rubans, souvent à califourchon sur les canons,, montées sur les chevaux et coiffées des chapeaux*

des gardes du corps ; les unes étaient en cuirasse devant et derrière et les autres armées de sabres et de fusils. La multitude des brigands et des ouvriers parisiens les environnait et c'est du milieu de cette troupe que deux hommes avec leurs bras nus et ensanglantés élevaient au bout de leurs longues piques, les têtes de deux gades du corps. Les chariots de blé et de farine enlevés à Versailles et recouverts de feuillages et de rameaux verts formaient un convoi suivi des grenadiers qui s'étaient emparés des gardes du corps dont le roi avait racheté la vie. Ces captifs, conduits un à un, étaient désarmés, nu-tête et à pied. Les dragons, les soldats de Flandre et les cent-suisses étaient là : ils précédaient, entouraient et suivaient le carrosse du roi. Ce prince y paraissait avec toute la famille royale et la gouvernante des enfants ; on se figure aisément dans état, quoique la reine de peur qu'on ne se montrât à la capitale avec moins de décence que de douleur eût recommandé aux princesses et à toute sa suite de réparer le désordre du matin.

Il serait difficle de peindre la confuse et lente ordonnance de cette marche qui dura depuis une heure et demie jusqu'à sept. Elle commença par une décharge générale de toute la mousqueterie de la garde de Versailles et des milices parisiennes. On s'arrêtait, de distance en distance, pour faire de nouvelles salves ; et alors, les poissardes descendaient de leurs canons et de leurs chevaux pour former des rondes autour de ces deux têtes coupées, et devant le carosse du roi ; elles vomissaient des acclamations, embrassaient les soldats et hurlaient des chansons dont le refrain était : « Voici le boulanger, la boulangère et le petit mitron ». L'horreur d'un jour sombre, froid et pluvieux ; cette infâme milice traînant dans la boue; ces harpies, ces monstres à visage humain, et ces deux têtes coupées dans les airs ; au milieu de ses gardes captifs, un monarque traîné lentement avec toute sa famille, tout cela formait un spectacle si effroyable, un si lamentable mélange de honte et de douleur que ceux qui en ont été les témoins, n'ont encore pu rasseoir leur imagination; et de là viennent tant de récits divers et mutilés de cette nuit et de cette journée qui préparent encore plus de remords aux Français, que de détails à l'histoire. »

Reportage donc, mais exact et sobre et la polémique trouvant son compte à cette exactitude, à cette sobriété. Rivarol est un homme de bonne compagnie, dont le style est classique et la manière réservée — pas ombre de romantisme, pas ombre non plus de rhétorique. On devine qu'il a voulu se contenir pour ne dire, à mi-voix que l'essentiel. On souhaiterait peut-être un ton plus vif, un mouvement plus rapide, des couleurs plus éclatantes. Dans cet emploi de reporter-partisan, Voltaire, son maître, aurait sans doute montré plus de nerf, accentué le ricanement. Je ne sais si Voltaire, en revanche, aurait mieux dit (Rivarol est le maître de la formule où se condense une grande idée) que — ceci dans le *Journal politique et national* justement —, à propos de la défection de l'armée de juillet 89 : « *la défection de l'armée n'est pas une des causes de la Révolution, elle est la Révolution ele-même* ».

Rivarol est plus à son aise encore dans un autre genre, celui des portraits. Dès novembre 89, dans les *Actes des Apôtres*, de Peltier, cette feuille étonnante, pas plus frénétique que les autres organes royalistes, mais pas moins, et qui, entre autres trouvailles, lança puisqu'il y avait un docteur Guillotin, inventeur, le mot charmant de « guillotine », il burine de ces portraits qui valent d'être rapportés.

Beau spectacle que celui de cet homme, seul ou à peu près, sachant qu'il ne peut faire beaucoup, mais tenant ferme cependant, un des rares à tenir ferme, quand Feuillants, Girondins, Duport, les Lameth, Barnave, tout ce qui voudra se raidir plus tard, trop tard, abandonnent — par tactique — le terrain. Lui, c'est du premier moment qu'il se raidit. Et, d'abord, il discute. Il discute avec un tremblement de terre et quand, enfin, il s'aperçoit qu'il est au moins inutile de le faire, assuré de périr en somme, car dès le début de 90, après ces sales journées d'octobre qu'il a si bien peintes, il ne peut que périr, il dénonce, il stigmatise, il fouette, il marque au fer rouge le gorille — comme dira plus tard Taine — pour l'éternité.

Très vite, il toucha au vif ses adversaires en publiant avec Champenetz un *Petit dictionnaire des grands hommes de la Révolution*, cruelle œuvre d'art qui déborde d'une courtoisie assassine. Sur Desmoulins :

« Avec trois mots savants : nation, lanterne et aristo-

cratie, il a su se mettre à la portée de l'honnête garçon boucher, de la modeste poissarde et de tous ces nouveaux lecteurs qu'a enfantés la Révolution. »

Voici le duc de Luynes, un de ces nobles comme il y en eut tant au début de la Révolution et qui montèrent de leurs blanches mains l'échafaud pour eux, leur famille et leur caste :

« *Patriote inébranlable, il s'est établi dans le parti populaire, il a fait signe qu'il s'y trouvait fort bien et on ne lui en a pas demandé davantage. On a eu soin seulement de mettre à ses côtés deux forts de l'Assemblée qui le soulèvent et le rassoient quand il faut opiner pour la Patrie.* »

Mirabeau aussi a son paquet, ce Mirabeau qu'il avait rencontré jadis en Prusse et qui, dans son Histoire secrète de la cour de Berlin, avait noté à la date du 14 juillet 1786 : « *Cependant, le prince Henri est retourné à Rheinelberg où le jeune et très beau Rivarol fait la pluie et le beau temps, dit-on* ».

« *Ce grand homme,* dit Rivarol, *a senti de bonne heure que la moindre vertu pouvait l'arrêter sur le chemin de la gloire et, jusqu'à ce jour, il ne s'en est permis aucune. Il n'a regardé l'honneur et la probité que comme deux tyrans qui pouvaient mettre un frein à son génie et il s'est rendu sourd à leur voix ; il a renoncé à toute espèce de courage pour ne pas rendre sa destinée trop incertaine, enfin il a profité de son manque d'âme pour se faire des principes à l'épreuve des remords.* »

« *La nation lui a laissé le plaisir de combattre quelquefois contre elle et la misère du roi l'a toujours rassurée : le comte de Mirabeau n'en passe pas moins pour un des meilleurs ouvriers de la Révolution et il ne s'est pas commis un grand crime dont il ne soit avisé le premier.* »

L'abbé Fauchet, quarante-huitard avant la lettre, qui tentait de concilier, en enjambant des monceaux de cadavres, le Christ et la Révoluiton :

« *Il est impossible de réunir plus de titres patriotiques que M. l'Abbé Fauchet. Il est à la fois représentant de la Commune parisienne, prédicateur révolutionnaire et volontaire dans l'armée nationale. Il a su faire tête à tant de charges et, partout, il s'est illustré. Il a dit en chaire que les aristocrates avaien perdu Jésus-*

Christ et les aristocrates n'ont pu le nier. Ne pouvant décemment sauver M. Foulon dans ce monde-ci », (Foulon avait été massacré par la foule) « *il l'a subtilement sauvé dnas l'autre et lui a glissé l'absolution à travers les glaives des bourreaux.* »

Le prince de Poix, député, mais aussi capitaine des gardes du roi :

« *Dans cette même soirée du 5 octoble, quelques personnes découvrirent le prince de Poix, fils du maréchal de Noailles-Mouchy, affublé d'une vieille redingote à sa livrée, et protégé d'un grand chapeau rabattu. Il allait en cet humble équipage, se glissant le long des murs de l'avenue et s'enquérant aux brigands et aux miliciens de l'état des choses et de la Révolution.*

« *On demandera peut-être pourquoi le prince de Poix, n'étant pas auprès de son maître, ou à la tête de sa compagnie, ne s'était pas réfugié dans l'Assemblée nationale, à l'exemple du colonel de Flandre ? Je réponds que, dans un tel moment de crise, ce député capitaine des gardes, ne sut à quel parti se rendre, ni à quel costume se vouer ; il préféra sans doute l'avenue et la redingote, comme des partis moyens et tempérés qui pouvaient le dérober également à la gloire et à la honte. En effet, pour peu qu'un officier se cache dans un jour de combat, la gloire ne sait plus où le trouver ; et c'est ainsi que le prince de Poix remplit du moins la moitié de ses vues.* »

On voit qu'il ne ménageait pas les nobles — souvent de très grands noms — qui donnaient dans le mouvement. C'était en y joignant les prêtres et moines francs-maçons, voire vénérables — il y avait en 1789, une trentaine d'ecclésiastiques vénérables de loges — se faire beaucoup d'ennemis. En voici deux, non des moindres : c'est le duc d'Orléans, le citoyen Egalité, payeur de tant de gens et qui devait soulever les murmures dans les tribunes quand il vota — par peur — la mort du roi son cousin ; et puis Mme de Genlis, cette espèce de femme-homme qu'on avait connue « *gouverneur* » du futur Louis-Philippe.

« *Tel a été ce prince que tous ses vices n'ont pu conduire à son crime ; et tel est l'effet de cet affaissement total de nos facultés, fruit de la débauche, de la flatterie et de tous les poisons. Qui fut insensible à la gloire le devient à l'infâmie. Les Mirabeau, les Laclos, le cri-*

me enfin avec tous les leviers, ne purent soulever cette âme plongée dans son bourbier ; la haine, le mépris et toutes les tortures de l'opinion furent impuissantes contre cette insensibilité, qui serait le comble de la philosophie, si ce n'était le dernier degré de l'abrutissement et le symptôme de la dissolution.

« Nous l'avons vu au 6 octobre, dans les rues de Versailles entouré d'aassassins et caressant le fameux Coupe-Tête ; c'était la corruption mendiant le secours de la barbarie. Mais il paya le crime et ne fut point servi : le conspirateur n'étant qu'un lâche, ses satellites ne furent que des voleurs et sa trahison ne trouva que des traîtres. . .

« C'est non seulement de tous les princes, mais encore de tous les hommes, celui qui serait resté le plus profondément enfoui dans le mépris de l'Europe, si l'opinion publique n'avait découvert derrière lui une femme, conseil de ses crimes et âme de ses conseils, instigatrice de ses projets, apologiste de ses forfaits et corruptrice de ses enfants ; femme qui ne l'a quitté qu'à l'échafaud comme à une partie perdue ; car, en effet, le supplice de ce misérable fut bien plutôt la peine d'un dessein avorté qu'une satisfaction proportionnée pour les rois, pour les peuples — et pour la morale. C'est elle qui s'est chargée du fardeau de sa renommée et qui, se portant pour cause de tant de malheurs et de crimes, ne lui laisse que le titre de vil instrument d'une furie qui vit encore sans savoir ni pleurer pour lui ni rougir pour elle. »

⁂

Sainte-Beuve met à son compte un pamphlet contre Volney, signé Grimm et qui n'est pas de Grimm. A l'époque, ces sortes de combats sous le masque étaient fréquents. En tout cas, le pamphlet existe et il a de l'allure. Volney avait prié Grimm de renvoyer à l'impératrice de Russie la médaille d'or qu'il avait reçue d'elle. Rivarol écrivit :

« Vous ne voulez pas que votre nom se trouve inscrit sur le registre des munificences de Sa Majesté ; il faut avoir toute la vanité d'un petit auteur pour se repaître d'une pareille idée. Croyez, mon cher Volney, que, lorsque Sa Majesté ou ses Agents accordent un écu d'or, on n'y attache pas assez d'importance à Pétersbourg pour en conserver le souvenir dans des registres ; et la preu-

ve péremptoire que je peux vous donner du peu d'importance que l'on met à ces dons-là, c'est que vous les avez obtenus. »

M. Jean Gaulmier qui, dans une récente biographie de Volney, signale le pamphlet et cite le passage ci-dessus ajoute :

« *Le pamphlétaire s'en prend ensuite aux amis de Volney, à Cabanis qu'il accuse ouvertement d'avoir assassiné Mirabeau et même à Madame Helvétius qu'il appelle « espèce de folle de la moderne démocratie », à tout le salon d'Auteuil où il voit « la loge de fous les plus ridicules de la terre ». Il accuse Volney « de quelques incendies dans l'Anjou et de quelques douzaines d'assassinats », prétend qu'il s'est vendu au gouvernement pour obtenir une place grassement rétribuée en Corse...* »

Il ne se contente pas d'accuser, il lui arrive d'aller plus loin, et, tout en ayant horreur du sang, de demander froidement qu'on fusille La Fayette, dont la tête est singulièrement creuse, d'un creux qui fut plein de périls pour l'Etat, quand enfin, le héros des Deux Mondes s'est jeté hors de France comme on se jette hors d'une prison, préférant encore l'Autrichien à la guillotine.

Bref, le grand jeu. Qu'il soit ou non l'auteur de ce pamphlet, Rivarol en a écrit assez d'autres pour s'être imposé à ses contemporains et s'imposer encore à nous. Pour le reste, il se battait le dos au mur, et sans grand espoir, en homme lucide, capable de mesurer le déchaînement terrible d'un instinct qui ne se soumet plus aux règles de l'intelligence.

Et voici le roi qui s'épouvante... *Les Actes des Apôtres !* Quoi ! Ces excès de plume vont le faire tuer. Et puis après ? Eh bien, la Cour d'alors ressemble aux conservateurs de tous les temps que l'on surprend toujour à crier à leurs matraqueurs et décerveleurs, le mot fameux de la Du Barry :

« *Encore un moment, monsieur le bourreau !...* »

Plaintes de la Cour. Médiocres alarmes. Allons, on ne veut pas que Rivarol — et ses compagnons — soient de vrais polémistes, de vrais soldats, prennent les adversaires au corps. Rivarol pose l'arme et il écrit ce qu'on lui demande d'écrire, des avis politiques, *les Mémoires à M. de Porte*. Sur le ton respecteux qui con-

vient aux rois puisque le roi les lira. Fumées... Avis inutiles et qu'il sait tels. C'est alors qu'il soumet à la Cour un plan ingénieux : de consacrer une bonne partie de la liste civile à salarier des pamphlétaires des journalistes des chanteurs de rues et des claqueurs dans les tribunes de l'Assemblée. En somme un plan de propagande mais qui ne pourrait réussir que s'il était mis au point par un pouvoir solide assisté de bons fusils ou du moins d'honnêtes gourdins.

Ainsi raisonne ce polémiste doublé d'un politique et qui sait ce qu'il dit. Ni Brissot, ni Desmoulins, ni Marat, ni Hébert ne le savent. Seul avec Mirabeau (qui n'en a pas l'air) et Chénier, mais avec plus de précision qu'eux, Rivarol le sait : un roi, un prince dirait Machiavel, un pouvoir en somme qui gouverne ; un peuple qui accepte d'être gouverné. Exactement le contraire de ce que nous avons vu de 1789 à nos jours où les deux formules ont conjointement été écartées par la sottise humaine.

Dès 1790, il a essayé de sortir de France — ce qu'aurait fait sûrement Voltaire s'il avait été encore vivant. Dégoût plutôt que lâcheté (Montaigne filait bien de Bordeaux dont il était maire pour échapper à la peste qui n'était pas pire que la peste révolutionnaire). Rivarol reconnu, arrêté, s'est dégagé comme il a pu, est revenu à Paris où il a repris la plume.

***

Et c'est : *la Lettre à la noblesse au moment de sa rentrée en France*. Car il croit encore à sa rentrée si la Révolution est vaincue, mais tente de l'apaiser, cette noblesse, sinon de l'écarter, de peur de son incompréhension et de ses réactions brutales. Il la connaît bien. Il a dû entendre, trois ans plus tôt, ce Vaudreuil, favori de la favorite ou, si l'on préfère, amant de la Polignac, venu tout droit des îles où l'on sait manier les nègres, et qui, lors de la réunion des Etats Généraux, faisait déjà le fendant : « *Je ne suis point pour la réunion des parleurs*, disait-il alors, *mais peut-on les craindre ? La Reine n'y songe pas. Des hobereaux, des curés à portion congrue, des avocats, des notaires. Allons, un fouet de poste, un simple bambou, eh vilain, en veux-tu ? en voilà !* » Le 12 juillet, Vaudreuil était pour coup d'Etat de Breteuil, à fond. On pense sur quel ton celui-là peut crier, de l'autre côté de la frontière...

Rivarol, encore une fois, s'inquiète de ces fureurs que chauffe à blanc l'ennui, l'agacement de l'exil. Il y a dans cette inquiétude, une grande preuve de sagesse politique. On dirait que Rivarol prévoit qu'un jour — vingt-deux ans plus tard — ces nobles reviendront *« n'ayant rien appris, rien oublié »*. C'est d'ailleurs le cas classique de toute aristocratie, de toute classe, de toute catégorie sociale que l'Histoire a condamnées. Nous savons aujourd'hui que celle à laquelle il s'adressait était imperméable à la raison (voir Chateaubriand lui-même en 1814, face au jacobin Napoléon). Mais il eût été permis en 1792 de ne pas avoir une vie si juste et si profonde à la fois du cœur humain et de l'Histoire.

Toute cette inertie, cette faiblesse l'excédaient ; le 10 juin 92, il tenta une autre fois *« la belle »* comme on dit dans l'argot des bagnards et fila à l'étranger pour continuer à vivre. Juste à temps. Les terroristes se présentèrent chez lui, quelques jours après, en ricanant :

— *Où est-il ce grand homme ? Nous venons le raccourcir.*

En Allemagne il s'ennuya comme un rat mort et le cria sur les toits, faisant encore des mots, mais pour son plaisir. Il fonda à Hambourg *Le Spectateur du Nord* où écrivait l'Abbé de Pradt qui faisait des pamphlets contre le Directoire, en attendant de devenir l'aumônier de Napoléon et son ambassadeur à Varsovie. Rivarol multiplia alors les petits écrits auxquels il attachait assez peu d'importance pour ne pas les signer, qu'il composait souvent en collaboration, et qui étaient jetés par ballots sur les côtes de France. Il finit agent des princes à Berlin. Sous le Consulat, on essaya bien de le faire revenir, mais sa fiche de police portait : « *Rivarol, Antoine, célèbre contre-révolutionnaire. A maintenir.* » (En exil naturellement). Ce qui fit qu'il y mourut après avoir toutefois écrit ceci sur le Consul qui l'empêchait de rentrer adns sa patrie :

« Il serait plaisant de voir un jour les philosphes et les apostats suivre Bonaparte à la messe en grinçant des dents et les républicains se courber devant lui. Ils avaient pourtant juré de tuer le premier qui ravirait le pouvoir. Il serait plaisant qu'il créât un jour des Cordons et qu'il en décorât les rois; qu'il fit des princes et qu'il s'alliât à quelque antique dynastie... Malheur à lui s'il n'est pas toujours vainqueur. »

Ce grand, très grand journaliste détestait les journaux. «*Les journaux*, disait-il, *sont les plus grands des fléaux dont la Révolution ait accablé la France.* » Nous avons connu pire depuis, mais à voir ce que la presse est devenue, un philosophe pessimiste pourrait lui donner raison. Il mourut d'ailleurs juste à l'heure où Fouché allait en réduire le nombre et cadenasser les survivants, ce qui n'aurait pas empêché Rivarol s'il avait vécu, de tenir Fouché pour ce qu'il était : un massacreur doublé d'un policier.

***

Il faut bien avouer que Rivarol, avait des idées subversives, au moins pour son temps. Il écrivait, et ses mots sont encre ce qui reste de plus réussi, de plus parfait chez lui, car il peut y avoir de la polémique dans la maxime, et même alors, le mot, retenu et propagé par sa densité dure fait balle. Exemple :

« *Toutes les fois qu'on est mieux chez soi que dans la rue, on doit être battu par ceux qui sont mieux dans la rue que chez soi.* »

Sauf, bien entendu, l'existence d'une bonne police. Et encore :

« *Quand un gouvernement a été assez mauvais pour exciter l'insurrection, assez faible pour ne pas l'arrêter, l'insurrection est alors de droit, comme la maladie, car la maladie est aussi la dernière ressource de la nature ; mais on n'a jamais dit que la maladie fût un devoir de l'homme.* »

Il ajoutait mélancoliquement :

« *Un grand peuple remué ne peut faire que des exécutions.* »

Un grand peuple, entendez un peuple hautement policé, le peuple français par exemple. Et cela fut vrai de tout temps, en France (et ailleurs), mais quand Rivarol disait cela, on lui répondait, depuis la rue, et par la voix de Barnave, hélas, à propos du massacre de Foulon et de Berthier : « *Ce sang était-il donc si pur ?* » Ce qui lui faisait hausser les épaules, et à nous aussi.

Songez donc qu'au moment où l'on proclamait les Droits de l'Homme et du Citoyen, Rivarol, lui, pensait qu'il fallait reconnaître aux citoyens français, deux droits en sus de ceux qu'on lui avait reconnus : « *le droit d'être gouverné ; le droit d'être légalement incompétent* ». On comprend ce que Rivarol voulait dire et que

cela rendrait aux Français, du coup, le droit à ces compétences vraies : familiales, municipalse, professionnelles.

Il disait encore : « *Les vrais représentants d'une nation ne sont pas ceux qui font sa volonté du moment, mais ceux qui interprètent et suivent sa volonté éternelle...* » « *Cette volonté,* ajoute-t-il, *qui ne diffère jamais de sa gloire et de son bonheur.* » Et encore — ceci est un jugement qui vaut dix tomes sur la Révolution : « *Dans cette Révolution si vantée, prince du asng, militaire, député, philosophe, peuple, tout a été mauvais, jusqu'aux asssassins.* » Jusqu'au roi : « *Comme roi, il* (Louis XVI) *méritait ses malheurs, puisqu'il ne sut pas faire son métier* ».

Imagine-t-on une indépendance d'esprit plus grande ? Mais aussi une opposition plus nette, plus tranchée aux matres du jour ? D'où la guillotine, instituée par ceux-ci pour supprimer physipquement les esprits du type Rivarol et qui n'a jamais servi de rien, d'ailleurs, dans la guerre des idées. Pour sa part, Rivarol s'en gara par la fuite. André Chénier devait avoir moins de chances que lui.

PIERRE DOMINIQUE.

NOTES DE LECTURES

Waldemar GEORGES : *La Peinture expressioniste*, (Editons Aldmey Somogy, Paris).

Jamais, sans aucun doute, les livres d'art n'ont connu un tel succès. Jamais les éditeurs n'ont été aussi nombreux, leurs publications aussi luxueuses, leurs présentations aussi parfaites. Les procédés de l'impression en noir et en couleurs vont en se perfectionnant, bien qu'il y ait encore beaucoup à faire sans espérer atteindre jamais une perfection radicalement impossible, car il ne faut pas l'oublier, il ne peut s'agir en matière de reproduction artistique que de transposition, jamais de reproduction littérale. Toujours l'exploitation des clichés photographiques obtenus à partir des œuvres originales, comme d'ailleurs d'après la nature, sera et restera un art plus qu'une technique stricte. Mais devant cette offensive de l'image, qui prévaut de plus en plus et assez heureusement d'ailleurs sur un texte qu'elle rend partiellement inutile, on peut, par contre, enregistrer un net recul

de la qualité de ces textes historiques ou critiques, auxquelles l'image sert de prétexte alors qu'elle devrait en être seulement l'illustration.

Beaucoup de livres d'art, toujours agréables à feuilleter, quelques-uns utiles à consulter, mais peu de livres d'art qui soient une contribution sérieuse, voir indispensable à la compréhension des œuvres et des artistes. Dans ce flot d'éditions multicolores, qui dépose chaque jour un livre nouveau sur les rayons du libraire, la parution d'un document valable retient l'attention. Je pense qu'il convient de réserver cette attention à l'essai que vient de publier dans la Collection « Panorama des arts », aux Editions Aimery-Somogy, l'essai de Waldemar Georges sur « La peinture expressioniste ».

L'auteur sait ce dont il parle. Il a réuni sur le sujet une documentation aussi complète qe possible, mais contemporain de la plupart des artistes cités, qu'il a connus personnellement pour la période allant de 1920 à 1960, cette documentation a été pour lui en quelque sorte « vécue ».

Après avoir dit ce qu'est l'*Expressionisme* et la place qu'il a occupée dans l'évolution de l'art contemporain, l'auteur élève le débat et montre que la tendance ayant marqué toute une pléiade d'artistes européens au début de ce siècle correspond à une tendance profonde et quasi-permanente avec, historiquement, des résurgences, des affirmations périodiques imprégnant les sytles et les écoles. Reprenant une terminologie utilisée par les psychanalystes, on peut affirmer qu'il existe dans toute manifestation de la sensibilité et de l'imagination appliquées aux arts plastiques, témoignant avant tout de la personnalité des artistes créateurs, une double tendance « introspective » et « extrospective », la première qui centre l'artiste sur lui-même donnant à son œuvre un caractère expressioniste, la seconde qui orientant son attention sur le monde extérieur en fait un artiste objectif, considéré éngéralement comme classique.

Toute création participe nécessairement de l'une et de l'autre de ces tendances innées et selon que l'œuvre s'accorde davantage avec l'une ou l'autre, et dans la mesure même où elle les équilibre, on a tantôt un art expressioniste, qualifié autrefois de baroque, tantôt un art plus ou moins conventionnel, qualifié d'académique, tantôt — et dan slemeilleur des cas — un art mesuré qui peut être justement considéré comme classique. La mythologie antique personnifiait cette double tendance avec Dionysos et Apollon, le premier étant une divinité organique, libérant l'instinct et les élans profonds de la nature, le second, une divinité sereine, régularisant et harmonisent les forces naturelles sous l'empire de la réflexion et de la raison. Ceci explique, selon les fluctuations de l'Histoire, la succession et l'alternance des périodes classiques et des périodes baroques. L'expressionisme moderne, d'origine plus spécifiquement nordique et germanique, trouve dans cetteexégèse sa justification et aussi une affirmation de valeur. C'est ce que montre parfaitement l'analyse lucide de l'auteur et les brèves monographies qu'il consacvre aux représentants allemands et français de l'expressionisme européen au XX° siècle.

F.-H. LEM.

Henri AMOUROUX : *La vie des Français sous l'occupation* (Fayard).

M. Henri Amouroux, auteur de plusieurs reportages publiés en librairie, montre dans ce gros volume de quelque six cents pages, qu'un reporter scrupuleux peut accéder sans trop de difficultés à la

qualité d'historien. Toutefois *La vie des Français sous l'occupation* révèle dès le départ les positions de son auteur et si nous savons bien que l'historien est nécsesairement un homme et que l'histoire « impartiale » est une pure utopie. il n'en reste pas miins qu'un sous-titre n'eut pas été superflu, précisant la place que devait tenir le résistancialisme dans ce travail.

De l'armistice, dont l'auteur ne contestera pas qu'il ait été « exigé », ocmme la seule possibilité de salut par l'unanimité des Français, à l'exception de la poignée d'émigrés londoniens, jusqu'à la conquête du territoire par les armées alliées, saluée, il est vrai, par l'immense majorité des Farnçais comme une libératoin, à l'execption d'une minorité, réduite d'ailleurs promptement par quelque 100 000 exécutions sommaires — selon des estimatinos des enquêteurs américains, c'est-à-dire trois fois plus que le chiffre reetnu par M. Robert Aron, dans son *Histoire de la Libération* — et des arrestations en masse, l'auteur, tout au long des dix-huit chapitres ed son travail qui ont, le plus souvent, la sobriété de style d'un constat, tous consacrés, à deux exceptions près à des minorités de Français : les résistants et les collaborateurs, a su tirer d'une documentaiton énorme, mais non exhaustive, les éléments nécessaires à la rédcation d'une histoire véridique.

Masi c'est, à notre gré, trop souvent dans les notes de référence que l'on trouvera ce qui nous semble la caractéristqiue essentielle de cette période, à savoir le petit nombre des Français ayant vraiment pris position dans un sens ou dans l'autre.

Pour l'immense majorité de la populaiton les seuls problèmes à résoudre étainet ceux du ravitaillement quotidien et des meilleures méthodes pour tirer profit de la disette.

Ce que M. Amouroux ne cache d'ailleurs pas dans les deux chapitres (54 pages au total) qu'il consacre au « Pain de chaque jour » et au « Crémier roi », mais qui ne suffisent tout de même pas à justifier le titre.

Il nous émeut, bien sûr, lorsqu'il nous rapporte la fin des otages de Ch teaubriant, d'Estienne d'Orves et de ses compagnons, et d'autant plus aisément les collaborateurs ont connu les mêesm misères, souvent les mêmes tortures et les pelotons d'exécution. Et il faut bien dire que l'héroïsme sans jactance fut égal de part et d'autre.

L'éternel « Présent », le meilleur d'enter nous, Robert Brasillach, n'avait-il pas écrit le 24 octobre 44, en évoquant les noms des emprisonnés qui l'avaient précédé :

C'est à vous, frères inconnus
Que je penes le soir venu
O mes fraternels adversaires.

Certes M. Amouroux n'avait pas pour objet de nous parler de la « Vie des Français après la Libération ». On eût aimé pouratnt qu'il eut quelque pressentiment du rassemblement possible et aujourd'hui sans doute en bonne voie d'accomplissement, des deux minorités agissantes de la France, enfin unies bien tardivement contre le mensonge l'imposture.

Tel quest, cet ouvrage n'en est pas moins une source abondante de documents honnêtement complsés, nonobstant le point de vue personnel de son auteur.

J.M. AIMOT.

LES SPECTACLES

Ambiguité et importance du caractère ludique du spectacle cinématographique

Le jeu activité primaire et fondamentale de l'homme, a suivi dans l'histoire un lent processus d'évolution sociale et psychologique. Au début, chez tous les peuples primitifs, le jeu est joué par tout le monde. Puis, peu à peu, il y a comme une ségrégation d'un nombre réduit d'hommes qui, se plaçant en face du reste, joue devant eux. Le jeu se transforme en spectacle. Les acteurs s'écartent du public en se faisant remarquer comme tels.

Avec le temps, cette séparation n'a fait que s'accentuer, et aujourd'hui nous sommes arrivés à une situation étrange : ceux qui officiellement jouent devant les autres ne sont pas des joueurs. Le footballeur, le cycliste, l'acteur, etc., sont devenus des professionnels, des hommes de métier.

Alors, qui joue ?

Dans le cas du film cinématographique que nous voulons essayer d'analyser ici, le spectateur — qui n'est pas payé pour l'être — paye pour voir. En se plaçant en face d'un poste de activité volontaire, libre, accomplie dans certaines limites spatio-temporelles déterminées, soumise à des règles et à des conventions établies, purement gratuite — sans autre fin qu'elle-même — assimilée au réel, vécue dans un autre monde, sans perdre conscience de son irréalité ; et suivie dans l'incertitude, en éprouvant divers sentiments réels.

Autrement dit, le spectacle de cinéma est un jeu pour le spectateur.

Mais un jeu différent de tous les autres, car il groupe en lui-même toutes les caractéristiques intrinsèques aux quatre gran-

des espèces ludiques fondamentales. Le spectateur qui assiste au spectacle cinématographique, ressent chez lui des impressions compétitives, représentatrices vertigineuses et aléatoires.

Donc, le cinéma est capable de donner des impressions gratuites et des chocs émotionnels. Et en même temps de se transformer pour le spectateur en une immense entreprise d'apprentissage d'une vie expériencielle. Et c'est ce qui fait du cinéma un jeu source de culture.

De quelle culture s'agit-il ? Qu'est-ce que la culture ? Car le fait que le cinéma soit plutôt une machine à détruire « les cultures », l'empêche-t-il d'être créateur d'un mode de vie, d'un système de pensée, d'une structure psycho-sociale qui devienne de plus en plus valable pour tout l'univers ?

Mais si cette dissolution des cultures propres à chaque peuple est imposée par le cinéma et remplacée par un autre mode uniforme de vie culturelle, où donc est le caractère de jeu que nous avions découvert dans le spectacle filmique ?

Car quand nous parlons de jeu, nous sommes obligés de donner la primauté à la liberté, car sans celle-ci le jeu ne peut pas exister. Or, une fois la projection commencée, dans quelle mesure pouvons-nous affirmer l'existence de cette liberté chez le spectateur ? Surtout d'une liberté psychique intérieure ? Car les conditions du spectacle filmique et l'extension et la profondeur de ses effets chez le spectateur, lui permettent-elles de réagir librement en face de la vie écranique ?

Or, s'il ne réagit pas librement, si la vision devient apprentissage du filmophanique, l'homme n'a fait que changer de terrain de servitude. Il est passé de la vie, à un autre monde différent. Il s'est évadé. Et l'évasion n'est pas un jeu.

Cependant, nous ne pouvons pas non plus affirmer sans nuances que le cinéma est une activité d'évasion, car l'évasion que le cinéma offre à l'homme est une évasion unique. Au cinéma on quitte la réalité pour s'introduire dans une autre réalité qui est exactement la même. Le film offre à la réalité une évasion dans l'identique : dans les mêmes gestes, les mêmes gens, les mêmes décors, la même vie.

La différence, c'est que dans cette vie filmique, où il n'est pas libre, le spectateur est, quand même, entré librement.

De plus, le cinéma dans notre société est devenu un besoin psychique et parfois physique. On va au cinéma parce qu'il est le cinéma sans penser au contenu de ce spectacle. On s'assied devant le poste de télévision parce que c'est la télévision.

Et enfin lorsqu'on joue, l'être du joueur ne subit pas une pression vitale, ne s'engage pas lui-même. Il continue à être libre, défendu par la distance entre le « moi » et le « je ». Au cinéma, par contre, cette distance tend à s'annuler. Parfois elle disparait, et la personnalité se dévoile. Le spectateur n'adhère

pas. Il s'engage. Au moins pendant le spectacle cinématographique le spectateur vit, non pas sa vie à lui, mais la vie de l'écran qui est l'imitation parfaite de la vie réelle.

Mais cette imitation, n'est-elle pas l'essence même des jeux d'enfants, du vrai jeu ? Et jouer à imiter la vie, n'est-ce pas le cinéma ?

Alors, quel sorte de jeu est donc ce jeu qui mêle la vie à l'évasion, la réalité à la fiction, la liberté à la prison, l'adhésion à l'engagement, et qui engendre une nouvelle forme universelle d'attitude vitale — de culture — en face de l'existence ? Serait-il le jeu unique, apparu pour la première fois dans l'histoire de l'homme ?

Et quels en sont ses effets ? Quelle sera la modification que subira l'homme sous son influence ? Quel sera le sort « des cultures » actuelles ? Et quelle sera la forme de la nouvelle culture à l'échelle planétaire ?

Jusqu'à présent la science a méprisé ou ignoré le côté anthropologique du cinéma. Une littérature purement superficielle est venue s'ajouter dans le domaine filmologique, à la recherche scientifique inexistente, et aux conclusions dogmatiques qui prétendaient défendre... Quoi ? Car pour défendre, il faut connaître la chose que nous voulons protéger et ce qui l'attaque. Mais cette investigation de la réalité filmique et de ses dérivés étant absente, comment aurait-on pu défendre réellement ? Et comment aurait-on su qu'on défendait les valeurs civiques et morales en cause ?

Et puis, avec la seule attitude de défense, on n'a jamais rien édifié. Devant nous s'offre l'immense panorama de millions d'hommes qui vivent encore dans la préhistoire de la vie de l'esprit, qui ne sont pas arrivés au stade propre de l'humain. Des millions d'hommes pour qui les systèmes et même les contenus traditionnels de la culture, sont absolument inefficaces.

Mais si l'on arrivait à trouver le moyen de dominer et la forme et les effets de cette machine ludique, ne pourrait-on pas songer au dépassement total du sous-développement culturel où se trouve perdue cette immense partie de l'humanité ?

Pour cela, il faut une investigation et une recherche.

Mais les modifications ne s'effectuent pas seulement au niveau social et psychologique, mais aussi et peut-être principalement dans les centres profonds des mécanismes nerveux, la réponse ne peut pas être donnée par une seule science. L'arrivée des techniques modernes dans l'existence humaine, exige une étroite collaboration interdisciplinaire en vue d'une anthropologie globale.

Cependant, une recherche, une réussite purement intellectuelle, serait un échec, si elle ne s'appliquait pas à transformer la réalité qu'elle vise. Sans une action appliquée, l'effort scien-

tifique serait nul. Et cette action à l'échelle où elle est nécessaire ne pourra pas s'accomplir sans l'aide des moyens du pouvoir politique.

Les gouvernements sont les garants du bien commun. Cette activité ludique, unique et totale — qu'est le film et ses dérivés — à cause de sa puissance traumatisante de l'être humain et de son pouvoir générateur d'un mode de vie, entre dans le domaine public. Et c'est un des facteurs — qui a mesuré son importance ? — qui permettra au pouvoir politique de s'approcher de ce Bien Commun raison de son existence.

Paris, mai 1961.

ENRIQUE M. MARTINEZ.

PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE FRANÇAISE 1960

« PETITE RADIOGRAPHIE »

On parle de temps en temps des valeurs culturelles du cinéma. On discute sur les possibilités éducatives du spectacle cinématographique. Pour rester dans la réalité actuelle, nous avons voulu nous pencher sur la production des films français en 1960.

Nous avons étudié un certain nombre des scénarios de films, nous avons analysé les actions et les décors fondamentaux pour la compréhension du film et pour finir, nous avons retenu un certain nombre des phrases tirées des textes qu'un organisme officiel du cinéma publie à destination du marché étranger.

Donc, nous ne prétendons pas juger la qualité artistique des films, ni leur valeur proprement cinématographique. Simplement, nous nous sommes arrêtés spécialement sur leur contenu et nous avons souligné tous les aspects qui dépendant du domaine de la morale dans son sens négatif, c'est-à-dire tout ce qui est un mauvais exemple pour le spectateur.

Nous savons cependant que dans la pensée de l'Eglise, le mal et le péché peuvent être montrés sur un écran à condition de provoquer leur réprobation et le désir du Bien. Des films violents — comme « La dolce vita » ou « Le septième sceau » — peuvent être des grands films et conduire les esprits vers la hauteur.

Mais, malgré tout cela, nous avons voulu montrer cet aspect de la production en pensant qu'un million de spectateurs dans le monde entier voient tous les jours des films français. Et s'il est peut-être possible pour une minorité de rester détachée de l'écran, pour la masse cette distance critique est pratiquement impossible. Le cinéma est devenu pour les hommes une nourriture fondamentale qu'ils avalent comme le meilleur des plats. Et le contenu de tous ces films reste au fond de la conscience régulant et dirigeant, silencieusement, la vie — pensées, gestes, opinions, habitudes — des hommes.

●

La production totale de films français ou de co-production française, s'est élevée en 1960 à 134. Nous n'avons pas pu les analyser tous, car la rédaction de ces fiches n'a pas encore été complètement réalisée. Notre analyse tient compte de 106 films, tous produits en 1960, et sauf quelques-uns présentés déjà dans le circuit commercial.

Ces films selon les genres peuvent se diviser de la façon suivante : 33 comédies sous toutes ses formes et 33 films dramatiques en premier lieu. Ensuite, avec 22 exemplaires, les films policiers. Ces trois genres sont les plus puissants. Après eux, les chiffres baissent très rapidement : 2 films musicaux, 2 films d'aventures, 1 film religieux, 1 film documentaire et les deux films réalisés par Jean Rouch qui sont du domaine de l'ethnologie, « Chronique d'un été » et « La pyramide humaine ».

Presque la totalité des films se déroulent dans une ambiance bourgeoise, de luxe, ou dans des cadres exotiques et pittoresques. Les décors analysés sont ceux qui occupent et qui conditionnent les films étudiés. Par exemple : 3 films se déroulent dans des palais somptueux ; 3 autres dans des châteaux ; 2 films nous montrent le milieu de la haute couture, 3 autres le Sahara avec les Touaregs, 3 Paris la nuit, 2 dans le monde du music-hall, 2 autres dans des boîtes de nuit, 2 encore dans un cirque. Parmi les autres décors, nous pouvons signaler : un yatch de luxe, un champ de courses, la Cour d'Henri II, le milieu de cover-girls de Paris, une station de sports d'hiver, une île en plein Pacifique, le marché aux puces, l'aéroport d'Orly, un parc zoologique, etc...

Les villes qu'on voit le plus souvent sont celles de la Côte-d'Azur, Mégève, Sao-Paulo, Istambul, Paris pittoresque (14 juillet et autres), Genève, l'Espagne du Sud, un Brésil exotique, etc., etc...

Donc, dans son ensemble, la production française ne sort pas de ces deux pôles : d'un côté, certains milieux sordides moralement ou matériellement, et de l'autre le luxe et l'exotisme.

Parfois, les deux côtés sont intimement mêlés. Le besoin d'évasion est bien satisfait par la production française.

Les actions qui se succèdent dans les décors déjà signalés, ne sont pas très variées. Fondamentalement, elles se limitent à quelques rubriques assez connues, malheureusement : en premier lieu et de loin majoritaires, le cinéma français nous montre des faits sexuels : viols, flirts poussés, déshabillements, etc... Dans les films analysés, nous avons relevé 54 actions de ce type, condamnées par les lois civiles, par les lois religieuses et par toute conception de la dignité et du respect de la personne humaine. En deuxième lieu, nous trouvons l'adultère : dans les 106 films, il y a 52 adultères qui impliquent tous une ambiance qui doit s'ajouter aux actions proprement sexuelles en dehors du mariage, déjà signalées. En troisième lieu, avec une petite différence, nous voyons les crimes, assassinats, meurtres, etc... au nombre de 42 : les motivations sont à peu près toujours les mêmes : jalousie, vengeance, déception amoureuse, etc... Il y a aussi les interventions de la police avec tous ses moyens et conséquences, au nombre de 20. Nous avons relevé aussi 15 vols, 15 morts, plus ou moins violentes, 14 bagarres, 11 scènes de guerre et 9 suicides. Nous avons vécu 9 fois avec des gangsters, 8 fois avec des ivrognes perdus, 7 fois avec des espions. Nous avons été témoins de 6 accidents spectaculaires, de 6 viols de jeunes filles, de 7 chantages, et de 5 vengeances raffinées, etc...

Tout cela suffit pour nous donner une idée de la qualité morale des contenus des films. Et je ne parle pas des intentions des réalisateurs. Même si elles étaient bonnes, les faits sont là, avec leur force de choc, leur attrait, et leur influence. Pour sentir tout cela un peu, il suffit d'aller au cinéma un samedi soir dans une salle de quartier, ou d'une zone populeuse, ou à la campagne. Les états les plus normaux de l'homme et de la femme sont l'union libre ou l'adultère. Le but des personnes est l'argent, les femmes, le confort. Les moyens pour se le procurer ne comptent pas : tout est permis. Et à la fin si l'échec vient couronner les efforts, il reste toujours la possibilité du suicide. Il y a une douzaine de films qui possèdent des sentiments nobles ou à la rigueur acceptables. Mais presque tout le reste correspond à l'esprit de cette liste que nous venons de dresser. Et pour ne pas perdre de vue l'importance de ces chiffres, il ne faut pas oublier que les actions que nous avons retenues sont uniquement celles qui interviennent d'une façon directe dans le déroulement du film.

Quelques titres peuvent « illustrer » ces chiffres : « On n'enterre pas le dimanche », « Un dimanche à tuer », « La peau et les os », « Le goût de la violence », « Vacances en enfer », « Alibi pour un meurtre », « Colère froide », « La mort a les yeux bleus », « La mort de Belle », « La mort n'est pas à

vendre », « Le bal des espions », etc... Tout cela du côté de la violence et de ses alentours. Du côté de la sexualité et de ses différentes manifestations, nous pouvons retenir : « Le bois des amants », « La brune que voilà », « Comment qu'elle est », « Détournement des mineurs », « Et mourir de plaisir », « La Française et l'amour », « Un couple », « l'Affaire d'une nuit », « Les amours de Paris », « Le gigolo », « Touchez pas aux blondes », « Un soir sur la plage », « L'amant de cinq jours », « L'homme à flammes », « Tout feu tout flamme », etc...

Unifrance-Film publie tous les trimestres un résumé des scénarios des films français, en trois langues, à destination des exploitants et distributeurs étrangers. De ces fiches, qu'il faudrait lire pour avoir une vue d'ensemble, nous avons séparé 135 phrases dont chacune suffit à elle seule dans la plupart des cas à classer un film. Voilà quelques-unes qui appartiennent au chapitre de la violence, de la mort, du crime, etc... : « Cadavre mutilé », « des ruines, des larmes et du sang », « qui veut la fin veut les moyens et tous les moyens leur seront bons », « dans un dernier geste de pitié, la balle tirée par Patrick, évitera la souffrance à Robert », « en rentrant chez lui avec l'argent fruit du chantage, découvre le cadavre d'Odette sa maîtresse », « et Chamaco abat Chico comme un chien », « Jhon égaré par une haine incompréhensible tente de tuer Mazur en s'assurant que ce crime peut passer pour un suicide » « à son retour le désir de vengeance fait place à la jalousie », « d'avoir étranglé sa femme par jalousie », « l'odieux personnage reporte sa haine sur sa partenaire et la tue au cours d'un numéro sur scène », « repoussée Hilda se suicide », « elle décide de se suicider sous ses yeux. Il se montre blessant. Elle le tue », etc., etc...

Dans le domaine concernant la sexualité et ses conséquences, nous pouvons lire : « Elle est d'une naïveté touchante dans son métier... le plus vieux du monde », « séduisantes esthéticiennes et par elles atteint un réseau de call-girls », « une belle inconnue surgit de la mer et se donne à lui pour disparaître ensuite sans mot dire », « son confort était dû aux libéralités de Madeleine dont il était l'amant », « il ne connaît que quelques voisins : la belle Jenny vedette du Cabaret des Nudistes, des mœurs inquiétantes », « là elle retrouve Jean et les deux jeunes gens vivent des heures de bonheur dans l'île paradisiaque », « des reporters, des covers-girls, des jeunes ambitieux et des Messieurs arrivés... », « Laurent est l'amant de Madame Gauthier. Il menace de dévoiler la liaison de Georges avec Françoise et se révèle comme un maître chanteur », « le mari retrouve sa femme dans un somptueux appartement proche du bois ; entretenue par un industriel des plus à l'aise, vivant dans l'opulence, enveloppée de diamants, de fleurs, de bibelots sans prix et d'une douce torpeur apaisante et dorée », « dans ce paradis de soleil et de solitude les deux jeunes gens décou-

vrent leur désir l'un pour l'autre et finissent par y céder... », « jeunesse exaltée par la fièvre de l'été, la sensualité des filles et la rivalité des hommes » ; « jeunes gens heureux de vivre et de s'aimer sans préoccupations métaphysiques », « elle se verra obligée de céder au chantage sentimental d'un personnage sans scrupules qui aime l'argent et les femmes », « ce drame aux séquences sexy », etc., etc...

Les images des films peuvent intensifier le climat, la force, le choc de certaines des situations décrites. Mais ce que nous venons de signaler sont des faits qui même avec toute la douceur et délicatesse des réalisateurs, resteront toujours des faits réprobables et capables d'empoisonner l'opinion et les mœurs publiques. Et tout cela — et il faut voir les films pour se rendre compte de la gravité de la situation — dans presque toute la production française en 1960. Une belle image de la vie, de l'homme, de la femme, de l'amour celle que le cinéma français montre au monde actuellement !

Paris, mars 1961.

ENRIQUE M. MARTINEZ.

LES ARTS

HOMMAGE A JACQUES VILLON A LA GALERIE CHARPENTIER

Je ne connais pas Jacques Villon, je ne l'ai jamais rencontré. Je sais que l'homme est charmant, simple, modeste, qualités rares chez un artiste, surtout chez un artiste arrivé et qui connaît la gloire. Pour Villon, elle est venue assez tard, car il ne fit rien pour la solliciter et s'il n'avait pas eu la chance de rencontrer un Louis Carré, il est probable qu'il attendrait encore dans son atelier de Puteaux, où il continue, à 85 ans passés son labeur quotidien d'artisan et d'artiste, la levée de « ce soleil qui généralement ne luit que sur les morts ». Mais il n'est pas nécessaire de connaître l'homme pour déceler ses qualités. Son œuvre le révèle, miroir limpide où se reflète une personnalité d'artiste qu'on peut considérer comme la plus pure, sinon la plus forte, parmi celles de tous les peintres vivants et jouissant d'une renommée égale.

Si je ne connais pas personnellement l'homme, je connais son œuvre et depuis longtemps déjà je le considérais comme le meilleur graveur de notre temps. Graveur d'interprétation, graveur original, Villon appartient à cette lignée des maîtres du burin qui depuis plus de quatre siècles honorent l'Art français et qui, mis à part quelques noms prestigieux de l'Histoire de l'Art universel, s'affirment les meilleurs représentants d'une technique qu'on peut considérer comme mineure mais qui de tout temps a joué un rôle capital dans l'évolution et le rayonnement des arts plastiques et graphiques. Jacques Villon est de la lignée des Audran, Edelinck, Drevet, Gravelot, St-Aubin, plus près de nous Méryon, Redon. Il a le même trait incisif, la même probité dans le dessin et cet admirable sentiment des valeurs qui font d'une belle estampe une œuvre aussi complète, souvent aussi profonde que l'œuvre peinte. Ayant toujours admiré le graveur, j'avoue que j'avais quelques réticences à l'égard du peintre. Je n'avais pas été pleinement convaincu par les expositions successives de la Galerie Carré, pas plus que par

la Rétrospective du Musée National d'Art moderne de 1951. Sans doute, les peintures de Villon manifestaient des qualités identiques à celles de ses dessins et de ses gravures, mais pour moi elles les prolongeaient et n'y ajoutaient rien.

Il a fallu, pour me convaincre, l'actuelle rétrospective organisée par la Galerie Charpentier selon sa formule habituelle : « Cent tableaux de Jacques Villon ». Cette fois, je m'incline devant l'admirable présentation de l'œuvre d'un artiste, une des plus complètes, une des plus parfaites que la Galerie du Faubourg St-Honoré ait probablement jamais réalisée. J'ai dit, à propos de la Rétrospective Berthe Morisot, au Musée Jacquemart-André, ce qu'il fallait penser des mauvaises présentations et des mauvais accrochages de tableaux, qui amoindrissent la réputation d'un artiste, peuvent aller jusqu'à la détruire, ce qui serait presque le cas pour Berthe Morisot — et de l'avis unanime de tous les amateurs et de tous les critiques compétents — si Berthe Morisot n'était pas déjà entrée dans les perspectives de l'Histoire. En contre-partie, je peux citer aujourd'hui la Rétrospective Jacques Villon comme un des plus parfaits exemples de ce qu'il convient de faire lorsqu'on veut honorer et servir la réputation d'un maître. Grâce en soit rendue aux organisateurs responsables et particulièrement à celui ou à ceux qui ont su disposer si intelligemment peintures, gravures et dessins sur les cimaises pourpres et beiges de la plus belle Galerie de Paris.

S'agissant d'une rétrospective, l'ordre chronologique s'imposait plus ou moins. Il a été dans l'ensemble respecté avec beaucoup de mesure, mais l'idée d'amorcer le circuit et d'introduire le visiteur par la fin, c'est-à-dire par la présentation des œuvres les plus récentes, l'obligeant à faire un retour progressif dans le temps, me paraît une idée excellente et d'une logique qui s'impose pour un artiste vivant, toujours engagé dans son œuvre. Villon, « ce qu'il est et ce qu'il a été » me paraît un ordre conforme à cette logique inductive qui devrait présider à toutes nos prises de contact avec un artiste, exactement comme s'opère toute autre prise de contact dans la réalité de la vie avec les êtres et les choses au milieu desquels nous existons.

Cette démarche à rebours m'a mis personnellement sur le chemin de la découverte et de la vérité. J'ai enfin mieux compris Villon peintre et je sais maintenant ou je crois savoir quels sont, avec les sources de son inspiration et de son métier, les déterminants psychologiques qui ont motivé et qui justifient sa création. Villon est, sans doute, et avant tout, un merveilleux dessinateur, ce qui est pleinement conforme aux lois qui président à la formation d'un peintre et à la genèse de son œuvre. Toujours chez le peintre le dessin précède et prépare le chemin à la couleur et il n'est pas d'exemples qu'un peintre de talent ne se soit d'abord trouvé par le dessin. Chez les plus doués, le

processus, disons la métamorphose, est rapide, la chenille se mue très vite en papillon aux ailes diaprées. Chez d'autres, l'évolution est plus longue, voire indéfiniment retardée. Leurs yeux sont ouverts sur le monde des rêves que je crois incolores, celui de la lumière noire.

Villon aurait pu être de ceux-là et rester un artiste du noir et du blanc, sa qualité serait aussi certaine mais son œuvre plus restreinte. Villon est aussi un coloriste et à en juger par les quelques œuvres choisies parmi les plus anciennes qui, groupées dans la petite salle obscure aux éclairages concentrés, font un si juste passage entre les deux grandes salles claires de Charpentier, il le fut assez tôt mais comme timidement. Son autoportrait de 1909 est d'une qualité rare et s'inscrit parmi les meilleurs que les artistes **fauves**, axés sur le paysage, aient jamais peints. Mais il semble que lorsque le Villon dessinateur et graveur donnait très vite toute sa mesure — ses collaborations aux périodiques illustrés de l'époque, l'**Assiette au beurre**, le **Courrier français**, en témoignent ainsi que les admirables planches exécutées pour la Chalcographie du Louvre d'après les maîtres modernes — le coloriste reste en gestation ; Villon comme Daumier, ce maître du crayon lithographique, pratiquait la peinture quasi-clandestinement, la cultivant comme une sorte de violon d'Ingres.

Engagé dès 1912 dans le mouvement cubiste, fondant avec Pierre Dumont et quelques autres la Section d'Or, Villon — qui, disons-le en passant, s'appelle Gaston Duchamp, frère du sculpteur Duchamp et des peintres Marcel et Suzanne Duchamp, et prit le pseudonyme de Villon par une allusion admirative au plus grand des poètes français — Jacques Villon paraît tempérer volontairement, comme tout ce qu'il fait, ses dons de coloriste et l'amour avoué qu'il a de la lumière, de tout ce qu'elle magnifie et transfigure. Et ceci nous vaut ces compositions strictes si parfaitement équilibrées, les plus sobres probablement de toutes celles auxquelles se complurent les tenants du cubisme et qui sont d'une couleur presque désincarnée.

Puis les expériences se succèderont, toujours aussi strictes dans leurs composantes et leurs déterminants mais avec des enrichissements progressifs, un retour certain vers une réalité objective qui en reste le thème et le point de départ. Sans s'engager, ou à peine, dans la phase du cubisme synthétique, Villon poursuit un mariage du dessin et de la couleur, associés dans une sorte de contre-point, le dessin formant la structure du tableau, sa partie intellectuelle, la couleur apparaissant comme l'ambiance, sa partie sensible, se répartissant en des plages dont l'organisation répond à une analyse de la lumière conforme aux lois qui régissent l'accord des complémentaires et du contraste simultané. Nous sommes ici et toujours au pays de Descartes et de La Fontaine, au pays des idées claires et des justes vues.

Cette démarche ne s'interrompra plus, fidèle à lui-même, insensible aux modes éphémères et aux snobismes qui bouleversent tant de carrières parfois si bien amorcées, Villon poursuivra son chemin, avec des récurrences, des passages pouvant faire croire à quelques esprits systématiques que Villon s'enrôlait sous les bannières de l'**Informel.** Il n'en a jamais rien été, grâce au ciel, et après cette œuvre explosive, au titre significatif : **« Comme il vous plaira : l'ascension »**, qu'on peut considérer comme l'adieu à sa jeunesse, Villon nous offre aujourd'hui son magnifique et grand paysage de **« La Seine** au val **de la Haye »**, qui est, à n'en pas douter, un de ses chefs-d'œuvre, devant lequel j'ai observé l'attitude d'admiration recueillie et prolongée d'une jeune visiteuse. J'ai eu le plaisir d'interviewer, durant cette même visite un étudiant des H.E.C., attentif devant les tableaux qu'il voyait pour la première fois. Jacques Villon recueillant l'assentiment de la jeunesse, c'est un bon signe et probablement pour le vieux maître, resté si jeune d'esprit, le meilleur hommage qu'il puisse attendre et recevoir.

VUILLARD A LA GALERIE DURAND-RUEL

Les expositions se succèdent et ne se ressemblent pas. Après avoir dit ce que je pensais de la magnifique présentation de l'œuvre de Jacques Villon à la Galerie Charpentier, j'ai d'autant plus de liberté pour dire, en faisant appel à mes souvenirs, que la Rétrospective Vuillard organisée par cette même galerie, peu après la guerre, était loin d'avoir la même tenue ; trop d'œuvres secondaires ou mal venues, en particulier un certain nombre de ces portraits de commande dont Vuillard fut prodigue. Cédant aux sollicitations de gens du monde ou du théâtre, qui désiraient se faire portraiturer par un peintre devenu célèbre et qui s'était fait une sorte de spécialité de ces compositions dans lesquelles le modèle était représenté en un décor voulu personnel, salon, boudoir ou bureau, la tâche imposée privait généralement ces **pensums** des subtilités d'écriture et d'harmonies colorées, où triomphait le grand peintre intimiste du début de ce siècle.

Edouard Vuillard se rachète aujourd'hui dans une nouvelle rétrospective, celle-ci parfaite, à la Galerie Durand-Ruel. La doyenne des galeries parisiennes, en dehors des accrochages de peintres vivants qu'elle présente ou soutient, organise périodiquement des expositions rétrospectives consacrées aux maîtres de l'Impressionisme, au lancement desquels elle contribua si largement, ainsi qu'aux peintres mineurs qui furent leurs épi-

gones. Ces expositions sont de valeur inégale quant aux choix des œuvres, car la dispersion à travers le monde des œuvres de Monet, Renoir, Sisley, pour ne citer que les plus grands, est telle qu'elle rend difficiles ces rassemblements occasionnels. Pour E. Vuillard, qui n'a sans doute pas encore connu cette grande renommée internationale, la chose était sans doute plus facile, car les œuvres sont restées plus proches. La sélection et la présentation n'en sont pas moins méritoires et au-dessus de tout éloge.

Que dire de l'œuvre de Vuillard ? Bien des choses ont été dites et le peintre est probablement de tous les peintres modernes celui qui est le mieux représenté au Musée du Quai de New-York, où conjointement avec Bonnard, dont, fait curieux, son nom apparaît comme plus ou moins inséparable, il occupe la plus haute et la plus large cimaise. Ce rapprochement dans l'espace et aussi dans l'esprit dessert Vuillard plus qu'il ne le sert. Car dans la mesure où les deux peintres peuvent se rapprocher et quelquefois même se confondre, l'un efface l'autre. La personnalité de Bonnard, plus affirmée, son génie de coloriste, plus éclatant, font apparaître Vuillard comme une sorte de doublure, capable de reprendre le rôle lorsque le premier ténor est enroué ou absent. Vue injuste, vue sommaire, conséquence des impératifs de la chronologie et surtout de la précipitation avec laquelle nous regardons et apprécions aujourd'hui les choses. Pour un dégustateur exercé, il n'est pas deux crus qui se ressemblent, fussent-ils très proches, mais pour le buveur, qui n'apprécie que le degré alcoolique de ses breuvages, ces discriminations sont moins faciles.

Bonnard est un peintre solaire, de la famille des Claude Monet et qui va vers l'éblouissement. Vuillard est un peintre de la lumière diffuse et qui tend à se recueillir dans l'ombre. La gamme de Bonnard s'exalte dans les mauves et les roses, allant vers une décoloration qui est la synthèse des tons du prisme, celle de Vuillard se compose dans les tons sourds et les gris où chaque couleur s'affirme en se dissociant. Bonnard est un peintre dyonisien, panthéistique et sensuel, Vuillard un peintre retenu, anacréontique et sensible.

Le grand mérite de l'Exposition Durand-Ruel réside précisément dans le fait de n'avoir retenu et montré que des œuvres où s'affirme la personnalité de Vuillard, qui tout en restant le peintre de son époque et d'une société bourgeoise qui connut « la douceur de vivre », n'en est pas moins un artiste sans compromis, sinon sans faiblesses, pour lequel l'œuvre d'art répond à des fins essentiellement esthétiques. Si par le style Vuillard rejoint toute une phalange de peintres mondains, médaillés, décorés, ayant la même clientèle, qui fut celle des lecteurs de Paul Bourget et de Marcel Prévost, tous pourvus d'une gloire viagère ne se survivant que dans les chroniques de l'épo-

que, par sa technique et par son esprit il appartient à cette société formée de rares élus qui, par essence, transcende le temps et l'espace pour rejoindre l'universel en allant à la postérité. Les personnages de Paul Bourget et ceux de Marcel Prévost sont aussi ceux de Marcel Proust, mais les premiers ne sont que des marionnettes qui, la représentation finie, s'en vont inertes au magasin des accessoires, les seconds sont des êtres éternels et qui vivront dans la compagnie de tous les bons esprits tant qu'il y aura une langue française et des lecteurs qui l'entendront.

Le sommet de cette merveilleuse exposition qu'il faut voir et revoir, c'est très probablement la grande toile autour de laquelle s'ordonnent tous les tableaux de la seconde salle : « Le jardin à Villeneuve-sur-Yonne ». Cette toile résume tout Vuillard et si par un malheur imprévisible tout le reste de son œuvre venait à disparaître et qu'elle seule subsistât, il serait encore possible de prendre la mesure de ce petit maître exquis et de le goûter.

SUZANNE VALADON AU MUSÉE GALLIERA

Il est deux manières d'honorer la mémoire d'un grand artiste, celle habituelle qui consiste à le célébrer seul dans une manifestation qui lui est consacrée, une autre plus paradoxale et probablement plus subtile, à condition, bien entendu, qu'elle soit intentionnelle, qui consiste à présenter son œuvre concurremment avec celle d'un ou de plusieurs autres artistes, faisant par contraste éclater sa maîtrise et sa prééminence. C'est sans doute cette seconde manière qu'a voulu choisir le distingué Conservateur en chef des Musées de Paris, Héron de Villefosse, dont nous avons eu très souvent l'occasion d'apprécier la culture et le goût.

Je ne pense pas, en effet, que la confrontation des peintures de Marie-Anne Camax-Zoegger avec celles de Suzanne Valadon puisse avoir d'autre but et d'autres conséquences que de manifester de la manière la plus évidente l'insondable fossé, séparant les œuvres d'une grande, d'une très grande artiste de celles d'une femme peintre, qui ne fut dans le meilleur des cas qu'une femme de talent que rien ne distingue d'un nombre quasi-incalculable d'autres femmes de talent ayant fait ou continuant à faire de la peinture, considérée comme un divertissement, pour l'ornement de leur salon et celui de leurs amies. Je n'en dirai pas plus, car je respecte toujours les intentions à défaut d'applaudir aux résultats.

Pour Louise Hervieu, qui partage également les cimaises de Galliéra avec ses deux contemporaines, je serai moins sévère, car la femme fut admirable si l'artiste reste, quoiqu'on puisse penser, assez mineure. J'ai eu cependant et très longtemps un faible pour ses fusains, surtout ceux représentant des nus féminins en des intérieurs baroques qu'imprègne une incontestable atmosphère baudelairienne, celle des poèmes condamnés, donnant à ces strophes un accent unique dans toute la poésie et dont certains fusains de la touchante Louise Hervieu sont les équivalents plastiques et graphiques les plus proches. N'empêche cependant qu'il y a dans ces œuvres exquises une grande part de littérature et d'évocation seconde ; elle les situe à mi-chemin de deux formes d'expression : la plastique et la littéraire qui sont d'autant plus valables qu'elles se pénètrent moins. Les équivalences, si chères au poète des « Correspondances », doivent se situer sur un plan beaucoup plus haut pour être vraies.

Ceci dit, je n'en serai que plus à l'aise pour célébrer les mérites de la grande Suzanne, dont la personnalité artistique ne fait que grandir avec le temps et qui m'apparaît aujourd'hui comme la plus haute de toutes celles — et elles sont nombreuses dans l'Histoire de l'Art français — se rapportant aux créations féminines. Je ne vois, à vrai dire, aucune femme peintre, aussi bien française qu'étrangère, qui puisse lui être comparée, serait-ce la grande Judith Leyster, pour la fermeté et l'ampleur du talent, qui la situent sur le plan des grands maîtres masculins et, dans son siècle, proche des plus grands. N'aurait-elle pas fait au monde en la personne de Maurice Utrillo le don que l'on sait, Suzanne Valadon n'en serait pas moins digne de la célébrité et, tout compte fait, je me demande si l'œuvre de la mère ne vaut pas celle du fils, plus large, plus complète et surtout beaucoup mieux équilibrée dans le temps.

Si l'on veut situer l'œuvre de Valadon dans une juste perspective, je pense que c'est dans la suite des peintres de Pont-Aven et dans le sillon ouvert par Emile Bernard et surtout Paul Gauguin qu'elle doit prendre sa place. Par sa palette sourde et puissante, par son trait cernant l'objet et visant à cette « synthèse de la forme par le contour », par ses mises en page denses et équilibrées, elle rejoint le peintre de Bretagne et de Tahiti. Son dessin est seulement plus naïf, sa couleur plus modulée, Gauguin visant toujours à la pureté du ton et à la simplicité de la fresque. La représentation des animaux, chien et chat, offre de si frappantes analogies que l'on pourrait transférer certains morceaux des toiles de l'une dans celles de l'autre sans la moindre dissonance.

La présentation de Galliéra est simple, harmonieuse, suggestive ; deux toiles qui forment centre, le « Nu au divan » et « Le Nu couché » sont d'authentiques chefs-d'œuvre, le second

ayant la plénitude et l'eurythmie des meilleurs Matisse. Si le Musée d'Art moderne avait consenti à faire passer la rue à **« La chambre bleue »** et à **« L'Adam et Eve »**, l'effet d'ensemble eût encore été plus décisif. De l'absence de ce second tableau — qui est un des sommets de l'art de Valadon — nous console celui de la Collection Paul Pétridès, **« La Brune et la Blonde »**, qui est une bien admirable toile.

MAILLOL A LA GALERIE DABER

Dans ce périple des galeries parisiennes, que j'accomplis en compagnie des lecteurs de « Défense de l'Occident » depuis bientôt dix-huit mois et dont j'ai marqué quelques étapes d'une pierre blanche, il en est une sur laquelle je veux aujourd'hui polariser l'attention des véritables amateurs d'art. Parmi les rares marchands parisiens ayant conscience de leur rôle, et j'ajouterai de leur responsabilité vis-à-vis du public, il en est un auquel je tiens à rendre un particulier hommage. Je suis ses expositions depuis près de vingt-cinq ans. Toutes les manifestations qu'Alfred Daber a organisées dans sa galerie du Boulevard Haussmann ont toujours été marquées du sceau de la qualité.

Passionnément intéressé par tous les maîtres du 19e siècle, ce siècle qui en dépit de ses lacunes et de ses erreurs s'affirme de plus en plus comme le siècle d'or de la Peinture française, Alfred Daber a consacré ses cimaises à tous les chefs de file qui ont nom Géricault, Delacroix, Chassériau, Corot, Courbet, à nos grands Impressionistes — qui les uns et les autres ne sont pas toujours bien défendus — mais il n'a pas négligé pour autant ces artistes considérés comme mineurs et qui n'en composent pas moins le panorama artistique de leur époque. Sur les panneaux de cette galerie, qui par ses proportions restreintes nous apparaît davantage comme un cabinet d'amateurs, j'ai vu d'inoubliables présentations de Monticelli, de Guigou, de Jongkind, de Théodore Rousseau et aussi de ces petits maîtres, souvent exquis et aujourd'hui trop négligés, Bonvin, Vollon, Lépine...

Mais parmi tant d'artistes et tant d'œuvres choisies, Alfred Daber, comme tous les vrais amateurs, a un sujet de prédilection : Maillol, Maillol sculpteur et peintre, dont il a pris l'initiative de célébrer, avant l'ouverture de la grande rétrospective du Musée d'Art moderne, le centenaire : hommage plus que légitime rendu à la mémoire d'un des plus prestigieux artistes de notre temps, un des plus grands parmi les grands sculpteurs, au pays qui engendra Bourdelle, Rodin, Rude, Houdon, Coysevox, Jean Goujon, Pierre Bontemps, tous ces tailleurs d'images

anonymes qui firent à nos sanctuaires médiévaux cette extraordinaire parure de pierre, laquelle n'a peut-être pas eu d'égal en aucun autre lieu et en aucune autre époque.

L'hommage, pour restreint qu'il fût en raison de la place, était de qualité : grands pastels, peintures monumentales, quelques grands bronzes, et un choix de ces terres-cuites qui peuvent supporter la comparaison avec ce que les coroplastes grecs ont produit de meilleur. Elles procèdent de la même tradition, se perpétuant en dépit d'occultations momentanées dans le même climat et sur ces mêmes terres méditerranéennes, sur les rivages de cette mer gréco-latine, « autour de laquelle tous les peuples du monde se sont assemblés comme les grenouilles autour d'une mare » ; la comparaison est du vieil Hérodote.

Maillol, et j'aurai l'occasion d'y revenir, ne fut pas seulement un génial artisan, mais aussi un grand esprit, un homme d'une profonde culture et d'un jugement lucide, de cette culture qui ne s'acquiert pas sur les bancs de La Sorbonne, encore moins dans les serres chaudes des grandes écoles techniques, mais bien dans la fréquentation des œuvres d'art et des meilleurs esprits se manifestant dans leurs ouvrages. Il faut en finir, une fois pour toutes, avec la légende des pontifes sorbonicoles, ânes chargés de reliques, et des grands artistes incultes, sorte d'acrobates supérieurs dont tout le cerveau serait dans la main. Le livre sur les « Cathédrales » de Rodin contient plus de vérités que les plus épais traités philosophiques inscrits au programme de l'agrégation de philosophie et les simples propos d'un grand artiste, recueillis par la tradition et transcrits par ses biographes, une leçon plus valable pour les individus comme pour les nations que les lieux communs grandiloquents de nos « leaders » politiques et de nos maîtres à penser les plus officiels.

N. B. — L'abondance des sujets, tous de premier plan, m'empêche de rendre compte de manifestations cependant intéressantes, ne serait-ce que de « l'Exposition du XVII[e] siècle français » à l'Ecole des Beaux-Arts, du « Salon de la Jeune sculpture » et d'un certain nombre d'expositions particulières de qualité. Je tâcherai de combler ces lacunes dans ma chronique de vacance.

F.-H. LEM.

RÉFLEXIONS SUR L'ART

par *René MASSAT*

De même que la sociologie objective considère à tort le social et le psychologique comme objet, l'esthéticien classique est dans l'erreur en considérant le fait artistique comme objet susceptible d'être étudié de l'extérieur. On ne peut assigner un sens à l'art que si on l'investit de l'intérieur, si on appréhende l'interrogation qu'il porte en lui.

Il ne s'agit pas de vouloir, en tant que critique, se substituer à l'artiste et donner du phénomène créateur une interprétation arbitrairement subjective. Quand Taine pense l'art, il cherche une explication causale, déterministe : milieu, climat, race, etc... Le marxisme, de son côté, invoque les conditions économiques dont l'œuvre de l'esprit n'est qu'une superstructure. Dans les deux cas, c'est la même position d'extériorité par rapport au fait artistique, et une même tendance objectiviste, guidée par le même déterminisme causaliste.

Or, le fait artistique n'est pas objet mais phénomène, événement, c'est-à-dire que ce qui importe au point de vue phénoménologique, c'est l'apparition de l'événement, la naissance de l'œuvre plus que l'œuvre achevée : *la création.*

Pourquoi y a-t-il un art ?

Il y a une science et je sais pourquoi. Parce que je veux une explication du monde extérieur, et aussi parce que la science m'est nécessaire pour asservir la nature à mes besoins. Mais l'art n'est pas utilitaire, il n'a aucune valeur explicative ; il cesse même d'être art à partir du moment où il devient explication rationnelle, causalité, méditation logique.

Alors qu'est-il donc, ce phénomène singulier ?

L'art est un phénomène qui ne doit pas être saisi du dehors, mais comme genèse. Et il ne s'agit pas, encore une fois, de se glisser à la place de l'artiste, sous prétexte d'interpréter son œuvre — ce serait d'un subjectivisme simpliste et arbitraire — il faut remonter à la source, à la naissance de l'acte créateur. Autrement dit, fonder les conditions de naissance de l'art, le règne des données originaires, où prend appui l'activité artistique.

Qu'est-ce que peindre ou sculpter ? Nous visons ici l'acte de peindre ou de sculpter, le « *créer* », et non pas le déjà créé. C'est par l'artiste que vient au monde l'être de ce tableau ou de cette sculpture. Mais, réciproquement, c'est ce tableau, cette sculpture, qui constituent l'être de l'artiste. L'être de l'artiste n'a d'existence que par le phénomène qui lui doit d'exister. Une phénoménologie de l'art consisterait en une réflexion sur l'artiste créant, l'esthéticien phénoménologue cherchant à s'en saisir comme artiste pur, indépendamment des déterminations venues ou venant de l'extérieur. Ce sont les structures mêmes de l'activité artistique qu'il importe de déterminer. Ces structures ne peuvent pas être les structures universelles de l'esprit, que HUSSERL appelle les essences ou le règne de l'*eidos*, de l'*essentia*, mais un autre règne qu'il s'agit de déterminer.

Husserl nous dit qu'avant de faire de la science, il nous faut étudier ce qu'est le fait scientifique, son essence, et, de la définition de l'*eidos* saisie par l'intuition originaire,

il pose les bases de la Connaissance. Il faudrait, évidemment, dans notre dessein, saisir d'abord l'essence de l'art, afin d'éviter toute confusion avec l'essence du scientifique. Il nous faudrait donc définir les lois éidétiques qui guident toute connaissance artistique. Mais pour qu'une ontologie, pour que l'étude de l'*esse*, de l'essence de l'art soit possible, il faudrait que l'art fût une connaissance. Or, l'art est-il une connaissance ?

S'il était savoir, il n'y aurait d'art que de l'essence, et dans ce cas il aurait le même but que la science ; les deux feraient double emploi, et l'existence de l'art ne se justifierait plus.

C'est à son refus de passer au général où prend appui la science, que l'art doit d'exister. Nous savons donc ce qu'il n'est pas.

En somme, la critique que la phénoménologie fait à la philosophie objectiviste de l'art, c'est d'être déterministe et causaliste. Le fait artistique est un objet ; le phénomène artistique une cause (économique, sociale, physique, etc...) dont l'action mécanique s'exerce sur l'artiste, et à partir de laquelle s'élabore l'œuvre d'art ; c'est un scientisme, c'est-à-dire un déterminisme rigoureux.

La phénoménologie ne saurait admettre aucun déterminisme. Husserl revient sans cesse là-dessus : il faut s'en tenir au vécu et réfléchir sur son sens. Il n'y a donc pas une série causale, il y a des tendances résultant d'une structure conscientielle de l'artiste dans son rapport au monde. Pour la phénoménologie tout le problème de l'art prend place et prend son sens à l'intérieur d'une conscience artistique. C'est elle qu'il importe d'abord de décrire.

La conscience a besoin des choses et les choses ont besoin de la conscience. Elle a encore plus besoin des choses que les choses d'elle. C'est grâce aux choses qu'elle existe ; « il y a une chose pour la conscience et une conscience pour les choses. »

L'intuition des essences et le rapport des essences que sont les lois, en un mot la science, nous donnent une connaissance abstraite, et comme désincarnée, du monde. Il ne peut pas y avoir de communication entre moi et l'homme en général, mais seulement entre moi et tel ou tel individu, tel ou tel objet (fleur, animal, etc...). En d'autres termes, le rapport *essentialiste* est incapable de me donner la communication avec l'objet, et seul le vécu existentiel en est capable. Le rôle de l'art est d'établir cette union de moi et de l'objet, cette communication sans laquelle le monde est un phantasme de monde, une abstraction froide et sans vie. L'art répond à cette nécessité de communication que la science n'a pas à nous donner et ne peut nous donner. Il y a une autre structure de la *conscience artistique*. Une constante de l'âme : l'intuition originaire de la liberté absolue. Or, il n'y a de science que déterministe et causaliste, et, par conséquent, non qualifiée pour répondre à mon élan incoercible vers ce qui ne connaît ni nécessité ni cause : la pure liberté.

Une autre caractéristique de cette forme particulière de conscience qu'est la conscience artistique, c'est d'appréhender par une intuition originaire le champ du donné intuitif, préobjectif, préscientifique, ou mieux, préréflectif, préprédicatif. Saisir le règne originaire, l'ouvert, l'*offene* des philosophes allemands, « l'océan de l'être ». RILKE nous dit que l'animal voit « l'ouvert ». L'artiste aussi grâce à un acte donateur originaire. L'intuition de l'eidos, des essences, l'intuition éidétique, est aussi un acte donateur originaire (c'est le point de départ de la science) mais non la fiction qui est un acte spontané. Et l'art est aussi fiction.

L'exemple du *Centaure joueur de flûte* que nous donne Husserl, illustre cette conception. *Le Centaure joueur de flûte* « ...n'est rien du tout ; il est tout entier *fiction* ; ou plus exactement, le vécu de la fiction est l'acte de feindre la fiction du Centaure. Dans cette mesure, on

peut bien dire que le « Centaure visé », le Centaure imaginé, appartient au vécu lui-même. » Il est manifeste que la fiction est un acte spontané. Le Centaure joueur de flûte est une construction de notre imagination.

Mais peut-être que la caractéristique la plus fondamentale de cette forme de conscience qui nous préoccupe ici, est un phénomène proche de la *réduplication* kierkegaardienne, de la recréation du vécu.

Quand le botaniste fait la description d'une fleur, sa tâche d'homme de science est remplie : il a reproduit avec exactitude les renseignements se rapportant à cette fleur. Il n'a aucune autre velléité. Mais l'artiste recrée pour lui cette fleur. L'univers du savant est voisin du néant. C'est l'artiste qui est dans le réel, qui est l'existant. Car c'est par l'œuvre d'art que l'artiste échappe au néant et devient un existant. Ce que la science nous offre, espace cosmique, temps mathématique, est voisin du néant. Le temps, l'espace vécus, font de l'artiste l'existant par excellence. L'œuvre d'art me fait prendre conscience du fait que j'existe. La science m'arrache au réel, me plonge dans l'abstraction, m'entraîne dans un monde illusoire, hors du réel. L'art m'y ramène. Il me donne la sensation directe d'exister. Exister, aventure unique, inexprimable, incompréhensible, état irremplaçable.

Aristote dit que la science commence avec l'étonnement. C'est encore plus vrai de l'art. Le chef-d'œuvre provoque ce saisissement qui nous fait apparaître le monde comme si nous le voyions pour la première fois. Tout ce dont j'ai vécu n'a plus d'importance ?

KIERKEGAARD dit que la subjectivité est la vérité. Cette pensée s'applique au premier chef, à l'art. Je ne connais la vérité que lorsqu'elle devient vie en moi. « La conscience crée à partir de ce qui est vrai ». N'est-ce pas avant tout, le propre de la conscience artistique ?

Mais qu'est-ce que la vérité dans l'art ?

En science, la vérité est dans les essences, ou, comme disait HEGEL, le réel est le rationnel.

La vérité dans l'art, c'est la liberté.

« La liberté consiste, note Kierkegaard, dans ce coup d'audace qui choisit avec la passion de l'infini. » On peut prétendre que nous passons notre vie à nous construire, consciemment ou non, à jouer la comédie aux autres et à nous-mêmes. La presque totalité des hommes passent leur vie sans avoir jamais été eux-mêmes, car on n'est soi-même que dans la passion. C'est là que cesse l'aliénation, qu'il n'y a plus de construction consciente ou non de nous-mêmes, que nous sommes nous-mêmes. Voilà pourquoi il y a un art : c'est par personne interposée que l'homme devient un instant lui-même, en vivant un instant d'authenticité.

Dans une étude consacrée à VAN-GOGH, JASPERS trouve que ses dernières œuvres sont cahotiques, et il leur reproche de donner une impression de dévastation, tout en regrettant la finesse, la sensibilité, la maîtrise de soi des œuvres antérieures qui, pense-t-il, sont en train de se détruire. Or, il nous paraît, au contraire, que l'artiste, libéré par la folie de toute rationalité, de toute construction conceptuelle du monde, accède à cette prise directe sur le réel, ce monde préréflectif, « l'offene », l'*ouvert*. Par sa folie, Van Gogh voit l'ouvert et, dans son œuvre, se réalise quelque chose que lui cachait la raison.

Puis, en parlant de Van Gogh, Jaspers se demande quel rapport il y a entre ce schizophrène et nous. Et, après avoir passé en revue les différentes raisons : exotisme, étrangeté, nouveauté, retour au primitif, il conclut qu'il y a autre chose. Quoi ? Ce que lui, le psychiâtre, n'a pas éprouvé devant ses autres patients atteints de la même maladie, à savoir « une source intime de l'existence, comme si des profondeurs cachées dans toute vie, se découvraient directement. »

Et cela nous amène à penser à l'art nègre dont on connaît l'influence sur l'art contemporain. Pour lui aussi on pourrait invoquer l'exotisme, l'étrangeté, la nouveauté, le caractère excitant, mais là aussi nous pouvons dire qu'il y a autre chose, « cette source intime de l'existence » dont parle Jaspers. Le noir est, avant tout, un existant. Son art plonge dans cette irrationalité parce qu'il possède encore la naïveté que nous avons perdue. Hélas ! la naïveté ne s'apprend pas ! De là, ce fatras d'imitations de fausse naïveté, de fausse violence, en un mot de primitivisme truqué en des œuvres construites auxquelles manquent la nécessité, le son de l'authentique. C'est la crise de l'art du XX[e] siècle. Une technique envahissante a étouffé les sources vives de l'existence.

Les vécus artistiques, comment les connaître autrement que par les descriptions faites de l'extérieur par des historiens d'art, auxquelles nous préférerions des descriptions faites par les artistes eux-mêmes. Néanmoins, en analysant ces vécus dans leur rapport avec la conscience, on arrive à quelque chose d'irréductible, qui est la source primordiale (ursprung) où prend naissance le *processus créateur primaire* pour lequel on n'a jusqu'ici d'autre mot que celui d'*inspiration*. Nous disions phénomène irréductible parce qu'il ne présente aucune structure psychologique précisable et intelligible, qu'il ne ressemble à aucune espèce de phénomène vécu, qu'il survient sans cause apparente, et manque même de rapport avec ce qu'on peut connaître de la personnalité de l'artiste.

Il y aurait donc une *humeur inspirante* ; mais comment de ce vague état de conscience, déduire le contenu de l'œuvre ? Il y a là une dérivation, une déduction, impossibles à établir.

L'attitude de l'homme de science est nettement différente de celle de l'artiste. Il interroge la nature, et il y a dans chacune de ses interrogations quelque chose d'inquisitorial, une violation, parfois. L'artiste ne pose pas

d'interrogation. La science commence avec le Pourquoi, mais c'est avec l'émerveillement que commence l'art. L'hypothèse du savant est toujours soumise au doute, et ce n'est que l'expérimentation qui établit la preuve de sa validité. La démarche de l'artiste, au contraire, se rapprocherait des phénomènes délirants constituant des « expériences primaires irréductibles » (1). La connaissance de l'artiste dépasse toute connaissance certaine de la vérité. L'homme de science avance pas à pas. L'aventure de l'artiste est affirmation absolue.

Le psychiâtre Minkowski, a noté le professeur Paul GUIRAUD (2) souligne l'erreur qui consiste à « confondre la méthode phénoménologique avec une description minutieuse de ce qu'éprouve le sujet. Un journal intime n'est pas une étude phénoménologique. Cette dernière tend à atteindre les essences qui dépassent l'individuel. Parfois l'intuition phénoménologique voisine de l'intuition bergsonienne, permet de sentir qu'on atteint l'essentiel du fait psychopathique, véritable trouble générateur d'où découlent tous les autres. »

Il ne s'agit pas ici de faire une description de ce que ressent l'artiste au moment de la création. Le journal intime de l'artiste n'est pas une étude phénoménologique. La phénoménologie dépasse l'individuel pour s'occuper de l'essence.

L'essence de l'art répond aux caractères essentiels de l'art, sans lesquels il ne serait plus art mais science s'il aspirait à une connaissance intellectuelle de l'univers, mais morale s'il prétendait établir des normes de conduite morale, pour un type d'hommes en général, mais religion si l'existence d'un monde supra-terrestre lui était inhérent.

Qu'est-ce donc que l'essence de l'art ?

Un état thymique suscitant un sentiment qui parle.

---

(1) Jaspers.
(2) Paul Guiarud. *Psychiatrie Générale.*

L'art est langage, c'est-à-dire ensemble signifiant, mais signifiant autre chose que du rationnel : de l'affectif.

L'Obélisque de Louqsor, qui épouse la précision et la rigueur géométriques, et qui est des œuvres d'art la plus incontestable, est-il, par cette essence géométrique, une projection de l'infini ?

Il n'y a pas un art mais des arts — et peut-être autant qu'il y a d'artistes. Distinguons d'abord deux grandes familles d'esprit :

Entre *le Greco*, par exemple, qui entraîne vers un *terrible sublime* dans la recherche de l'harmonie perdue, et possédée avant la naissance, de l'unité du souvenir lancinant de cette vie antérieure, et la caricature d'un Daumier qui tourne en dérision cette unité, cette même harmonie, en nous montrant l'énorme vanité des prétentions humaines, nous avons, d'une part, *une exaltation*, et, d'autre part, *une négation* de spiritualité ; car l'âme humaine est essentiellement dialectique, elle est contradiction, dissonance, flux et reflux. D'où anxiété, angoisse et nécessité de la délivrance, qui est *volonté d'art*.

D'un côté l'absolu, de l'autre le refus de la perfection, de la pureté ; le mystique et le contempteur ; la sérénité, le surhumain tragique des cîmes, et le monde horrible, caricatural, le rire du comique humain ; l'en-haut et l'en-bas.

La science est nécessité, l'œuvre d'art est liberté. Un ciel nocturne de Van Gogh ne veut naturellement pas dire que ce soit le seul ciel possible, mais qu'il y a un tel ciel pour une conscience Van Gogh, et qu'il y a une conscience Van Gogh pour un tel ciel, ou mieux encore, pour la conscience intentionnelle ou conscience subjective de Van Gogh. Autrement dit le ciel de Van Gogh est une affaire personnelle entre le ciel et cette conscience, tandis qu'il ne peut y avoir pour le savant ni pour l'homme ordinaire un autre ciel que celui de Le Verrier ; c'est un ciel objectif, il est *pour tout le monde*.

Ce qui fait la grandeur de Van Gogh, c'est moins d'avoir été un incomparable coloriste, qu'un *regard*, une conscience qui appelait à l'existence un monde inédit. Et surtout d'avoir joué tout son destin artistique sur cette option. Là il était seul, de la tragique solitude du Créateur.

C'est ce qui le distingue de ses suiveurs, qui, eux, trouvent une route tracée. C'est la noblesse du Créateur d'être perpétuellement en danger, d'exister dans la permanence du risque. Le voilà, l'engagement de l'artiste. Ailleurs, il ne peut être que faux-semblant.

Cependant, cette option ne peut être un choix réfléchi, car s'il en était ainsi, il ne serait plus un choix absolument libre. Or, l'acte créateur est un acte libre dans toute sa pureté, et, en tant qu'acte libre, il se situe dans une région où il n'y a plus de choix.

Qu'est-ce donc que l'œuvre d'art ?

Un *vécu* dont je prends conscience. *Je revis ce vécu.* Le tableau où Van Gogh a mis sa vision particulière, me rend possible l'acte de revivre cette vision. C'est là une communication, une véritable communion. La nécessité de l'œuvre d'art n'est pas ailleurs. Le ciel que traite Van Gogh n'a qu'une existence personnelle, donc complètement différente de mon existence privée. Elle risquerait de perdre toute signification pour moi, or elle s'incorpore à mon expérience.

●

La science cherche à établir des proportions générales, des lois. Il n'y a de science que du général ; il n'y a d'art que du particulier. La science est nécessité et stricte détermination.

L'art est liberté. La bête vit, et l'homme existe, a noté un philosophe contemporain ; autrement dit, si l'homme est un être existentiel, le seul être existant dans la nature, c'est parce qu'il échappe au déterminisme, par certains côtés, et, seul, connaît la liberté. L'artiste, par ex-

cellence, est l'homme le plus libre ; c'est par l'inspiration qu'il atteint à la liberté pure, au-delà du choix : la grâce. Il n'y a pas de justification, la grâce, elle, est donnée.

Précisons bien que dans l'œuvre d'art, tout n'est pas donné. Il y a une grosse part de travail concerté, technique, volontaire, inauthentique. Mais ce qui est donné, c'est l'éclair, la source. Valéry concédait que, dans un poème, le premier vers était donné. On pourrait ajouter que le reste était l'effort désespéré pour remonter à cette source première.

●

Les résultats de la science sont toujours sujets à révision ; la science n'atteint qu'à des résultats provisoires et comme en suspens. Ces résultats demandant toujours à être vérifiés par l'expérience. D'où le caractère d'instabilité, d'inachevé, de la science.

La mécanique einsteinienne explique un plus grand nombre de faits, d'expériences, que celle de Newton. Demain, une autre conception satisfera un plus grand nombre de phénomènes. Et ainsi de suite.

Où l'esprit trouverait-il l'occasion de se libérer de l'expérience, de créer un monde indépendant se suffisant à lui-même ? Cet absolu en dehors du monde des apparences, du monde du sens commun, nous paraît ne ressortir qu'à l'art.

Il y a dans le rapport des mots, des sonorités, d'un vers de Mallarmé, une perfection intemporelle, un absolu. Cette liberté totale on la chercherait en vain dans la conception scientifique la plus géniale ; telle composition de PEVSNER, par sa combinaison du plan, de la ligne et de l'espace, représente une somme, sans révision concevable, un absolu.

La science est, depuis son origine, une immense nécropole d'hypothèses et de théories. Une statue de Phidias, une tragédie de Sophocle, échappent à l'usure, à la mort. Voilà la *perfection intemporelle.*

Dans cette perspective, l'art abstrait apparaît comme la libération totale de ce monde du sens commun.

L'existence est un compromis. L'homme est un compromis entre la nécessité et la liberé. Quand le compromis cesse, la liberté commence. L'art figuratif est un compromis entre la nécessité extérieure et la vision intérieure de l'artiste. L'art abstrait — du moins celui qui doit être, en son temps, considéré comme une renaissance, et non les suites prolongées de ce mouvement — abolit le compromis. L'art abstrait ne peut se concevoir comme l'art qui n'existe qu'à la faveur du compromis. La vision intérieure l'emporte quand cesse le compromis. Il lui faut évidemment un autre langage pour traduire une réalité appréhendée par des moyens tout à fait différents de ceux que connaissait l'art traditionnel, qui interroge l'objet de l'extérieur et lui fait revêtir une forme symbolique après un choix dicté par la raison avec sa séquelle de contraintes.

●

On est frappé par le caractère d'incertitude et d'ambiguïté de l'art moderne. C'est en cela qu'il nous est plus proche que l'art d'autrefois. Autrefois l'artiste était un homme qui avait trouvé en venant au monde. Il avait la foi en héritage. Il ne doutait pas. Sa démarche ne connaissait pas d'hésitations. Il était de plain-pied dans la transcendance. C'était le temps où « Dieu marchait devant lui et où il conversait avec Dieu. »

L'artiste moderne est un chercheur. S'il trouve Dieu, c'est après avoir traversé les tourments de la Raison. Et ce qui nous émeut aujourd'hui, c'est moins le but à atteindre que le cheminement pour y parvenir. L'artiste d'aujourd'hui est inséparable du tourment et connaît en gémissant. Celui de jadis trouvait dans la sérénité de la foi.

L'âme a une tendance naturelle à l'absolu, et le malaise de notre époque vient de ce que l'on a remplacé l'absolu

par des faux-semblants : idéologies politiques, mystique de la science, idolâtrie de la technique. Mais ces faux absolus laissent l'âme insatisfaite, et ne peuvent lui donner la plénitude dont elle a soif, à son insu. Les psychoses qui augmentent d'une façon redoutable, ne seraient-elles pas l'effet de cette insatisfaction ? La contradiction qu'il y a de voir se développer l'angoisse génératrice de troubles psychiques en même temps que l'hygiène, l'alimentation, bref le bien-être matériel, ne s'expliquerait-elle pas ainsi ? Il n'y a qu'à considérer l'art des siècles exempts de la facilité matérielle dont nous sommes pourvus, et celui de notre temps, pour saisir sur le vif ce que nous avons perdu en perdant cette foi religieuse, qui emplissait toute l'existence et lui donnait un sens transcendant. Cette absence de transcendance dans notre art contemporain se révèle par un manque d'ampleur et une chétivité d'expression.

L'art n'est pas une somme d'œuvres, il est un renouvellement créateur, une force, par lesquels s'exprime l'Etre. Aucun chef-d'œuvre ne retiendra ce pouvoir, car s'il l'exprimait complètement, l'art serait figé pour l'éternité. Le pouvoir créateur est irréductible à ses créations, comme Dieu dépasse le monde qu'Il a créé. Mais il y a de ce pouvoir créateur dans le chef-d'œuvre, comme il y a du pouvoir créateur de Dieu dans le monde créé.

Il existe entre l'œuvre et l'art une marge qui ne sera jamais comblée. Cette marge est une attente, une insatisfaction, une promesse jamais entièrement tenue ; c'est pourquoi l'art est un recommencement éternel pour atteindre cette inacessible manifestation de l'Etre.

Car la nature de l'art est dialectique : il y a dialogue de l'art avec lui-même, dialogue de l'artiste avec la matière, dialogue de l'artiste avec l'Etre — l'Etre étant lui-même d'essence dialectique — dialogue sur plusieurs plans, du niveau humain au niveau transcendental, dialogue toujours recommencé, jamais achevé, déchirement

perpétuel. Et le chef-d'œuvre est le moment suprême où le dialogue tendu à l'extrême se brise, où l'Etre se déchire, où l'âme s'arrache à la matière. Dans le chef-d'œuvre il y a appel de transcendance.

●

Les surréalistes ont subi l'influence freudienne, croyant trouver la liberté dans l'inconscient freudien. Or, l'inconscient freudien est encore soumis à la causalité. *Son contenu est constitué de ce que le Moi refuse.* Ce sont les refoulements dus au conflit du social et de la nature, au conflit du *Ça* et du *Moi.* L'inconscient est semblable à un océan qui vient battre sans cesse l'îlot de la conscience.

Si le *Moi* est imperméable aux influences de l'inconscient, il se débilite comme un arbre dont les racines seraient détachées du sol nourricier : l'âme collective, formée par cette « longue période envoûtante » qu'est la préhistoire, le berceau des mythes, qui pourrait être aussi la transcendance. Quand cet océan déborde le *Moi* comme la vague submerge un rivage, c'est le rêve, le délire, la folie.

La civilisation élève des digues contre ces raz-de-marée de l'inconscient pour se protéger de sa redoutable puissance. Alors l'âme s'amenuise, la Raison la tue. Il n'est qu'un recours : l'art. C'est dans l'art que l'homme civilisé va chercher cet aliment irrationnel sans lequel il n'y a pas d'existence possible.

Tout art qui se veut social, théâtre qui se veut d'idées, roman qui se veut document d'histoire, peinture, sculpture, qui se veulent naturalistes, ou réalistes, tout cet art, qui n'est qu'une « déclaration de science », est caduc. Seul le fou n'a pas besoin d'art, parce que la folie est destruction de la personnalité, libération des états seconds, déluge de l'inconscient, chaos. *Mais l'art est une folie communicable.*

Il y a eu le scandale de l'art abstrait. Le mot scandale

doit être pris dans son sens étymologique : piège, obstacle, occasion de chute ; quelque chose qui sort de la quiétude du tout-repos ; ce qui frappe, disloque, violente les points de vue, les habitudes. Car il ne faut pas s'y tromper, la duperie, l'indigence, le bluff, ne suffiraient pas à expliquer le cas de l'art abstrait. Aucun bluff ne dure si longtemps et ne laisse une telle succession. Il y a autre chose.

L'artiste moderne ne voit plus, ne peut plus voir l'objet comme un mystère. Il l'a torturé avec sa raison et tout son savoir. Plus il le torturait, et plus cet objet devenait aliénateur, plus il absorbait la liberté de l'artiste. L'or, à l'origine, moyen d'échange créé par l'homme pour le servir, est devenu une réalité accaparante, qui a fait de l'homme son esclave.

L'artiste actuel cherche à recréer un monde dans la liberté retrouvée, grâce à une expression qui, comme un langage chiffré, traduit une réalité appréhendée par des moyens *différents.* L'artiste figuratif interroge l'objet de l'extérieur, et il ne peut faire autrement. Comment ne lui ferait-il pas revêtir une forme symbolique après un choix dicté par la Raison et sa séquelle de contraintes ?

On raconte que Rodin pouvait, en quelques instants, transformer une statuette de glaise, en lui donnant tour à tour l'aspect d'un marbre grec et d'une sculpture du moyen-âge.

Dans le premier cas, il importait que la statuette présentât, de la tête aux pieds, quatre plans qui se contrariassent alternativement. Plan des épaules et du thorax fuyant vers l'épaule gauche ; plan du bassin fuyant du côté droit ; plan des genoux fuyant vers le genou gauche, le genou droit plié et la jambe placée en avant de l'autre ; le pied de cette même jambe droite se posant en arrière du pied gauche. Ces quatre directions donnaient un mouvement d'ondulation à l'ébauche légèrement cambrée, dont la poitrine semblait se soulever vers le ciel, et

il en émanait une grâce, un équilibre, une impression d'amour de la vie, propres à la statuaire antique.

Il suffisait alors à RODIN de tourner d'un même côté les deux jambes de son personnage, et le corps du côté opposé, de fléchir le torse en avant, de plier un bras contre le corps, et de ramener l'autre vers la nuque. La statuette se présentait ainsi sur deux plans : un pour le haut, et un autre en sens contraire, pour le bas. Le torse était arqué en avant, dans un repliement douloureux de l'être sur lui-même, concentrant une volonté secrète de s'abîmer dans le tourment des aspirations extra-terrestres.

Voilà un des moyens de la technique dont le truc ne dépasse pas aujourd'hui le monde des apparences. En effet, pour le sculpteur primitif, cette attitude était une nécessité, il ne pouvait pas en concevoir une autre pour exprimer l'homme de son époque, sa quête angoissée de la foi et du salut. La vie est chose éphémère et illusoire, et on ne doit s'y attacher que dans la mesure où elle sert à ouvrir le passage de l'éternité.

Le statuaire grec, au contraire, pour célébrer la religion de la vie, propose à l'adoration des fidèles les formes voluptueuses des dieux et des déesses. L'Aphrodite de Cnide, considérée comme le chef-d'œuvre de Praxitèle, fut reproduite en quantité d'exemplaires, parce que ces statues étaient sacrées. Mais ces Aphrodides, dont nous ne retenons aujourd'hui que la beauté frémissante, étaient des divinités tyranniques, qui exigeaient une impitoyable ferveur. Elles portaient en elles une menace immanente de tourments terrestres, qui rendait plus précieuse la douceur de voir la lumière. Et n'est-ce pas au nom de ces dieux, dont les formes incomparables ont à jamais fixé une perfection intemporelle de l'équilibre et de l'harmonie, que Socrate fut condamné à boire la ciguë ?

René MASSAT.

VOIX D'OCCIDENT

L'ERREUR DES GENERAUX ET LE CLIMAT FRANÇAIS

Trestelle, dont nous avions cité, dans un de nos derniers numéros, les pertinentes analyses critiques sur la technique des coups d'Etat, illustrés par le rappel de l'échec de Von Kapp à Berlin, au lendemein de la première guerre, ne pouvait manquer de s'intéresser au klatsch manqué du 22 avril. *L'Italiano* a publié en effet sous sa signature, et titrée « L'erreur des généraux », une étude dont nous pouvons retenir les points suivants :

> « L'erreur des généraux du soulèvement d'Alger, ou à tout le moins l'erreur principale, a été d'avoir oublié ou d'avoir ignoré que le coup d'Etat, la révolution, la conquête du pouvoir et la guerre elle-même sont des faits politiques.
>
> « La haine de la mauvaise politique des « politiciens » et et tous les lieux communs dont les militaires, les « techniciens », les hommes d'affaires et « managers » fleurissent leurs âpres et méprisants discurs sur la politique ont trahi Challe, Salan et leurs amis, et les ont perdus de façon décisive. Et le malheur est que dans le même temps a été sottement perdue une carte majeure pour l'avenir de l'Europe, qui pouvait être jouée beaucoup plus habilement et utilement. »

Trestelle ne laisse pas, en effet, de souligner que la liquidation de la question algérienne, comme le veulent les « démocrates » de toutes obédiences de l'Europe, avec le consentement bien sûr des « niais » de la droite, légalistes jusqu'à l'imbécilité » sera proprement la fin de l'Europel'Europe, car il ne fait aucun doute à ses yeux, comme à ceux de quiconque garde un minimum de lucidité critique, que l'installation sur la rive sud de la Méditerranée des nationalistes algériens, ne peut être qu'un camouflage — et sans doute très provisoire — du communisme. Il est vrai, constate l'auteur, que ce nationalisme est le seul qui compte pour les « démocraties du suicide », le seul qui ait le droit d'être respecté et défendu, même si ces armes sont dirigées contre nous alors que le nationalisme des Blancs, des Européens, est sévèrement condamné comme « un délit anachronique et ridicule ».

> « La civilisation blanche, la civilisation occidentale pour nous bien faire entendre, qui a appris à lire, à penser, à construire, au monde entier est évidemment à sa fin. désormai résignée à mourir sans se défendre, sans lutter, énivrée d'une douce folie de suicide, incapable de révolte et désirant seulement la paix. Mourir en paix. Dans la démocratie, dans la liberté, dans le respect de la légalité de l'Etat, ajoutent encore les imbéciles qui désormais bouffis de verbiage, de réthorique et de peur, ne savent plus ce que peut être ni la démocratie, ni la liberté, ni l'Etat, qui sans vie, sans cou-

rage, sans passion, sans volonté ni désir de lutte ne sont plus rien. Mourir en paix, voilà la quintessence de l'actuelle philosophie de l'Occident, sa morale. La morale qui, en si peu d'heures, quand la terrible erreur d'avoir conçu la révolte comme un acte exclusivement militaire, à accomplir à l'insu des politiques même amis, s'est révélée dans son affreuse réalité et a détruit les forces de Challe, de Salan, de Zeller, de Jouhaud. Et les 400 mille derniers soldats de la France et peut-être de l'Europe indépendante. »

Et Trestelle de constater que les « démocrates » qui exaletent la victoire de de Gaulle se trompent. Ce n'est pas de Gaulle qui a vaincu, écrit-il, mais la lâcheté.

« Lâcheté que les peuples et les civilisations doivent malheureusement toujours payer, contrairement à ce qu'il advient des individus, dans le monde actuel où la lâcheté aide parfois à faire fortune. »

Avant de se livrer à l'analyse très pertinente des faits que tous nos amis connaissent dans la mesure où les audiences de la juridiction d'exception les ont fait connaître, Trestelle remarque encore que la lâcheté essentielle de tous les Blancs, et c'est là un thème que nous avons suffisamment développé l'an dernier dans notre numéro consacré à « l'Espérance sud-africaine », a pour origine ce sentiment de culpabilité qu'un millier de journalistes ont réussi à diffuser en Occident.

« Et pourtant, constate-t-il, ce colonialisme est une des plus grandes gloires du travail, du sacrifice, des passions, des luttes et des conquêtes qui ont caractérisé les cinq derniers siècles de l'histoire de l'Occident et en particulier de l'Europe, depuis les grandes découvertes jusqu'à nos jours, travaux, luttes, découvertes sans lesquels le monde civilisé serait encore renfermé entre les déserts d'Asie et d'Afrique et les colonnes d'Hercule. »

Car il est vrai « que le colonialisme a pris les populations au niveau de la bête et que si celles-ci ont aujourd'hui conscience d'une dignité humaine c'est aux colonisateurs qu'elles le doivent, « dignité et liberté aujourd'hui menacées par les agitateurs qui voudraient faire croire qu'ils combattent pour le progrès des peuples africains ».

Mais le propos de Trestelle c'est l'erreur des généraux, tout au moins celle des généraux qui avaient cru que leur seule présence suffirait à rendre le succès possible et il écrit :

« Mais que serait-il advenu si les généraux — erreurs et indécisions mises à part — avaient compris l'importance déterminante du fait politique sur des opérations de cette nature ? Que la technique ne suffit pas à faire ni une révolution ni un coup d'Etat, ni rien du même ordre ? Que la première chose qu'il convenait de réaliser était de réunir toutes les forces éparses de la droite française, les groupes activistes, les jeunes de « Jeune Nation », comme les poujadistes, les dissidents notoires du M.R.P. aussi bien que Lagaillarde et ses amis, et le peuple algérois qui par sa seule présence active dans l'action aurait donné un style moins incertain et moins froid à un coup de main à qui a manqué de tonus (on ne le vit qu'aux dernières heures) et de l'enthousiasme ingénu, mais vif des plus élémentaires passions. »

Réflexions à rapprocher des constatations que, dans le même numéro de l'*Italiano* fait un autre écrivain : Julieus Evola :

> « Il est apparu, écrit-il, qu'à Paris et aussi ailleurs, dans la phase critique du pronunciamento, mises à part les craintes suscitées par un éventuel parachutage, aucun climat de vraie tension n'a été créé, personne ne s'est agité, la population a poursuivi sa vie normale comme s'il s'agissait d'une affaire à régler par De Gaulle et son gouvernement. Climat qui rappelle celui, irresponsable et insouciant, qui régna en France avant la dernière guerre et dans la phase dite « drôle de guerre », climat qui fut la principale cause de la défaite française. »

Constatations qui rendent le commentateur très réservé sur les capacités de réaction du peuple français en cas d'événements encore plus graves que ceux que nous connaissons. Bien que l'auteur ne pense pas que l'équipée de Challe mette un point final à la résistance de l'Algérie.

Il ébauche enfin un examen critique des causes qui peuvent avoir conduit l'homme porté au pouvoir par le 13 Mai à suivre le chemin où l'étranger le voit aujourd'hui non sans stupeur. Mais pour notre sécurité nous ne traduirons point le dernier paragraphe de la page 42 de l'*Italiano* (N° 4-5)...

L'INSUFFISANCE MARXISTE

Dans un substantiel cahier de « *SEMINARIOS* », Antonio Mendez-Garcia établit un bilan du socialisme marxiste où nous relevons cette objection difficilement contestable :

> « L'interprétation matérialiste de l'histoire de nos jours n'est pas plus acceptée, dans toute sa rigueur, par aucun auteur qu'aucune autre doctrine d'aolleurs, visant à une conception unitaire de l'histoire, ne l'est dans sa totalité.
>
> « C'est que letemps écoulé fait apparaître la grande insuffisance de la pensée marxiste, une collectivité socialiste ayant précisément la charge de la réfuter sur le terrain de la réalité.
>
> « L'U.R.S.S. réalisation matérialiste et anti-historique, a dû recourir dans les heures péril, à la Russie, réalisation de l'histoire, por résister à l'attaque de l'Allemagne, elle aussi réalisation de l'histoire. C'est dire que les marxistes, pour se garder, n'eurent par ercours aux conceptions matérialistes comme la lutte des classes et l'abolition de la propriété, mais qu'ils durent brandir le drapeau de la patrie, de l'indépendance et de la liberté, toutes créations étrangères au matérialisme. »

Toutes novations staliniennes soigneusement conservées par ses successeurs à qui nous n'en ferons absolument aucun reproche...

J.-M. A.

Imprimerie Maurice MIDOL. — Montargis (Loiret)
Dépôt légal : 3e trimestre 1961. — N° d'impression : 404
Le gérant : Jean CHERVET.

umé-

dans
ain-
t de
opu-
'une
imat
s en
drô-
faite

ca-
plus
pas
'Al-

voir
a où
écu-
3 de

lez-
ette

ours
cun
une
é.
suf-
iste
. de

e, a
1 de
ussi
r se
stes
nais
pen-
até-

uc-

A.